Un OUI se heurterait à une fin de non-recevoir

■ OTTAWA — Même s'il s'amenait à Ottawa avec un OUI, au lendemain du référendum, le premier ministre Lévesque se buterait à une fin de non recevoir et le Québec se trouverait dans une impasse juridique et politique, selon le premier ministre Trudeau.

Profitant hier du débat sur le discours du trône pour anlyser les enjeux et les conséquences du référendum québécois du 20 mai, le premier ministre s'est employé à dissuader les Québécois de voter OUI pour simplement provoquer un déblocage des négociations constitutionnelles entre les provinces et Ottawa. C'était la première fois qu'un porte-parole des troupes fédérales acceptait d'envisager l'hypothèse du OUI. Jusqu'à maintenant, le ministre Jean Chrétien n'a consenti à parler que de l'hypothèse du NON.

PAUL LONGPRÉ
de notre bureau d'Ottawa

TRUDEAU

Selon M. Trudeau, le gouvernement Lévesque s'est lui-même enfermé dans un piège en liant d'une manière «indissociable», selon l'expression de son Livre blanc, souveraineté et association. Les éventuels «associés», c'est-à-dire les gouvernements provinciaux, ont tous fait savoir qu'ils ne voyaient aucun intérêt

— Voir TRUDEAU en page A 4

Texte intégral du discours de M. Trudeau en pages A 14 et A 15

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
la presse
MONTRÉAL, MERCREDI 16 AVRIL 1980, 96e ANNÉE, no 90, 136 PAGES, 11 CAHIERS
25 CENTS
ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI $1.75

Même si trois poutrelles ont bougé, le stade sera encore là dans 100 ans

page A 3

M. Robert Nelson, président de la RIO

LE 20 MAI

La campagne référendaire durera 35 jours

■ QUÉBEC — «C'est le 20 mai prochain que les Québécois et les Québécoises seront appelés à dire si, oui ou non, ils donnent à leur gouvernement le mandat de négocier une nouvelle entente où le Québec continuerait d'être associé au reste du Canada, mais cette fois d'égal à égal comme le prévoit explicitement la question adoptée le mois dernier par cette Assemblée.»

PIERRE VINCENT
de notre bureau de Québec

La campagne référendaire est officiellement commencée depuis hier, depuis que le Premier ministre a émis les brefs et en a fait l'annonce à l'Assemblée nationale. Le débat sur la Question avait duré trente-cinq heures, la campagne pour influencer l'électorat dans son choix de la réponse durera trente-cinq jours.

Bien que le chef de l'Opposition officielle aurait préféré le 26 mai au 20 mai — c'est M. Lévesque qui a confié aux journalistes avoir eu cette impression lorsqu'il a appris la date à M. Ryan au téléphone, plus tôt dans la journée — ni lui ni le vice-président du NON Michel Le Moignan n'ont critiqué le choix de cette date dans leurs répliques en Chambre. Mais ils n'en ont pas moins profité pour justifier leur NON et démolir le OUI pour dénoncer le gouvernement.

— Voir LÉVESQUE en page A 4

Texte intégral des discours de MM. Lévesque et Ryan en page A 13

«Si cette fois le Québec sait parler fort, personne ne saurait refuser de l'entendre.»

JEAN-PAUL SARTRE

La mauvaise conscience de son temps

■ **Jean-Paul Sartre, décédé hier, à l'âge de 74 ans, le «penseur sauvage», dynamiteur des valeurs bourgeoises, qui a donné naissance à une philosophie révolutionnaire, reste comme un des témoins les plus impitoyables de notre époque. Il y a peu d'événements depuis l'après-guerre auquel son nom n'est pas associé. Il n'a cessé de mettre en question le monde contemporain au nom de l'homme et de sa liberté. Il aura été «la mauvaise conscience de son temps».**

page H 1

RÉGIE SUR LA SÉCURITÉ DANS LES SPORTS

Le choix de Gilles-E. Néron semble assuré

■ Des quelque 60 candidats à la direction de la Régie sur la sécurité dans les sports, une dizaine ont été retenus par le cabinet du ministre Lucien Lessard et c'est, semble-t-il, celle de Gilles-E. Néron, l'auteur du rapport sur la violence au hockey, qui demeurerait la plus sérieuse. Néron, dans son rapport, avait lui-même invité le gouvernement à créer cette Régie, laquelle deviendrait, sous sa forme, une primeur mondiale et la première réalisation concrète du Livre blanc sur le loisir. À Trois-Rivières, le ministre Denis Vaugeois et le maire Gilles Beaudoin batail-lent pour que la Régie s'installe dans cette ville.

page D 3

Projet de piste de courses de lévriers sur la Rive sud

page A 5

SOMMAIRE

Annonces classées: F 1 à F 8, G 1 à G 7
Arts et spectacles
—Informations: H 1 à H 6
—Horaires: H 6
Bandes dessinées: I 2
Carrière et professions: D 13 à D 19
Décès, naissances, etc.: H 8, H 9
Économie: C 1 à C 5
Êtes-vous observateur?: F 3
FEUILLETON Holocauste: G 1
Horoscope: I 2
Le bridge: I 1
Le monde: B 1 à B 6
Médecine d'aujourd'hui: E 2
Météo: A 2
Mots croisés: I 2
Pleins Feux: A 16
Quoi faire aujourd'hui: H 6
Radio et télévision: H 6
Sciences: cahier J
Sports: D 1 à D 12
Tribune libre: A 8, A 9
Vivre aujourd'hui: E 1 à E 4

EN 25 ANS

Le transport en commun n'a pas gagné de terrain

■ **Malgré les milliards investis dans le transport en commun depuis 1950 dans l'île de Montréal et malgré l'inauguration du métro en 1966, les citoyens utilisent sept fois plus l'automobile de nos jours qu'au moment de l'expansion des transports publics. D'autre part, malgré l'expansion considérable des réseaux de transport en commun, le nombre des usagers du métro et des autobus de la CTCUM n'a pas augmenté depuis 1956. Plus de 80 pour cent de tous les déplacements sont effectués en automobile.**

page A 20

LISE PAYETTE ET LES YVETTE

Ça fait 25 ans que je dis aux femmes de participer...

La campagne référendaire en pages C 6, C 7 et C 8

ÉDITO

LE SPRINT FINAL DU DÉBAT RÉFÉRENDAIRE

par Vincent PRINCE

page A 6

METRO

Vive prise de bec au sujet de l'éventuelle armée québécoise

■ QUÉBEC — Une affirmation du premier ministre Lévesque hier à l'effet qu'il avait «connu les champs de bataille» a indigné le député libéral de Saint-Louis, Harry Blank, qui lui a ni plus ni moins reproché de s'être caché, à titre de correspondant, derrière l'armée américaine plutôt que d'avoir combattu avec les forces canadiennes pendant la guerre.

GILLES GAUTHIER
de notre bureau de Québec

Le tout a débuté lorsque le député de Portneuf, Michel Pagé, a rappelé dans le cadre d'une question sur l'éventuelle armée du Québec que le premier ministre avait comparé au cours du week-end l'armée canadienne à un opéra comique.

M. Pagé a demandé à M. Lévesque de «faire amende honorable et s'excuser auprès des milliers de Québécois qui sont membres de l'armée canadienne et des milliers qui ont bataillé pour nous dans l'armée canadienne sur les champs de bataille».

«Je ferais remarquer que deux fois dans ma vie, a répondu le premier ministre, avant même qu'il soit au monde probablement, je les ai connus les champs de bataille pour, a-t-il ajouté sur un ton moqueur, permettre à un haïssable comme le député de Portneuf d'avoir ses droits démocratiques.»

C'est alors que M. Blank a lancé d'un trait, en anglais, qu'alors que le premier ministre se bombait le torse en parlant de ses efforts de guerre, il s'était souvenu que ce dernier avait déjà dit qu'il avait suivi l'armée américaine comme correspondant de guerre parce qu'il ne voulait pas endosser l'uniforme de l'armée canadienne.

«Alors que moi, a poursuivi le député de Saint-Louis, j'ai combattu et ai été blessé sur les champs de bataille d'Europe aux côtés de Canadiens français.»

M. Pagé a pour sa part dit qu'on ne pouvait lui reprocher d'être né en 1949 et qu'il aurait servi, lui, le cas échéant, dans les forces canadiennes.

M. Lévesque, qui a également été correspondant en Corée pour Radio-Canada en 1952, a préféré ne pas poursuivre le débat.

Ce dernier s'inscrivait dans le cadre d'une question de M. Pagé, qui demandait au premier ministre si une étude étayait l'affirmation de ce dernier, récemment, à l'effet que le Québec prendrait à sa charge les équipements militaires sur son territoire et en réduirait les coûts en les rendant plus efficaces.

Et ce, d'ajouter M. Pagé, compte tenu du fait qu'il y a au Québec 10,800 militaires et que les dépenses militaires dans la province s'élevaient à $628 millions sans compter les immobilisations en 1978-79.

M. Lévesque a répondu qu'il avait comparé l'armée canadienne à un opéra comique à cause des «tablettes qui sont au sommet».

Une étude a par exemple démontré selon lui qu'alors qu'il y avait il y a dix ans un haut gradé par 1,100 personnes en uniforme, il y en a maintenant, à cause de l'intégration des forces, un pour 500.

«Pas besoin de vous dire, a-t-il ajouté, que ça coûte cher, ces tablettes qui inévitablement s'accumulent en temps de paix.

«Dans le contexte de la souveraineté-association, on maintiendrait ce qu'il y a au Québec, et d'une façon autrement plus efficace que ce que je suis bien obligé d'appeler de toute façon un énorme gaspillage permanent, qui ne profite au Québec nulle part en fonction de ce qu'il y met.»

Il a également rappelé l'exemple du choix du F-18, affirmant que le Québec s'était fait «monter un sapin extraordinaire sur des retombées hypothétiques.

«C'est ce que je veux dire, a-t-il conclu, par quelque chose de plus efficace, soit que l'ensemble, en temps de paix, des jobs et des contrats que représente un budget de défense, si modeste soit-il, ne soit plus siphonné à l'extérieur mais reste chez nous.»

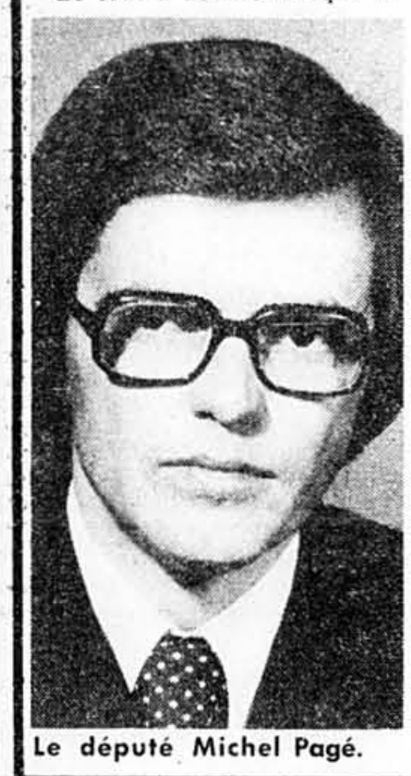

Le député Michel Pagé.

Taux d'intérêt: MacEachen reconnaît son impuissance

■ OTTAWA — Soumis à un barrage de questions lors de la reprise des travaux de la Chambre des Communes hier, le ministre fédéral des Finances, M. Allan MacEachen, a avoué son impuissance face à la hausse constante des taux d'intérêts.

GILLES PAQUIN
de notre bureau d'Ottawa

Cette scène n'était pas sans rappeler la période où les conservateurs alors au pouvoir étaient eux-mêmes harcelés par les libéraux à ce propos. Le sujet était le même, seul les acteurs avaient changé de place hier.

Le chef néo-démocrate Ed Broadbent n'a d'ailleurs pas manqué de noter que les libéraux avaient augmenté les taux d'intérêt quatre fois depuis leur prise du pouvoir en février dernier, soit autant que les conservateurs pendant neuf mois.

Devant l'insistance de l'ex-ministre des Finances John Crosbie, M. MacEachen a finalement lancé qu'il était prêt à étudier les suggestions qu'on voudrait bien lui faire au sujet de l'adoption d'une nouvelle politique monétaire. Selon ses explications, il n'y a rien que le gouvernement ne puisse faire face aux taux d'intérêts élevés qui ont cours aux Etats-Unis.

M. MacEachen a toutefois refusé de soumettre la question au comité des finances de la Chambre pour le moment, en dépit des pertes encourues par les propriétaires de maisons, les fermiers et les petites entreprises.

A son avis, le fait que les taux d'intérêts hypothécaires atteignent maintenant les 17.5 pour cent ne touchaient que quelque 350,000 propriétaires susceptibles de renouveler leur emprunt cette année. De ce nombre, a dit le minsitre, une forte proportion peut se tirer d'affaire sous un fardeau accru. Un autre groupe à revenu fixe connaîtra plus de difficulté, et c'est ce dernier qui retient notre attention, a-t-il ajouté, en laissant entendre qu'il leur viendrait en aide.

Ottawa rouvre à Quito

■ OTTAWA (PC) — Le Canada va rouvrir son ambassade à Quito, en Équateur, a annoncé hier le ministère des Affaires extérieures. On ne sait cependant pas à quelle date.

Le Canada a établi des relations diplomatiques avec ce pays au début des années '60 et a fermé l'ambassade en 1970.

C'est à cause de contraintes budgétaires que l'on avait fermé l'ambassade; les relations étaient maintenues par l'entremise de l'ambassade de Bogota, Colombie, voisine de l'Équateur au nord.

L'Équateur est le septième marché d'exportation du Canada en Amérique latine; le Canada lui a expédié pour $49 millions de produits divers en 1979: papier journal, acier, amiante, instruments de communications. Par contre, nous lui avons importé pour $57.7 millions de bananes, de café, d'huile et de cacao.

La Quotidienne
Tirage d'hier
7-9-3

Voici le grand événement de l'année chez
Tapis Métropolitain

Vente de Tapis
Liquidation
de
Manufacturiers

Une fois par année, nos acheteurs avisés font le tour des fabricants canadiens principaux pour dénicher des inventaires surchargés. Nos achats, les meilleurs possibles, nous permettent de vous offrir des épargnes vraiment extraordinaires. Ça n'arrive qu'une fois par an—alors hâtez-vous pour avoir le meilleur choix!

COUPONS
ÉCONOMISEZ JUSQU'À
70%
Grandeurs suffisantes pour chambres, salon, salle à manger, etc.

CARPETTES
ÉCONOMISEZ JUSQU'À
40%

PRÉLARTS
A PARTIR DE
$3.99 v.c.

ÉPARGNEZ JUSQU'À $3.00 V.C.		ÉPARGNEZ JUSQU'À $4.00 V.C.		ÉPARGNEZ JUSQU'À $5.00 V.C.		ÉPARGNEZ JUSQU'À $6.00 V.C.	
Commercial. 100% polypropylene sur endos de caoutchouc. Reg. $6.99 v.c. Vente	$4.99 v.c.	Posez-le vous-même. shag 100% nylon. tons unis. Reg. $10.99 v.c. Vente	$6.99 v.c.	Bouclé/coupé multicolore. 100% nylon sur endos coussiné de luxe. Reg. $10.99 v.c. Vente	$5.99 v.c.	Nylon lustré. idéal pour salon et passage. quantité limitée. Reg. $12.99 v.c. Vente	$7.99 v.c.
Embossé. ton sur ton. Quantité limitée. Reg. $6.99 v.c. Vente	$4.99 v.c.	Sculpté. multicolore sur endos coussiné. très robuste. Reg. $10.99 v.c. Vente	$7.99 v.c.	Twist. idéal pour endroits achalandés. traité au teflon. Reg. $11.99 v.c. Vente	$6.99 v.c.	Style discontinué bouclé/coupé valeur incomparable à ce bas prix. Reg. $15.99 v.c. Vente	$9.99 v.c.
Commercial De Luxe. 100% nylon sur endos coussiné. Reg. $8.99 v.c. Vente	$5.99 v.c.	Tapis pour chambres. nylon très soyeux bouclé/coupé. couleurs pastel. Reg. $10.99 v.c. Vente	$8.99 v.c.	Toute nouveau. tapis peluche dans des tons pastel. 100% nylon. Reg. $11.99 v.c. Vente	$9.99 v.c.	Peluche. ton sur ton 100% nylon. Traité anti-taches. anti-statique. Reg. $18.99 v.c. Vente	$12.99 v.c.
Tapis de cuisine. 100% nylon traité anti-taches anti-statique. Reg. $9.99 v.c. Vente	$6.99 v.c.	Saxony. 100% fortrel/polyester. Valeur superbe pour votre foyer. Reg. $13.99 v.c. Vente	$9.99 v.c.	A liquider. bouclé/coupé. tons multicolores. 4 398 v.c. en stock. Reg. $15.99 v.c. Vente	$10.99 v.c.	Notre meilleure qualité. Travira 100% polyester. Peluche/Saxony. Reg. $18.99 v.c. Vente	$13.99 v.c.

GARANTIE DU PLUS BAS PRIX PENDANT 100 JOURS par écrit
CHOIX DE 10,000 ROULEAUX, 10,000 COULEURS
INSTALLATION GARANTIE À VIE par écrit
SERVICE D'ACHAT À DOMICILE GRATUIT 327-6065
TAPIS GARANTIS 10 ANS ENDOS DE JUTE 5 ANS ENDOS CAOUTCHOUC

AUCUN COMPTANT
1er paiement à 45 jours sur plan de paiement différé

TAPIS Métropolitain

20 MAGASINS À TRAVERS LE CANADA

MONTREAL
6855 est. rue Jean-Talon (entre le boul. Langelier et Les Galeries d'Anjou) 254-4524

BROSSARD
1875 rue Panama (coin Taschereau à l'est du Pont Champlain)

ST-JEAN
Carrefour Le Johannais 182 boul. St-Joseph (voisin de Canadian Tire)

DOLLARD
3347 boul. des Sources (voisin de Canadian Tire)

LASALLE
1580 rue Dollard (face à David Boyer)

LONGUEUIL
1834 chemin Chambly. 100 pi. au nord de Curé Poirier

LAVAL
1775 boul. St-Martin (à l'est du boul. Le Corbusier)

CHATEAUGUAY
109G rue d'Anjou (face à Canadian Tire)

AUJOURD'HUI DANS la presse
lisez le cahier suivant:
RADIO SHACK

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum: 2 Maximum: 6	
Nuageux et neige fondue en matinée	Ciel variable

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	−1	Dégagement	Nuageux
Outaouais	—	6	Nuageux	Ciel variable
Laurentides	—	6	Nuageux	Ciel variable
Cantons de l'Est	—	3	Nuageux	Ensol., pass. nuageux
Mauricie	—	2	Nuageux, neige	Ensol., pass. nuageux
Québec	—	3	Nuageux	Ensol., pass. nuageux
Lac-Saint-Jean	—	2	Nuageux, neige	Ensol., pass. nuageux
Rimouski	—	4	Nuageux, averses	Ensol., pass. nuageux
Gaspésie	—	4	Nuageux, averses	Ensol., pass. nuageux
Baie-Comeau	—	3	Neige en soirée	Ensol., pass. nuageux
Sept-Iles	—	3	Neige en soirée	Ensol., pass. nuageux

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux	Victoria	5	16
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	2	12
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	2	16
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	2	14
Ontario	Nuageux	Toronto	0	6
Nouveau-Brunswick	Nuageux	Fredericton	−2	12
Nouvelle-Écosse	Nuageux	Halifax	0	11
Ile-du-Prince-Edouard	Nuageux	Charlottetown	−1	12
Terre-Neuve	Pluie	Saint-Jean	4	8

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	7	14	Chicago	−1	7	Nlle-Orléans	11	24
Washington	12	18	San Francisco	9	21	Miami	19	22
Boston	6	20						

vers les capitales

Amsterdam	11	21	Londres	10	19	Stockholm	4	14
Athènes	9	16	Le Caire	—	—	Sydney	18	22
Berlin	5	19	Lisbonne	9	14	Tokyo	5	8
Bruxelles	9	22	Madrid	7	11	Tunis	5	17
Casablanca	—	—	Moscou	−3	−1	Vienne	3	16
Genève	8	13	Paris	11	17	Varsovie	3	15
Hong Kong	14	19	Rome	5	16			

vers les plages

Acapulco	23	34	Bermudes	19	24	Nassau	22	29
Mexico	7	27	Barbade	24	29	Rio de Janeiro	24	32

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE: Lundi au samedi $1.75; Lundi au vendredi $1.25; Samedi seulement 0.75

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

Nombre de semaines			
par courrier: Canada	13	26	52
Lundi au samedi	$37.00	$74.00	$148.00
Lundi au vendredi	$24.00	$48.00	$96.00
Samedi seulement	$13.00	$26.00	$52.00

ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS

Nombre de semaines			
par courrier:	13	26	52
Lundi au samedi	$55.25	$110.50	$221.00
Lundi au vendredi	$34.45	$68.90	$137.80
Samedi seulement	$20.80	$41.60	$83.20

INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
RÉDACTION	285-7070
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383

ANNONCES CLASSÉES

Commandes du lundi au vendredi 9h à 17h	285-7111
Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205

GRANDES ANNONCES

Détaillants	285-7202
National, Télé-Presse	285-7306
Vacances, voyages	285-7265
Carrières et professions, nominations	285-7320

COMPTABILITÉ

Grandes annonces	285-6892
Annonces classées	285-6901

Pour tous genres d'abonnements, nos bureaux sont ouverts de 8h à 19h (Samedi: 8h à 16h) 285-6911

Le stade olympique porte déjà le poids des ans

■ La Régie des installations olympiques a-t-elle agi sagement en attendant neuf mois avant de corriger la mauvaise construction (ou mauvaise conception?) des corbeaux du stade olympique? La sécurité du public — des foules de plus de 60,000 personnes en plusieurs occasions — a-t-elle été mise en cause?

Voilà des questions qui se trouveront sur bien des lèvres aujourd'hui, au lendemain d'une conférence de presse au cours de laquelle le président de la RIO, M. Robert Nelson, a visiblement tenté de minimiser l'événement.

A l'allure des questions posées par la vingtaine de journalistes sur les lieux, il est bien évident que les propos de M. Nelson et de son directeur de la construction, M. Serge Talbot, n'étaient pas des plus convaincants.

Le problème des poutrelles qui cherchaient à se détacher des consoles (auxquelles elles étaient fixées par des corbeaux) a été constaté, de l'aveu même de M. Nelson, en juillet dernier, soit au moment où la RIO a dû démonter une section du toit fixe pour entrer une grue dans le stade afin de pursuivre les travaux du mât.

Depuis lors, outre deux inspections visuelles et une autre photographique de chacun des 4,144 corbeaux du stade, et l'attache au moyen de fil d'acier des trois corbeaux jugés les moins sûrs, rien n'a été fait jusqu'au début des travaux de réparations entrepris par la société Dominion Bridge il y a trois semaines.

Cette période de neuf mois paraît excessivement longue, surtout quand on pense aux matches de fin de saison des Expos, au match de la coupe Grey, au congrès charismatique, etc., autant de représentations pour lesquelles des foules monstres occupaient le stade à craquer. Il est surprenant que la RIO se soit rassurée en se basant sur de simples inspections visuelles ou photographiques.

Tout en admettant, avec M. Nelson, que les grands bâtiments «travaillent» et qu'il faut refaire régulièrement les joints d'expansion (le stade en compte neuf, et le problème était plus particulièrement sérieux à ces endroits), il faut malgré tout se demander si la structure capricieuse de l'architecte Roger Taillibert nous réserve d'autres désagréables surprises du genre. Personne ne peut (ou ne veut) encore le pointer du doigt, la responsabilité de l'incident n'ayant pas encore été déterminée. Mais toutes les poursuites légales au monde ne pourront pas rassurer les spectateurs qui se rendent au stade.

M. Talbot a assuré que dans l'éventualité où une poutrelle se serait dégagée des corbeaux à ses deux extrémités, elle n'aurait pu choir sur les spectateurs puisqu'elle est fixée au toit métallique. C'est possible. Mais connaissez-vous un seul spectateur qui se serait senti en sécurité sous une poutrelle d'acier de plus de 30 pieds de longueur, sans point d'appui, et fixée à une feuille de métal? A ce qu'on sache, la poutrelle a été conçue pour supporter le toit... et non le contraire!

Cet incident — mis en lumière d'abord par les média d'informations, et non par la RIO — devrait servir de leçon à la RIO, et il est à espérer que le gouvernement provincial insistera auprès de M. Nelson pour que toute nouvelle faille découverte dans le «meccano» de M. Taillibert soit corrigée dans les plus brefs délais.

Une solution coûteuse

La réparation préconisée (soudage de pièces pour remplacer le système de fixation à boulons) impliquera des déboursés de $900,000 selon M. Nelson, à la suite d'un contrat accordé au plus bas de trois soumissionnaires.

Il est toutefois permis de se demander s'il n'aurait pas été possible de trouver une solution moins radicales que la soudure de pièces, par exemple en serrant tout simplement les boulons des crapauds des corbeaux, et en utilisant un produit pour faciliter le glissement des tuyaux dans les plaques de rétention des putrelles. M. Talbot admet que cette solution a été envisagée, mais rejetée «parce qu'il aurait fallu encore une fois se fier à des humains pour serrer les boulons» Ce n'est guère convaincant.

Et qui paiera la note? Pour le moment, c'est la RIO, mais la régie se réserve le droit de poursuivre l'architecte, les ingénieurs et le constructeur si d'éventuelles recherches concluent en un vice de conception. Vous pouvez d'ores et déjà parier que M. Taillibert ne paiera pas un traître sou, quelles que soient les conclusions des recherches!

Le toit mobile, pas avant l'automne de 1982

Dans un autre ordre d'idées, le président de la RIO a confirmé que le parachèvement du mât ne sera pas terminé avant août 1982, de sorte que la pose de la toiture mobile ne pourra s'effectuer avant l'automne 1982, soit 18 mois plus tard que prévu. Or, comme les échéanciers sont suivis avec plus ou moins de rigueur, il ne faudrait pas s'étonner si la RIO décidait d'attendre le printemps 1983 pour poser la toiture mobile. Cette dernière impliquera des dépenses additionnelles de $10 millions au moins, de sorte que son coût atteindra au moins $20 millions, compte tenu des paiements déjà effectués.

La meilleure soumission pour la superstructure de la partie supérieure du mât a été présentée par la société Atlas Construction, au coût de $18.5 millions, soit $3.5 millions de plus que les prévisions initiales. Pour le moment, les coûts de parachèvement des travaux initialement évalués à $65 millions démontrent un dépassement d'environ cinq pour cent. A moins, dit M. Nelson, de surprises désagréables dans le coût de l'installation de la toiture mobile, le dépassement ne sera que de l'ordre de $4 à $5 millions.

La partie supérieure du mât connaîtra certaines modifications par rapport aux plans originaux. Le restaurant pour «richards», au sommet du mât sera remplacé par un observatoire, et l'unique restaurant à cet endroit (on en prévoyait deux) s'étendra sur deux étages afin que tous les convives jouissent d'un excellent panorama de Montréal.

Pour sa 1ère communion
gâteaux $6 et plus
48 SANDWICHES COCKTAIL $6 FRAIS DU JOUR la boîte
Buffet assorti pour toutes occasions.
EGROID'S
NOUS LIVRONS PARTOUT À MONTRÉAL
844-3901
4075, rue SAINT-DENIS

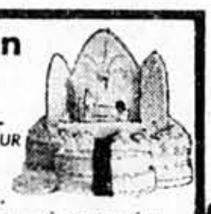

AVIS!
VOULEZ-VOUS DEVENIR
MEMBRE À VIE
DE
VIC TANNY
DERNIÈRE CHANCE CONSOMMATEURS
BILL 72*
LIMITE: 30 AVRIL
Votre dernière chance de devenir
MEMBRE À VIE
DE
VIC TANNY
(et ne payez jamais plus!)
* La loi du consommateur no 72 en vigueur le 1er mai défendra la vente d'abonnements à vie.
VIC TANNY
Centre commercial Côte-Saint-Luc..... 482-7415
Ville LaSalle, Place Newman.....366-8080
Chomedey, 1278, boul. Labelle.....687-1916
Mail West Island.....683-2130
Place Bonaventure.....866-3992
Longueuil, Place Désormeaux.....651-7770
Centre commercial Rockland.....341-3810
Montréal-Nord, Place Bourassa.....326-8240
900 CLUBS AFFILIÉS À TRAVERS LE CANADA
NOUS SOMMES AUSSI À QUÉBEC:
2965, 1re avenue, Limoilou 626-6216
Plaza Laval, Sainte-Foy 659-1775

La RIO était au courant depuis juillet

■ Harcelée de questions par les médias, la Régie des installations olympiques a reconnu officiellement qu'en juillet dernier, alors qu'on avait ouvert une partie de la structure supérieure du stade pour y placer

ANDRÉ CHENIER

une grue en vue de la construction du mât, on avait constaté un problème technique assez sérieux: le déplacement de trois des poutres d'aluminium qui relient entre elles les grosses consoles de béton aboutissant à l'anneau technique.

Une de ces poutrelles, provisoirement solidifiées avec des câbles d'acier, s'était même déplacée d'un demi-pouce environ, selon le président de la Régie, M. Robert Nelson, qui tenait hier une conférence de presse pour expliquer la situation.

Le problème se situait au niveau d'un système nommé corbeau et s'amplifiait aux neuf joints d'expansion. Les poutrelles métalliques se dilatent quand il fait très chaud et reprennent leur dimension normale par temps plus froid. Le corbeau (il y en a 4,144 au stade) se compose de deux tubes coulissants qui s'appuient sur un tube transversal et que retiennent deux ancres boulonnées nommées crapauds. Tout ce système est fixé à la console. Les deux tubes coulissants s'emboîtent dans la poutrelle à travers des ancres de rétention et la poutrelle glisse dessus quand elle se dilate ou se rétracte. Il semble que, pour une raison encore incertaine, le coulissage n'ait pas été aussi efficace que prévu et que, la poutrelle en se rétractant ait exercé une traction sur les tubes coulissants.

La Régie décida de faire suivre la découverte du problème d'une série d'examens visuels et photographiques, pour déceler toute nouvelle anomalie. Comme l'a expliqué le directeur de la construction, M. Serge Talbot, le bout métallique des tubes coulissants est visible lorsqu'une poutrelle est bien à sa place.

Le premier examen visuel révéla que 27 poutrelles n'étaient pas bien en place; deux autres examens, photographiques et visuels, ainsi qu'un relevé technique, permirent d'élargir le problème à 271 corbeaux sur un total de 4,144.

M. Nelson a assuré les journalistes présents que, selon un rapport d'ingénieurs-conseils de la RIO, aucune des poutrelles n'aurait pu tomber et menacer la sécurité des spectateurs.

De juillet à novembre, la Régie répéta ses examens de la structure pour s'assurer qu'aucun déplacement nouveau ne s'était produit. Il n'y en avait aucun.

Les ingénieurs de la RIO décidèrent de corriger la défectuosité là où elle se présentait, et d'en prévenir la possibilité ailleurs, en faisant procéder par la compagnie Dominion Bridge, à deux opérations qui, selon la Régie, lui coûteront $900,000 plutôt que les $850,000 du contrat d'entretien, en raison de «certains ajouts».

La première opération consiste à souder le tube coulissant à l'ancre de rétention de la poutrelle, de telle sorte qu'aucun mouvement ne peut plus se produire dans la poutrelle elle-même. La dilatation ne peut plus se faire qu'entre l'ancre de rétention soudé et la console.

La deuxième opération, qui tient compte de la possibilité de tremblements de terre susceptibles de causer un bris, consiste à déboulonner le crapaud, à le reculer pour donner un peu plus de jeu au tube coulissant, et à le souder sur place.

À l'ouverture de la saison de baseball au stade, vendredi, ces travaux auront été effectués dans un millier de cas. Selon M. Talbot, tout devrait être terminé dans les premières semaines de juillet.

C'est en vain que, jusqu'ici, la RIO a recherché la cause première du déplacement des poutrelles. Des études de laboratoire sont en cours à cet effet.

M. Nelson a énuméré trois possibilités. Tout d'abord le fait que la structure extérieure ne soit pas parachevée (certains endroits de la partie supérieure du stade ne sont recouverts que d'une couche goudronnée) a pu créer certaines tensions ou distorsions; deuxièmement, un vice de montage: les tubes aux joints d'expansion étaient-ils parfois un peu trop courts ou mal installés? Enfin, un vice de conception — ce qui remettrait en cause l'architecte, les ingénieurs et le constructeur — serait une troisième possibilité à considérer.

Le président de la Régie a souligné toutefois que, selon un jugement formel d'ingénieurs qui ont examiné en détail les plans et devis du stade Olympique et du Parc des Princes à Paris, on ne peut établir de rapport entre le déplacement de poutrelles à Montréal et la chute de quelques poutrelles au Parc des Princes: les deux oeuvres, conçues par M. Roger Taillibert, sont de «design» tout à fait différents.

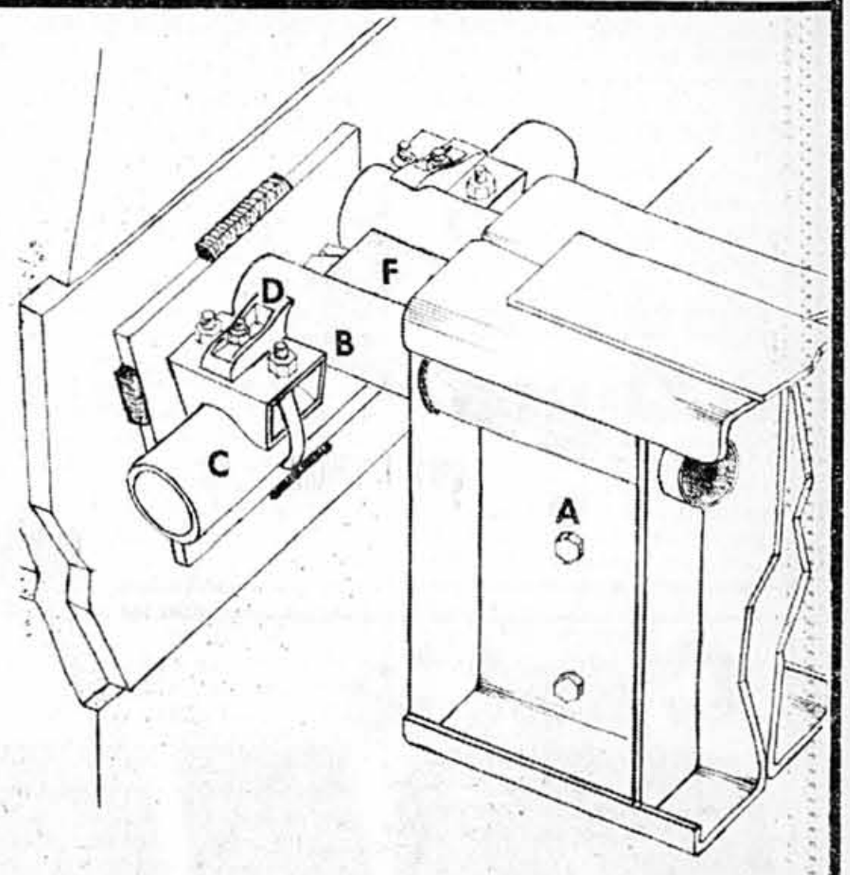

Les poutrelles (A) sont reliées aux consoles par des tubes coulissants (B), joints par une plaque (F) et retenus par des crapauds (D), le tout formant un corbeau (C) soudé à la console.

PROTÉGEZ VOS FOURRURES CONTRE LE VOL ET L'HUMIDITÉ.
ENTREPOSEZ-LES CHEZ
Georges Pouliot
FOURRURES INC.
MANUFACTURIER
4435, rue de la Roche
Stationnement gratuit
527-8664
Depuis 1914

COURS DE FLEURISTE
Une école de fleuristerie fondée en 1963 qui connaît vraiment le goût des Québécois
Renseignements:
Atelier de Montréal
388-6957
Permis no 749516
Ministère de l'Éducation
culture personnelle

Giroux & Des Lauriers INC.
6914, RUE SAINT-HUBERT
273-2813
MÉTRO JEAN-TALON
1500 EST, RUE MONT-ROYAL
521-3164
MÉTRO MONT-ROYAL
4029, RUE ONTARIO
521-9414
MÉTRO PIE-IX
Modèle séduisant pour la promenade
Création Contour

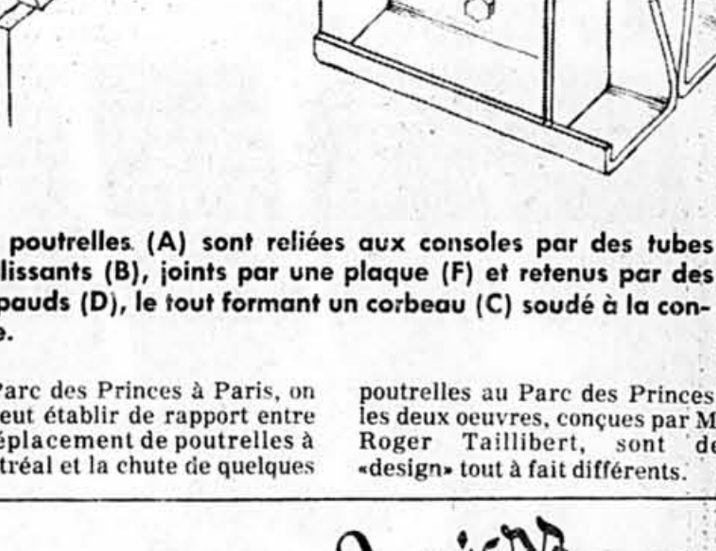

DISPONIBLE en blanc, os ou havane
Chaussures de fabrication canadienne de Contour. Talon compensé, semelle en crêpe pour votre confort. Disponibles dans diverses pointures et largeurs. Nous vous offrons également un choix de sacs à main ravissants, assortis aux chaussures.
PERSONNEL COMPÉTENT ET BILINGUE POUR VOUS SERVIR
CHARGEX VISA
master charge

TRUDEAU

—suite de la page A 1

à négocier une association économique avec un Québec qui s'autodéterminerait politiquement.

Ainsi donc, lorsque M. Lévesque viendra voir le gouvernement fédéral, note M. Trudeau, «il sera poliment reçu comme il m'a d'ailleurs toujours reçu». Mais Ottawa ne pourra négocier l'association, puisque de telles négociations ne sauraient avoir lieu qu'entre États souverains et indépendants. «Eh bien, puisqu'il n'est pas question de discuter association, discutons de souveraineté pure et simple», pourra suggéré alors M. Lévesque, dans quel cas il se verra répondre que le référendum a porté sur des négociations sur la souveraineté ET l'association.

«Comme nous serons deux interlocuteurs qui n'auront ni l'un ni l'autre mandat pour discuter de souveraineté, il semble bien qu'il faudra opposer à M. Lévesque une fin de non recevoir», conclut M. Trudeau, en mettant les Québécois en garde à l'avance contre l'utilisation que les péquistes ne manqueraient pas de faire de tels résultats.

«Ceux qui donneront un OUI à la question référendaire devraient savoir dès maintenant qu'ils s'engagent dans une impasse, devront savoir dès maintenant que le OUI ne peut mener qu'à un cul-de-sac politique et juridique, puisque, comme je viens de le démontrer, l'association ne peut pas se faire sans associés (il n'y en aura pas) et que l'indépendance ne peut pas se faire sans l'association, donc elle ne se fera pas.»

La perspective du NON, à court terme, n'est guère plus enthousiasmante, soutient par ailleurs M. Trudeau. Cela signifierait que le peuple du Québec veut le renouvellement du fédéralisme, mais avec quels interlocuteurs? Certes pas avec un gouvernement qui veut «détruire le fédéralisme». À moins, ajoute-t-il que le NON soit si fort et si retentissant qu'il force le gouvernement péquiste de M. Lévesque à s'atteler à la tâche de rénover le fédéralisme plutôt que de le détruire.

À titre de «citoyen québécois», le premier ministre a annoncé hier qu'il allait faire la campagne du NON en ce sens, tout en soulignant qu'il n'appartenait pas au gouvernement fédéral comme tel de faire cette bataille. Il se dit confiant que le peuple du Québec fera ce travail lui-même. Qualifiant le référendum d'événement «historique». M. Trudeau fait appel au sens des responsabilités des Québecois. Il y voit pour eux une occasion «d'exprimer leurs vues sur le Canada et sur la place que le Québec peut et doit y jouer.»

Très détendu, rose rouge à la boutonnière, M. Trudeau a fait porter presque tout son discours d'ouverture de la session sur la question référendaire et les tensions qui divisent les différentes régions du pays. Ce discours d'ouverture du chef de gouvernement sert habituellement à défendre le programme législatif et politique qui vient d'être lu par le Gouverneur général.

M. Trudeau a expliqué son insistance à traiter de l'unité nationale par le fait qu'aucun problème économique ou social ne saurait trouver de solution sans que les différentes régions et les collectivités culturelles qui composent le pays n'aient un «vouloir vivre collectif». Et le Parlement d'Ottawa, a-t-il fait valoir, est le seul groupe qui ait pour mandat de parler pour tous les Canadiens.

Dans un monde perturbé, le Canada est un des rares pays qui vit «au sommet de la pyramide du bonheur humain», a soutenu le premier ministre. Mais les forces centrifuges qui le tenaillent depuis une décennie sont son principal ennemi: «l'ennemi de l'intérieur» («The ennemy within»). Les gouvernements provinciaux se doivent de défendre les intérêts de leur région, a-t-il dit, mais lorsque leur «loyauté» ne s'exprime plus à l'égard de l'ensemble du Canada, ils deviennent des ennemis de l'intérieur.

Pour lui, il en va du pays comme du mariage qui doit se revivre tous les jours. Citant Renan, il conclut: «Une nation c'est un plébiscite de tous les jours...»

Le premier ministre s'est attaché également à défendre la légitimité des interventions fédérales dans le référendum. Puisque le gouvernement québécois, dans la question référendaire, réclame la souveraineté, c'est-à-dire le droit exclusif de faire des lois, de percevoir des impôts et de vaquer aux affaires internationales, M. Trudeau rappelle au gouvernement Lévesque qu'il vient justemant de recevoir le mandat d'assumer ces mêmes responsabilités pour l'ensemble du Canada par plus de 60 pour cent des électeurs du Québec.

Ce débat référendaire par parlement interposé se poursuivra demain et dans les prochains jours. Le gouvernement Trudeau confiera quotidiennement à deux ministres le soin de répliquer aux thèses des tenants du OUI. Aujourd'hui, cette tâche reviendra à MM. Marc Lalonde (Énergie, Mines et Ressources) et André Ouellet (Consommation).

LA TENTATIVE DE VOL AVORTÉ

Un employé de la Brink's atteint de coups de fusil

Aucun mouvement de révolte, aucune colère chez les employés de la Brink's qui se sentent impuissants à réagir aux nombreux attentats dont ils vont victimes.

MARTHA GAGNON

Encore hier, l'un d'eux, J. Guy Miller, 33 ans, a été blessé grièvement dans l'exercice de ses fonctions alors qu'il sortait de la Banque de commerce canadienne impériale de la rue Fleury, avec dans ses sacs une somme d'environ $60,000. Le fait n'étonne plus.

«Ce sont les risques du métier et nous devons les accepter. Bien sûr, les gars sont nerveux mais que peuvent-ils faire, sinon changer de job. On gagne entre $18,000 et $20,000», a simplement déclaré à LA PRESSE un employé de la Brink's qui se trouvait sur les lieux de l'attentat et qui s'est empressé de mettre fin à la conversation en disant: «Mais, excuser moi, je n'ai pas l'autorisation de vous parler davantage».

Interrogé hier sur les nombreux attentats, un représentant du bureau de direction de la section technique de la compagnie Brink's, M. Ryhorski a fait ce commentaire: «Les employés savent que leur travail est dangereux au même titre que le travail de policier. Ils se soumettent aux règles du jeu. Je ne pense pas que les démissions ou les départs soient plus nombreux en raison des actes de violence dont plusieurs employés ont été victimes». Selon lui, les conditions de sécurité sont bonnes et il imagine mal comment il serait possible de les améliorer. Le danger reste présent.

«Les employés doivent subir un entraînement de 16 heures en ce qui concerne les armes à feu. Mais voilà, ils sont la plupart du temps victimes d'attentats au cours desquels ils n'ont même pas le temps de se défendre.» On compte environ 225 agents de la Brink's à Montréal. Il s'agit d'un groupe de travailleurs silencieux discrets, très réticents à répondre aux questions des journalistes.

Un policier à la retraite, M. André Brosseau a été témoin de l'attentat survenu, hier. Il raconte l'évènement en ces termes: «J'étais chez le barbier. J'ai entendu des coups de feu. Je suis sorti et j'ai aperçu le gars de la Brink's qui roulait sur le sol. Je me suis approché de lui et j'ai vu qu'il avait été atteint à un bras et à l'estomac. Il souffrait beaucoup.» Selon les informations obtenues, M. Miller reposait hier soir, dans un état stable.

Les deux bandits se sont servis d'un fusil de calibre 12 pour tirer en direction des agents, tout en restant assis dans leur véhicule, une Sunbird rouge 1980.

Le chauffeur du camion blindé a immédiatement riposté en ouvrant le feu par trois fois sur les bandits qui ont pris la fuite les mains vides. La voiture a été localisée par les policiers à l'intersection des rues Sauriol et Garnier. L'arme a également été retrouvé sur la banquette arrière.

Depuis 1966, il y a eu une vingtaine d'attentats contre la Brink's.

(Photo Jean Goupil, LA PRESSE)
Un confrère de la victime.

LÉVESQUE

—suite de la page A 1

«En réalité, c'est beaucoup plus qu'un simple mandat de négocier que nous demande le gouvernement du PQ, observe le chef de l'Union nationale Michel Le Moignan. Soyons réalistes, n'oublions pas qu'un OUI au genre d'égalité que nous propose le gouvernement signifie un OUI à la préparation de l'indépendance politique du Québec, et à sa séparation d'avec le reste du Canada. Car il faut bien prendre conscience qu'une fois engagés sur cette voie, avec toute la force dont dispose la machine gouvernementale, il sera extrêmement difficile de faire marche arrière.»

Le président du Non Claude Ryan avait plus tôt développé cette même thèse, précisant que «le fédéralisme canadien n'a cessé d'évoluer au cours de son histoire et plus particulièrement au cours des vingt-cinq dernières années, et que l'image de stagnation que le PQ lui accroche est beaucoup plus une invention politique qu'une description honnête et loyale de la réalité».

M. Ryan répondait là à un argument du président du Oui qui prétend qu'un vote au NON, c'est un OUI au régime fédéral actuel. «Si le NON l'emportait, a soutenu M. Lévesque, le reste du Canada serait parfaitement en droit de prétendre que les Québécois sont satisfaits du système actuel, ce serait inévitablement un vote pour le statu quo, on nous claquerait la porte pour longtemps sur tout changement constitutionnel significatif.»

Le Premier ministre a par ailleurs sollicité des Québécois un vote massif pour le OUI, «ce OUI doit être un mouvement de fond pan-québécois pour que nous soyons entendus, écoutés et respectés. Si, cette fois, le Québec sait parler fort, personne ne saurait refuser de l'entendre».

Enfin, il a réitéré que le OUI au référendum «c'est un mandat pour négocier le changement, et non pas celui de l'appliquer, avant un deuxième référendum».

QUELQU'UN EST LÀ POUR VOUS ÉCOUTER ET VOUS AIDER

LES PETITES ANNONCES
285-7111

Woolco

Rabais de 24%... à l'achat de chaussures sport!

pour faciliter vos achats

Le jeune sportif aura fière allure...

avec ces chaussures durables et à prix-budget! Empeigne toile, entrée rembourrée vinyle, semelle intérieure coussinée, semelle caoutchouc. Motifs «Homme araignée» bleu garni rouge, «Hulk» vert garni rouge et «Battlestar» bleu garni orangé. Pointures 8 à 3.

Au choix

Prix courant Woolco, la paire: 7.97
Prix spécial Woolco, la paire:

$6

Prix en vigueur jusqu'au samedi 19 avril ou jusqu'à épuisement des stocks en solde.

Woolco

BROSSARD PLACE PORTOBELLO 7200, boul. Taschereau et pont Champlain
LAVAL CENTRE LAVAL Sortie B de l'autoroute des Laurentides et boul. St-Martin
ST-LÉONARD CENTRE LANGELIER 7445, boul. Langelier et Jean Talon est
KIRKLAND PLAZA SAINT CHARLES Sortie 50 de la Transcanadienne et boul. Saint Charles
ST-LAURENT CENTRE LE HAZAR 3750, Côte Vertu (Autobus 147) Transcanadienne sortie 38
LONGUEUIL CENTRE CENTREVILLE boul. Sir Lord Tarvert et Curé Poirier
REPENTIGNY LES GALERIES RIVE NORD 100, boul. Brien
ROSEMÈRE PLACE ROSEMÈRE 401, boul. Labelle
LaSALLE CENTRE LE CAVALIER 8748, boul. Champlain
ST-JEAN LES GALERIES RICHELIEU 478, boul. du Séminaire
VALLEYFIELD CENTRE VALLEYFIELD 30, Dufferin Road
JOLIETTE GALERIES JOLIETTE 1055, boul. Firestone

C'est le OUI de tout le monde.

Et chacun fait sa part.

En s'informant d'abord.
C'est la première fois que la population du Québec est consultée sur son avenir. Ça vaut la peine de bien se renseigner, d'en discuter en famille, entre amis. Il ne faut pas rater cette chance d'obtenir enfin ce qu'on veut depuis si longtemps: **être associés mais d'égal à égal.**

En examinant sans préjugés les avantages du OUI.
Au référendum, on ne vote pas pour ou contre un parti politique. Chaque Québécois, chaque Québécoise doit faire **son** choix pour notre avenir à tous.
Voter NON, c'est renforcer le statu quo.
Voter **OUI,** c'est permettre le déblocage.
Voter NON, c'est tourner en rond.
Voter **OUI,** c'est ouvrir la négociation avec un mandat précis.

En répondant à la vraie question, pas à des interprétations.
Certains ont intérêt à fausser le sens de la question posée. Il est donc important que chacun lise bien la question officielle. C'est sur cette question que chacun va voter, pas sur des interprétations.

En appuyant le Regroupement national pour le OUI.
C'est le **OUI** de tout le monde, financé par tout le monde (aucune contribution de compagnies ou d'organismes). Tous peuvent devenir membres du **Regroupement**. Si vous ne l'avez déjà fait, demandez votre carte **Québec printemps 1980** en communiquant avec le bureau du **Regroupement national pour le OUI** de votre circonscription ou en joignant $2.00 au coupon-réponse ci-dessous.

Je désire devenir membre du **Regroupement national pour le OUI.**
J'inclus ma contribution de $ _____
Nom: _____
Adresse: _____
Postez à:
Le Regroupement national pour le OUI
1430, rue St-Denis
Montréal, Qué. H2X 3J8
(514) 842-4251

Le Regroupement national pour le OUI

Autorisé par Jean-Pierre Nepveu, agent officiel du Regroupement national pour le OUI, 1430, rue St-Denis, Montréal

Pierre Foglia

Mitrailleuses à vendre

■ En fin de semaine passée, en la chic caserne des Fusilliers du Mont-Royal (près du carré Saint-Louis), se tenait l'exposition annuelle des collectionneurs d'armes du Québec.

Je suis allé y faire un tour. Je pensais rester cinq minutes, je suis resté deux heures. Au début je n'ai rien vu d'autre que des fusils et des revolvers sur des tables, des gens se promenaient autour... il ne se passait pas grand-chose.

J'allais sortir quand je suis passé devant une table sur laquelle était une mitrailleuse, utilisée, je l'ai su après, par l'armée allemande durant la dernière grande guerre. Une arme assez impressionnante, en batterie sur son trépied, presque aussi longue que la table.

À côté de moi, un Français, la soixantaine martiale des anciens combattants, regardait la mitrailleuse, passait sa main sur le fût, se penchait pour la voir sous un autre angle, et finit par dire: «Oui c'est ça. C'est bien avec ça que les Boches nous tiraient sur la gueule en 40... — Voulez-vous l'acheter...?» lui a demandé, sans rire, le propriétaire de la mitrailleuse.

Quand j'ai entendu le vieux Français répondre, sans rire lui non plus: «Je vais y penser...», j'ai compris que personne ne riait dans cette histoire-là, j'ai compris que c'était une histoire «pour de vrai». J'ai aussitôt pensé que ce dimanche après-midi qui s'annonçait pourtant bien straight commençait à prendre une tournure délicieusement capotée. J'ai eu le flash du vieux Français rentrant à la maison, sa mitrailleuse sous un bras, sa baguette de pain sous l'autre...

Et j'ai commencé à regarder l'exposition d'un autre oeil. Je suis retourné à la table où il y avait des articles militaires, des médailles, des décorations, des parements, des insignes, des dagues, même une photo jaunie, et j'ai noté que ces articles appartenaient tous à l'uniforme SS. La photo étant celle qu'un quelconque Busch, généralfeldmarshall des Afrikakorps. Il y avait même un étandard funéraire que les SS déployaient sur les cercueils de leurs morts. Et sur chaque article, les prix étaient marqués, de trente sous pour un bouton de vareuse d'officier SS à $300 pour une dague de fusil SS.

«Qui achète ça?

— Des collectionneurs, m'a-t-on répondu.

— Pourquoi?

— Pour les mêmes raisons qu'on collectionne les pièces de monnaie, les timbres, les pipes...»

Bref, en toute innocence. Une collection comme une autre. «Même une collection qui a pris beaucoup de valeur, depuis la série télévisée «Holocauste», dans laquelle les SS sont en vedette», m'a-t-on encore expliqué, toujours sans rire évidemment.

Là, je me suis posé une question: «Est-ce moi qui suis gelé ou sont-ce eux...?» Et apercevant deux têtes sympathiques un peu plus loin, je décidai d'aller respirer l'air de ce côté-là.

C'était des jeunes. Entre eux deux il y avait un fusil-mitrailleur de fabrication belge encore en service dans l'Armée anglaise. Le jeune qui voulait l'acheter disait:

«Je te donne $1,000 pour, cash!

— Ecoute, répondait celui qui ne voulait pas vendre, ce matin j'ai mis le prix dessus: $735. Puis je l'ai retiré, au fond je ne veux pas le vendre...

— Pourquoi? Ai-je demandé, m'immisçant dans leur conversation... Ils m'ont regardé comme si j'avais proféré la plus grande débilité du siècle.

— Parce que quand il me l'aura vendue, il ne l'aura plus, a dit celui qui voulait acheter...

— Et quand je ne l'aurai plus, il faudra que j'en trouve un autre», m'a dit celui qui ne voulait pas vendre.

J'ai cherché dans quelle branche ils pouvaient bien être tous les deux pour avoir besoin à ce point-là d'un fusil-mitrailleur belge. Ce n'était sûrement pas des militaires, à ceux-là on fournit les armes gratuitement. Des chasseurs de corneilles?... Non plus. L'un est étudiant en histoire à l'Université de Montréal, l'autre je ne me souviens plus, mais ce n'était pas chasseur de corneilles.

Là j'ai répondu à la question que je me posais tantôt: «*Ils sont bien plus gelés que moi*, peut-être même ferais-je bien de m'éloigner», ce que je fis après une dernière halte à l'étalage d'un aimable monsieur dont l'innocent passe-temps est de reproduire avec des figurines et des armes miniaturisées, les grandes scènes de l'épopée napoléonnienne.

Tendant un doigt perfide vers la maquette j'ai demandé: «C'est Napoléon Bonaparte ça?... Saviez-vous que sa grand-mère était turque?»

Le charmant monsieur ne le savait pas. Nous nous sommes séparés bons amis quand même et j'ai quitté l'exposition non sans avoir adressé quelques reproches à l'un des organisateurs: «Monsieur, je suis déçu de la pauvreté de vos pièces et de l'indigence de vos collectionneurs. Pas de bombes à hydrogène? Point de fusée nucléaire à tête chercheuse?»

J'ai presque claqué la porte en sortant.

J'ignore de quoi j'avais l'air dans la rue, mais un ami que je croisais au Carré, à deux pas, m'a dit: «T'as l'air bien flyé, bonhomme...»

Je lui ai répondu que je venais de me shooter au napalm.

Lamontagne pilotera le F-18

■ OTTAWA (PC) — Malgré la crainte que les intempéries cloueraient au sol deux F-18A à Saint Louis, les deux prototypes sont arrivés, hier mardi, à l'heure convenue à l'aéroport militaire d'Uplands.

Lundi, on avait annoncé la remise à mercredi de la signature du contrat entre le gouvernement fédéral et McDonnell Douglas Corp. parce que les appareils ne pouvaient voler qu'à vue et qu'au surplus le mauvais temps faisait appréhender des retards.

Avant la signature, le ministre de la Défense, M. Gilles Lamontagne, pilote d'aviation durant la guerre, doit faire une envolée d'essai.

Jusqu'à présent, McDonnell Douglas n'a produit que onze F-18A et tous pour la marine américaine.

Offre spéciale des superpros de la stéréo

Chaîne stéréo Sony/Yamaha

— Récepteur stéréo AM/FM Sony STR-V3 avec amplificateur 2 × 35 watts rms incorporé.
— Platine tourne-disque semi-automatique à entraînement direct Sony PST-15.
— Cellule magnétique Ortofon FF15 XE-MK 11.
— Enceintes acoustiques Yamaha NS-440.

Prix suggéré PLM*: $954
Prix Payette: $679

Magnétocassette stéréo Sony TC-K60 à prix très avantageux (non illustré)
— Indicateur jumelé de crête à cristal liquide pour un enregistrement plus précis.
— Mécanisme électronique pour le repérage automatique de programmes.

Prix suggéré PLM*: $749.95
Prix Payette: $419

SONY YAMAHA AUDIO

*Prix suggéré par les manufacturiers

Le plus grand centre de la stéréophonie, de l'audio-visuel et de l'électronique à Montréal.

payette radio
les superpros.

730, rue Saint-Jacques, Montréal 878-4771
(Face à la Place Victoria)

Stationnement gratuit
METRO
master charge CHARGEX VISA

Ouvert le jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. du soir et le samedi jusqu'à 5 h.

$12 MILLIONS

Projet de courses de lévriers sur la Rive sud

■ Un projet de piste de courses de lévriers de $12 millions est présentement en voie de réalisation sur la Rive sud de Montréal.

GERMAIN TARDIF

C'est ce qu'a confirmé, hier, à LA PRESSE, le président de la Société de courses nationales, M. Jacques Boulais, d'Iberville.

M. Boulais n'a pas voulu révéler l'endroit exact de cette piste, dont le nom exact est «cynodrome», histoire d'éviter toute spéculation indue de terrains.

Il se peut, toutefois, et M. Boulais n'a pas rejeté cette hypothèse, que l'emplacement se situe entre La Prairie et Lacolle. Pour faciliter la viabilité du projet, il faudrait, en effet, que le cynodrome soit érigé non loin d'une autoroute, pour en faciliter l'accès aux automobilistes, et non loin de la frontière, pour attirer le plus d'Américains possible.

Selon les concepteurs, il s'agirait d'une piste où serait instauré le système de pari mutuel qui, comme on le sait, rapporte des revenus au Québec, en vertu des lois existantes.

Ce projet, a précisé M. Boulais, est né, il y a déjà une dizaine d'années, soit en 1970. Depuis lors, aucune décision n'a été prise, du côté gouvernemental, mais le dossier est toujours resté pendant devant la Régie des courses du Québec, ce qui veut dire qu'il demeure toujours ouvert.

Il semble, par ailleurs qu'il soit enfin viable, à la condition qu'on en vienne, à Québec, à une entente multi-ministérielle (Revenu, Tourisme, Trésor, Agriculture, etc.).

L'un des problèmes à régler sera celui ayant trait à la protection du territoire agricole.

Le terme «cynodrome» provient de deux mots de l'ancien grec. L'un «cynos», veut dire «chien». L'autre «dromos», signifie «course»!

SOS de petits propriétaires

■ Craignant de ne pouvoir garder leurs maisons, plusieurs petits propriétaires souhaitent l'aide du gouvernement fédéral.

Ainsi, les Ligues de propriétaires de Mascouche et de Terrebonne ont décidé de faire front commun pour demander des subventions au gouvernement fédéral.

Pour information, communiquer avec le président Michel Descoteaux à 474-1896.

LONGUEUIL
SAINT-MALO
MANOIR POUR RETRAITÉS

PHASE 2 PHASE 1

Le Saint-Malo vous offre plus pour votre argent. Il est situé à Longueuil tout près du métro donnant vue sur le St-Laurent et Montréal.

LE SAINT-MALO
390, rue Bord de l'Eau
Longueuil (Québec)
J4H 3Z4
(514) 651-0290
Ouvert 7 jours par semaine

VENEZ COMPARER
Nos prix incluent les item suivants:
- Suites spacieuses 1½ - 2½ - 3½;
- Trois (3) repas par jour servis à la salle à manger (vin inclus au souper);
- Entretien ménager tous les jours;
- Draps et serviettes fournis et entrenus par la maison
- Soins infirmiers d'urgence jour et nuit;
- Bain tourbillon;
- Service religieux;
- Programme de loisirs et d'activités;
- Service d'intercom 24 heures par jour;
- Sonnerie d'urgence;
- Chauffage électricité et air climatisé;
- Câble de télévision;
- Détecteurs thermiques;
- Service de sécurité;
- De très grandes pièces;
- Toutes les taxes;
- Grand terrain aménagé incluant potager;
- Réceptionniste à l'entrée 24 heures par jour;
- Esthéticienne; • Salon de coiffure;
- Nettoyeur; • Dépanneur;
- Salle d'activité communautaire (bridge, bingo, carte, spectacle);
- Salon aux étages; • Cinéma, billard;

Facultatif:
• Garage • Repas livrés aux suites • Repas pour invités • Lavage d'effets personnels.

FAUCHER PISCINES et le CHLORE H.T.H Olin

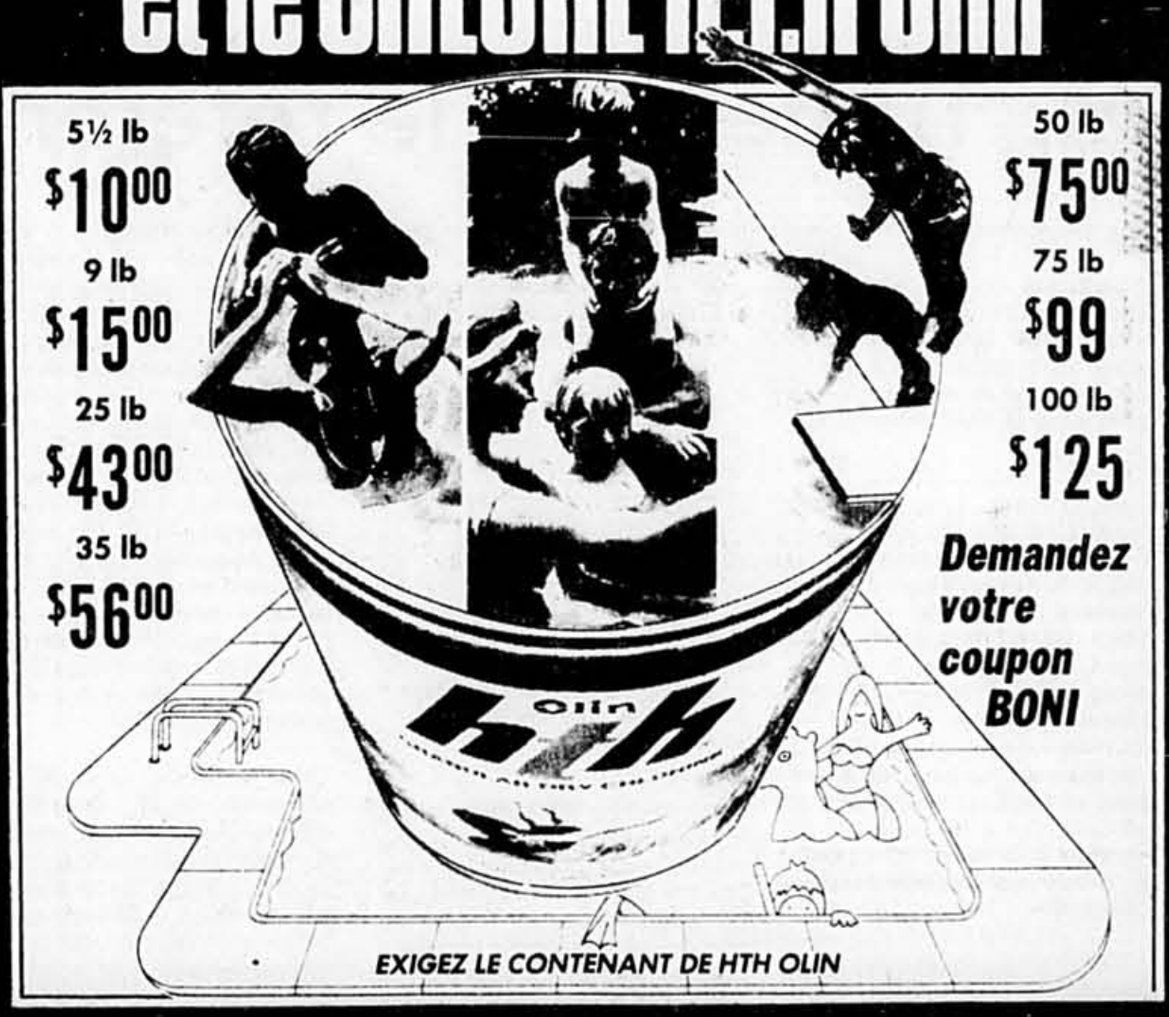

Faucher le vrai des bas prix

4 CENTRES DE PISCINES FAUCHER POUR MIEUX VOUS SERVIR

BOUCHERVILLE
Sortie 95 de la Transcanadienne
655-3630

LAVAL - PONT-VIAU
48, boul. des Laurentides
384-7340

REPENTIGNY
622, rue Notre-Dame
581-6943

RIVE SUD - BROSSARD
5811, boul. Taschereau
(Ouverture le 15 avril environ)

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

FERNAND ROY
vice-président exécutif

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Le sprint final du débat référendaire

Les jeux sont faits. C'est le mardi 20 mai que les Québécois seront appelés à dire oui ou non à la fameuse question référendaire.

Avec l'émission des brefs dans la matinée d'hier, c'était la date la plus rapprochée qui pouvait être choisie. Certains observateurs en déduisent que le Parti québécois aurait ainsi voulu battre le fer pendant qu'il est chaud, convaincu d'après ses sondages internes qu'il avait présentement le vent dans les voiles.

C'est possible, mais si on se fie de préférence aux relevés d'opinion connus jusqu'ici, les options en présence seraient plutôt nez à nez et le suspense pourrait bien durer jusqu'à la fin de la campagne. Quoi qu'il en soit, il est heureux que le premier ministre se soit décidé pour une date hâtive, car le débat, même s'il n'a commencé officiellement qu'hier, est déjà en pratique engagé depuis longtemps et, dans bien des milieux, on estime que le plus tôt on y mettra fin le mieux ce sera.

Une campagne de trente-cinq jours, compte tenu de ces discussions antérieures, devrait d'ailleurs être amplement suffisante pour éclairer la population. On voit mal les arguments tellement nouveaux qu'on pourrait invoquer en faveur de l'une ou l'autre thèse en présence. Encore hier, dans les échanges qui ont eu lieu au moment où M. Lévesque annonçait l'émission des brefs référendaires, on a pu se rendre compte que les chefs de file ne faisaient à peu près que se répéter. Comme l'a dit le premier ministre, ces échanges n'ont constitué qu'une «reprise en capsules» du débat de trois semaines sur la «question» du mois dernier.

Ces trente-cinq jours qui viennent, il ne faut malheureusement pas se le cacher, continueront de diviser toujours davantage une population déjà meurtrie par ses divergences de vues sur son avenir constitutionnel. Ces divisions déchirent francophones et anglophones, francophones entre eux, membres d'une même famille, d'une même association, d'un même syndicat, d'un même parti politique.

Ces divisions, il faut espérer qu'on ne cherchera pas délibérément à les aggraver. Il y a eu à ce propos des stratégies douteuses de part et d'autre. On songe au mouvement des Yvette en faveur du non et à celui des chrétiens pour le oui. Il n'y a pas, face à la question constitutionnelle, des positions qui puissent être propres aux femmes ou aux chrétiens comme tels. Nous sommes tous dans le même bateau et les motifs en faveur d'une ou de l'autre option ne peuvent différer selon qu'on se classe dans la catégorie des jeunes, des adultes, des gens âgés, des hommes, des femmes, des chrétiens ou des athées.

Il faut espérer aussi qu'on s'attachera davantage aux idées qu'aux personnes. On ne doit pas voir d'un côté des aventuriers irréfléchis ou, de l'autre, des traîtres à leur race. Il faut être capable, au contraire, de maîtriser ses préjugés pour reconnaître dans les deux camps des gens honnêtes et sincères qui défendent simplement l'option constitutionnelle qu'ils jugent la plus avantageuse pour leurs concitoyens.

Il y a eu suffisamment de mots blessants prononcés jusqu'ici. Il ne faut pas oublier qu'au lendemain du référendum nous devrons continuer de vivre ensemble et de travailler à l'essor du Québec, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de la Confédération.

Qu'on fasse un débat viril, soit. La question est agitée depuis si longtemps qu'il faut la vider. Mais, de grâce, qu'on ne fasse pas flèche de tout bois sous prétexte de faire gagner son oui ou son non.

De toute façon, le sort des deux options est maintenant entre les mains de la population. C'est à elle de dire, le plus clairement possible, ce qu'elle pense des arguments qu'on lui a présentés dans le passé et qu'on lui présentera encore dans les jours qui viennent. Il faut attendre son verdict.

Il est peut-être malheureux de constater que le bulletin de vote ne lui permettra pas de se prononcer comme tel sur d'autres propositions que celle du PQ. Mais il faut admettre que ce référendum n'aurait pas eu lieu sans l'arrivée au pouvoir de ce parti et que, par conséquent, il était, somme toute, assez normal de lui laisser l'initiative de la question comme celle de la date du scrutin lui-même.

Ses adversaires n'ont pas le choix. Ils doivent jouer le jeu de la démocratie. Ils pourront toujours, par la suite, si le vote n'est pas décisif et s'ils reprennent le pouvoir, soumettre d'autres questions de leur choix eux aussi à l'ensemble des Québécois.

Donc, le débat est maintenant formellement engagé dans son sprint final. Laissons-le suivre son cours, en ne tentant pas de l'enflammer outre mesure. Le reste du Canada aura les yeux sur nous. Ne lui donnons pas l'occasion de mettre en doute notre maturité et notre sens de la démocratie.

VINCENT PRINCE

Begin pourrait se montrer plus souple

Même si les Présidents Carter et Sadate ont pu donner l'impression, la semaine dernière, de faire front commun contre Israël au sujet de la question palestinienne, c'est en quelque sorte en position de force que le Premier ministre Menahem Begin défend son point présentement à Washington.

MM. Carter et Sadate ne veulent sûrement pas en donner l'impression, mais ce sont eux qui sont demandeurs dans les démarches en cours. Pour des raisons électorales et de prestige qui crèvent les yeux, ils ont besoin, l'un et l'autre, d'annoncer un progrès dans les négociations d'ici le 26 mai, et leur succès dépend des concessions que voudra faire M. Begin au nom d'Israël.

Or, il est plus que probable que M. Begin ne fera pas les concessions majeures qu'on attend de lui, attendu qu'il estime en avoir déjà assez fait, de concessions, et même il considère avoir été le seul à en avoir fait de vraiment conséquentes et coûteuses, notamment dans le Sinaï.

M. Begin ne tolérera pas qu'on remette en question le statut de Jérusalem, et il continuera à ne pas être ébranlé par l'argument selon lequel l'établissement de nouvelles colonies juives en Cisjordanie gêne les négociations d'un accord, car il a désormais la conviction que c'est parce qu'Israël s'oppose, et s'opposera toujours, à l'établissement d'un État palestinien indépendant en Cisjordanie que les négociations bloquent et bloqueront indéfiniment.

De son côté, le Président Carter n'est pas en mesure de forcer la main de M. Begin. La gaffe qu'il a commise à l'ONU en laissant voter une motion qu'il dut désavouer par la suite, le place dans une situation gênante. C'est lui qui devra vraisemblablement se montrer conciliant face aux positions israéliennes.

Si fortes, toutefois, que paraissent les positions de M. Begin, elles respirent une intransigeance qui, pour être explicable, n'en est pas moins outrancière. Le Premier ministre israélien et ses conseillers font peut-être une équation trop exclusive entre Palestiniens et OLP. En voulant trop faire échec aux extrémistes, ils s'aliènent les modérés.

Si Israël élargissait sa conception de l'autonomie en Cisjordanie en ayant en pensée les Palestiniens qui y vivent, plutôt qu'une OLP qui ne veut rien entendre, et si on tentait de se concilier les faveurs de cette population plutôt modérée, pourquoi ne serait-ce pas un risque à courir? En tout cas, Israël a les moyens militaires de le courir.

JEAN PELLERIN

Droits réservés

LE RÉFÉRENDUM

M. Trudeau et le référendum

Le premier ministre Trudeau a traité hier après-midi, aux Communes, du problème de l'unité qui se manifeste aujourd'hui dans plusieurs régions du Canada, mais plus particulièrement du référendum qui se tiendra au Québec le 20 mai prochain.

M. Trudeau a parlé de ces deux questions qui le passionnent avec une modération, un calme qui auraient trahi du détachement chez un autre que lui. Ceux qui le connaissent devinaient que la gravité du ton reflétait la gravité des événements historiques que traverse le Canada. Le politicien le cédait à l'homme d'État affronté à une crise majeure et plus soucieux de convaincre et de rallier les citoyens à la cause qu'il plaide qu'à impressionner et séduire l'électorat.

Il a fait un bref panégyrique du Canada, ce pays paisible entre tous, fraternel, riche à tous égards, doté d'institutions démocratiques exemplaires, bref un pays qui fait envie dans le monde. Mais, ayant dit cela, il ne semble plus comme naguère scandalisé par ces forces centrifuges qui menacent l'unité et l'avenir du pays; il a au contraire reconnu dans une certaine mesure le bien-fondé de la tentation à l'isolationnisme régional qui se manifeste un peu partout au Canada.

Comme cette tentation tient en grande partie au fait que des groupes de citoyens se sentent mal partagés, M. Trudeau croit qu'au lieu d'affaiblir le pouvoir central, il faut le renforcer pour lui faire mieux jouer son rôle de répartiteur de la richesse et d'arbitre, en même temps qu'il faudra améliorer les institutions gouvernementales de manière à ce que tous les citoyens s'y sentent bien représentés et entendus.

Au sujet du référendum on ne s'étonnera pas que M. Trudeau n'aime pas la question qui, pour lui, est ambiguë et procède de l'intention de leurrer la population qui ne veut pas la souveraineté du Québec. Or cela pose le problème du sens qu'il faudra donner au mandat que le oui donnerait au gouvernement québécois.

M. Trudeau a été très clair: advenant un oui, le gouvernement fédéral ne pourra négocier avec le Québec une nouvelle association économique d'égal à égal, comme s'il s'agissait de deux États souverains. Il ne pourra pas non plus négocier la souveraineté du Québec parce que celui-ci n'en aura pas donné spécifiquement le mandat au référendum et qu'Ottawa n'a pas de mandat non plus pour ce faire. Or, comme M. Lévesque a déjà déclaré officiellement que la souveraineté et l'association sont indissociables, qu'ils doivent être négociés simultanément, ni l'une ni l'autre ne pourra être négociée en vertu du mandat que recherche le gouvernement québécois et sa démarche échouera.

Par ailleurs, une réponse négative serait interprétée comme une volonté de réforme du fédéralisme canadien. Mais ce ne sera pas facile avec un gouvernement québécois qui n'y croit ni n'en veut. A moins que le non récolte une si forte majorité que le gouvernement péquiste se voit alors forcé de reconnaître que le Québec veut demeurer dans la fédération canadienne et renonce à son projet.

Cette mise en garde officielle du Premier ministre canadien, au moment où débute la manche décisive de la campagne référendaire, prend une importance majeure. On sait maintenant quel sens donnera éventuellement le gouvernement fédéral au mandat que pourrait obtenir le gouvernement Lévesque. Les Québécois non souverainistes, qui souhaitent simplement donner à leur gouvernement un mandat pour débloquer les choses, savent maintenant que celui-ci conduira à une impasse politico-juridique qui pourra retarder plutôt qu'accélérer la réforme fédérale.

Cette intervention de M. Trudeau embarrassera les promoteurs du oui. Les Québécois, qui ont voté massivement le 18 février pour donner au gouvernement fédéral la souveraineté que le gouvernement péquiste voudrait lui retirer à la faveur d'un mandat ambigu, viennent de se faire dire que leur gouvernement à Ottawa prend au sérieux le mandat qu'il a reçu d'eux.

Par ailleurs, sachant cela, le camp du non pourra apporter une riposte beaucoup plus solide et cohérente aux prétentions du camp adverse quant au mandat qu'il réclame.

MARCEL ADAM

Dans la presse anglophone

La promesse d'une loi 101 moins restrictive, un «truc démagogique»

Afin de rendre certaines déclarations de ses partisans moins inquiétantes pour les électeurs nonfrancophones, le premier ministre Lévesque a déclaré que dans un Québec souverain, il ne serait pas nécessaire de maintenir une loi linguistique restrictive. Après l'indépendance, a-t-dit dit, le Québec, sans nécessairement abolir cette loi restrictive, pourrait la laisser tomber en désuétude par manque d'application dans la pratique. ..

Pendant des années, on nous a dit que l'identité française était en danger parce qu'elle était submergée par le raz de marée des disques, films, radio, télévision et journaux de langue anglaise — ce qui rendait obligatoire l'adoption de lois linguistiques restrictives, pour protéger l'identité française du Québec.

Le seul fait d'avoir obtenu l'indépendance suffira-t-il pour que les signaux de radio et de télévision s'arrêtent à la frontière du Québec? Bien sûr que non. S'il est vrai que l'identité française n'aura pas besoin de la protection d'une loi linguistique restrictive après l'indépendance, elle n'en a pas besoin maintenant.

C'est le désir des Québécois de protéger leur identité française qui a fait fleurir cette identité non pas seulement numériquement et économiquement, mais aussi intellectuellement et artistiquement.

Longtemps avant l'adoption de la Loi 101, les étudiants francophones des universités québécoises avaient abandonné l'apprentissage de l'anglais, en nombres de plus en plus grands, sous l'influence des enseignements nationalistes.

Si M. Lévesque croit vraiment qu'il peut cesser d'appliquer la Loi 101 après l'indépendance, ou du moins certaines de ses exigences les plus extrêmes, il peut cesser de les appliquer dès maintenant. Ce sera la meilleure façon d'alléger la «paranoïa» des minorités linguistiques du Québec. Le fait de promettre de le faire uniquement après que ces minorités l'auront aidé à gagner le référendum est un truc démagogique peu digne de lui.

Evidemment, trop nombreux sont ceux, parmi ses supporteurs — ceux qui justement provoquent la «paranoïa» — qui ne laisseraient pas le premier ministre faire preuve d'autant de flexibilité, et M. Lévesque le sait. Par conséquent, il se montrerait plus honnête en se bornant à dire que le Québec donne à ses citoyens anglophones un traitement bien meilleur, dans le domaine de l'éducation, que celui que subissent les francophones dans les autres provinces: cela, malheureusement, est vrai. — Le 2 avril

«The Ottawa Journal»
(Traduit par la PC)

Québec consacrera $7,34 millions au développement de la Basse Côte-Nord

QUÉBEC — Pluie de dollars sur la Basse Côte-Nord!

Au cours de l'exercice financier 80-81, le gouvernement du Québec dépensera $7,340,000 pour la réalisation de projets dans les secteurs du transport, de la pêche, de l'éducation, des communications et des affaires municipales. Il est même possible qu'on ajoute quelques autres millions de dollars dès cette année pour compléter des projets supplémentaires dans les pêcheries et l'éducation.

PIERRE VINCENT
de notre bureau de Québec

Il s'agit là de la première phase de mise en chantier de multiples plans quinquennaux sectoriels. «Le développement de la Basse Côte-Nord représente l'un des défis les plus fascinants pour l'avenir, déclare Camille Laurin. C'est un territoire immense à apprivoiser, à construire et à ouvrir à l'ensemble des citoyens québécois».

Cette décision, annoncée hier à Québec, à Sept-Iles, à Chevery et à Lourdes-de-Blanc-Sablon par le ministre d'Etat au développement culturel, découle d'un rapport d'une mission interministérielle conduite l'été dernier sur la Basse Côte-Nord. Les gens de là-bas avaient alors fait connaître leurs problèmes à la douzaine de fonctionnaires qui les visitaient: isolement géographique, éparpillement sur un territoire de près de 400 kilomètres sans voies de communication adéquates, difficultés à développer une économie solide à partir des ressources mêmes du territoire et dans le respect des traditions.

La mission, composée de fonctionnaires représentant l'OPDQ, le ministre d'Etat au développement culturel, les ministères des Communications, des Affaires culturelles, de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, de même que la municipalité de la Côte-Nord du Golfe Saint-Laurent, avait conclu, à la fin de l'an dernier, que le gouvernement devait préparer un plan quinquennal de développement et créer un Comité interministériel de coordination.

Le Conseil des ministres a adopté ces recommandations le 27 février dernier. Et, hier, Camille Laurin a précisé les priorités d'intervention sur la Basse Côte-Nord pour l'année 80-81:

• Les transports: $2,000,000 pour les travaux de terrassement, de gravelage et de revêtement bitumineux dans le secteur de la route 138 entre Vieux-Fort et Blanc Sablon, et cela n'est que la moitié des dépenses prévues à ce chapitre d'ici à deux ans.

• Les pêcheries: $550,000 pour la construction d'une usine de salage de poisson à Natashquan, et la possibilité de faire débloquer des crédits supplémentaires de $1,2 million pour la construction d'usines de salage, de séchoirs et de fabriques à glace à Blanc-Sablon, à Kégaska, à Middle Bay et à Tête-à-la-Baleine

— si la réalisation de ces derniers projets n'était pas possible cette année, elle est promise pour sûr l'an prochain. $1,4 million pour la construction de quatorze bateaux de pêche. $75,000 pour étudier la possibilité de créer une agence québécoise qui transigerait avec l'Office de commercialisation du poisson salé. $60,000 pour une ligne de production pour le crabe à La Tabatière. $75,000 pour fournir l'expertise nécessaire au constructeur de Kégaska et le qualifier ainsi pour la construction de bateaux de pêche pour la région. Enfin, ouverture d'un bureau administratif à Blanc-Sablon et d'un laboratoire de recherche régional à La Tabatière.

• Amélioration de la qualité de la vie: $40,000 pour des ressources humaines additionnelles; $166,000 pour l'achat d'équipements d'entretien; $100,000 pour la construction d'une résidence pour les employés municipaux, $505,000 pour l'aménagement de rues, et $183,727 pour la construction de réseaux d'aqueduc.

• Education: dès cet automne, tous les enfants demeurant sur ce territoire auront accès au niveau du Secondaire III dans leurs écoles, et l'implantation du Secondaire IV et V est promise pour très prochainement. Par ailleurs, on dépensera $1,935,000 pour agrandir et réaménager une école à La Tabatière, et $150,000 pour construire ou améliorer les résidences d'enseignants à La Tabatière, à Lourdes-de-Blanc-Sablon, à Bradore Bay et à Blanc-Sablon.

• Communications: $50,000 pour faire fonctionner un journal régional.

Compte tenu du fait que les trois quarts de la population là-bas sont des anglophones, les sommes d'argent prévues à l'Education iront principalement dans des écoles anglaises. Et le journal sera vraisemblablement rédigé aux trois quarts anglais.

L'Est craint surtout l'agence de tamisage

HALIFAX (PC) — Les hommes d'affaires et le ministre d'État au développement de la Nouvelle-Ecosse s'inquiètent des pouvoirs accrus, prévus dans le discours du Trône, de l'Agence de tamisage des investissements étrangers.

«Les indications de nationalisme économique nous venant d'Ottawa me terrifient», a déclaré M. Gérald Doucet, président du Conseil économique des provinces de l'Atlantique.

«L'intérêt des provinces centrales ne coïncide pas toujours avec celui des provinces de l'Atlantique, dit-il.

«Nous avons recherché des investissements étrangers depuis le début de la Confédération parce que nous en avions besoin et que nous n'avions pas eu les mêmes occasions d'en trouver que d'autres parties du Canada.

«Si les investisseurs étrangers ont l'impression que leur argent n'est pas le bienvenu au Canada, les provinces de l'Atlantique seront les premières à en souffrir.»

Le ministre du Développement trouve l'idée «passablement déplorable» et ajoute qu'elle peut avoir des conséquences graves, en particulier pour plusieurs projets en cours.

«Il est particulièrement déplorable que le gouvernement du Canada songe à favoriser la politique d'isolement du Canada central aux dépens du peuple des provinces de l'Atlantique.»

Il a ajouté qu'il se proposait d'implorer le ministre de l'Industrie, M. Herbert Gray, d'exclure l'Atlantique de cette «aberration».

M. Thornhill a dit qu'il s'attendait à ce que les premiers ministres de l'Atlantique prennent une position commune, mais qu'il ne s'agit pas d'expédier un télégramme à Ottawa parce que la question est trop sérieuse pour cela.

QUELQU'UN EST LÀ POUR VOUS ÉCOUTER ET VOUS AIDER

LES PETITES ANNONCES DE la presse

285-7111

fiducie populaire...
pour votre intérêt!

dépôt garanti 15%

de 90 à 179 jours Minimum $5000.00
Une institution des Caisses Desjardins.

Un placement extrêmement sûr dont le taux d'intérêt est garanti de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance et ce, sans frais d'adhésion, de gestion ou de fermeture.

Renseignez-vous sur notre gamme complète d'échéances et de taux.

1405, boul. Henri-Bourassa est
Montréal, Québec H2C 1H1
(514) 382-2282

Institution inscrite à la régie de l'assurance-dépôt du Québec

FÉDÉRATION DE MONTRÉAL DES CAISSES DESJARDINS

ESTIMATION GRATUITE
382-2201
SERVICE À DOMICILE GRATUIT

PROMOTION
TAPIS
3 POUR 1

VOUS OBTENEZ LE TAPIS, SOUS-TAPIS, INSTALLATION POUR UN SEUL BAS PRIX

TAPIS SPLUSH
100% nylon très durable
Ord.: $16.99
$12 v.c.

SPLUSH CISELÉ
100% nylon très résistant intachable
Ord.: $18.99
$14 v.c.

SAXONY
Très beau tapis épais et durable. 100% Dracon
Ord.: $19.99
$16 v. c.

SATINÉ
Luxueux tapis aux couleurs très décoratives
Ord.: $22.99
$18 v.c.

AMENTE
100% polyester de Bigelow. Très belle apparence.
Ord.: $27.99
$22 v. c.

Un TAPIS par excellence
100% nylon de Harding. Très velouté
Ord.: $29.99
$27 v. c.

LIQUIDATION
DUE À UN SURPLUS D'INVENTAIRE

a PRÉLART PREMIÈRE QUALITÉ $3 v. c.
b TAPIS COMMERCIAL $5 v. c.
c TAPIS À MOTIF $7 v.c.
d TAPIS MARBRÉ $9 v. c.

Ceci n'inclut pas l'installation à $1.50 la v. c.

VISA
master charge

• MISE DE COTÉ ACCEPTÉE
• PLAN BUDGÉTAIRE DIFFÉRÉ

TOUS NOS TAPIS PROVINNENT DE MANUFACTURIERS RECONNUS TELS QUE HARDING, CELANESE, ETC.
Claude A. Bouchard, Président

TAPIS CONTINENTAL
8270, boul. SAINT-LAURENT, Montréal

TRIBUNE LIBRE

LA PRESSE, MONTRÉAL, MERCREDI 16 AVRIL 1980

LE RÉFÉRENDUM

OUI

NON

N.D.L.R.

- *Étant donné l'abondance du courrier, la concision est fortement recommandée.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

C'est M. Rocard qui a raison . . .

M. Marcel Adam
Éditorialiste en chef
LA PRESSE
Monsieur,

C'est M. Rocard qui a raison. Pour quiconque a vécu en Europe (comme moi pendant deux ans, en plus de huit ans dans la Fédération états-unienne), ou bien y a simplement voyagé, ou même pour quiconque lit simplement les journaux, il est très évident que la Communauté européenne ressemble beaucoup plus à une formule de souveraineté-association qu'à une fédération. L'Europe des Neuf est faite de nations souveraines qui ont librement délégué par traité certains pouvoirs économiques à un organisme central. Le budget européen est mince en regard des budgets nationaux. L'organisme central ne lève aucun impôt direct: ses crédits doivent lui être votés par chacun des États souverains.

L'indépendance politique de chaque nation est totale, au point que les unes font partie de l'alliance militaire de l'OTAN alors que la France n'en fait pas partie. Qui a parlé pour «l'Europe» concernant, par exemple, le boycottage des Jeux olympiques de Moscou? Personne, bien sûr. Mme Thatcher s'est prononcée pour la Grande-Bretagne, M. Giscard d'Estaing pour la France, et M. Schmidt pour l'Allemagne. Et ils n'ont pas tous dit la même chose. (...)

Chaque Etat a le contrôle de ses richesses naturelles; les prix agricoles sont déterminés par négociation sans que l'organisme central puisse les imposer. Chaque nation a très évidemment sa politique d'achat préférentiel (l'achat chez soi) en matière d'équipements publics tels que les fournitures militaires, les transports, les bâtiments gouvernementaux, etc. Chacun finance sa recherche scientifique chez soi. Bien sûr, il y a aussi des projets qui impliquent des collaborations volontaires de deux ou plusieurs membres (par exemple dans l'industrie aérospatiale) et des collaborations avec des Etats extérieurs aux «Neuf» (Centre européen de recherches nucléaires).

Tout cela, M. Bourassa, homme bien renseigné, le sait très

bien; il essaie simplement de torturer les faits pour les faire coller à sa théorie. Cela ne veut pas dire que la souveraineté-association soit une copie conforme du système européen, ou qu'elle ne puisse souffrir d'amendements. L'élément essentiel en est le contrôle des impôts. Qu'ensuite on confie une certaine fraction (disons 10%) de ce budget à un organisme central pour gérer certaines institutions communes, c'est négociable.

Bernard TERREAULT
Longueuil

«Pour ma liberté (?)

Les tenants du fédéralisme et du statu quo pavoisent depuis quelques semaines avec un slogan qui veut nous faire croire que le fédéralisme est le garant de nos libertés et que tout autre cadre politique mettrait en danger ces mêmes libertés: «J'y suis, j'y reste, pour ma liberté.»

Sans faire appel à des événements historiques controversés, deux événements encore très récents nous démontrent très bien que les défenseurs du fédéralisme ne prêchent pas par l'exemple. Le premier est survenu jeudi le 27 mars à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale. Le bouillant député libéral de Notre-Dame-de-Grâce, Monsieur Reed Scowen, sans doute amer et dépité à la suite de la piètre performance des libéraux à l'Assemblée nationale, a arraché une affiche reproduisant le poème «Speak White» de Michèle Lalonde. Surpris par un journaliste d'un quotidien montréalais, M. Scowen a justifié son geste en disant que le poème était insultant. Le député libéral de NDG et les tenants du fédéralisme videront-ils nos bibliothèques de tous les ouvrages qui font référence à des moments historiques peu reluisants pour les Canadiens anglais, tels la déportation des Acadiens, le meurtre de Louis Riel, la fermeture des écoles françaises en Ontario, etc.?

Presque simultanément, nous apprenions que le directeur de l'information de The Gazette avait envoyé un mémo aux journalistes les incitant à démontrer dans leurs articles la «non-faisabilité» de la souveraineté-association. Il ne s'agit plus pour ce quotidien anglophone de fournir une information équilibrée à ses lecteurs, mais plutôt de démolir systématiquement une option. À ceux qui clament qu'avec la souveraineté-association la minorité anglophone ne pourra plus s'exprimer librement, je conseille d'enlever la poutre qu'ils ont dans l'oeil. Sinon, nous devrons peut-être faire circuler une pétition réclamant le rétablissement du droit à l'information pour les Québécois d'origine anglophone. (...)

Suzanne PARENT
Ville LaSalle

Détruisons ce Canada!

Le mot «détruire» peut paraître barbare à première vue, mais c'est ce que nous entendons et lisons chaque jour, de la part de nos amis anglophones et de la clique libérale. De grands hommes, au Québec, se sont levés pour faire du Québec un beau et grand pays, vraiment à nous, ce pays qui nous a été enlevé. Nous ne demandons pas de privilège. Nous voulons ce que tout peuple désire, la liberté.

Un oui très majoritaire au référendum marquera le commencement de la destruction de ce beau Canada, par la création de deux pays encore plus beaux et légitimes. Après tant d'années de domination, j'espère faire partie de ce Québec libre, et sentir la grande joie d'être vraiment chez nous. J'espère aussi qu'en 1980, les Canadiens français se tiendront par la main et feront mentir les paroles du chanoine Lionel Groulx qui disait quelque temps avant sa mort: «Le plus grand obstacle à l'indépendance du Québec sera les Québécois eux-mêmes.» Je connais plusieurs anciens militaires qui ont donné plusieurs années de leur vie pour la libération des peuples. Ils ont risqué leur vie et plusieurs ne sont jamais revenus. Aujourd'hui leur propre peuple demande cette libération par un simple oui, et on leur refuse en votant non au référendum. C'est à n'y rien comprendre.

A. THÉRIAULT
Longueuil

Il faut du culot! . . .

Il faut tout de même un certain culot pour tenter, comme M. Parizeau s'en est rendu coupable en présentant son récent budget, de cacher le montant énorme que nous a versé l'an dernier le gouvernement fédéral.

Cela avait pour lui si peu d'importance, ou en avait véritablement trop. Il a donc tenté un tour de passe-passe qui frise la malhonnêteté.

Au lieu de lire les tableaux fiscaux qui faisaient partie intégrante de son exposé, il les a simplement déposés sans en donner aucun détail. Il y est pourtant spécifié, en noir sur blanc, que le gouvernement d'Ottawa a versé quatre milliards trente millions au gouvernement du Québec.

Quatre milliards trente millions, ce n'est pourtant pas des «peanuts».

Mais il ne fallait pas le faire ressortir, n'est-ce pas, de crainte que ça place le régime péquiste dans une drôle de posture à la veille de son référendum et de tous les moyens détournés pris pour escamoter, si possible, un verdict favorable à sa question tortueuse.

Si c'est là de l'honnêteté intellectuelle, je veux bien qu'on me coupe la langue pour m'empêcher de répondre non encore plus fort.

L. LORRAIN
Montréal

Ce flirt avec la France

Qu'il est touchant de voir nos ministres péquistes se morfondre pour obtenir de la France un appui à leur thèse!... Pourtant, cette France nous a abandonnés à notre sort pendant cent ans et si nous avons pu conserver notre langue et notre religion, ce n'est pas grâce à elle, mais plutôt au fair play britannique dont ont fait preuve nos conquérants. Et c'est tellement faux que nous avons été colonisés et exploités pendant cette période, que, d'après les tenants du oui, nous possédons toute la compétence, le dynamisme nécessaire à la construction de notre propre pays.

Nous, Québécois, à qui devons-nous le plus? À la France ou au Canada? Certainement au Canada. Pourtant, nos ministres péquistes passent le plus clair de leurs journées à descendre le gouvernement canadien, à essayer de convaincre les Québécois que la séparation s'inscrit dans la ligne de leur destin, que le fédéral n'a jamais rien fait pour eux, etc. Le soir du même jour, ces ministres organisent des conférences de presse pour réclamer du gouvernement fédéral des investissements ou subventions qu'ils prétendent indispensables à la survie économique du Québec.

Je comprends les gens d'Ottawa d'être peu enthousiastes et de ne pas se presser. Seront-ils plus appréciés par le PQ s'ils se fendent en quatre pour favoriser les Québécois? Non, car pour en arriver à ses fins, le PQ, fidèle aux directives machiavéliques de Doris Lussier, se doit de cacher et de taire toute aide que le fédéral peut nous apporter, et même de s'en approprier la paternité quand c'est le moindrement possible.

Quelle différence de comportement de nos péquistes quand il s'agit de la France, qui nous a laissé tomber et qui investit partout en Amérique du Nord sauf au Québec, et quand il s'agit du Canada, qui nous permet de jouir de la 2ème meilleure qualité de vie au monde, qui nous verse un milliard et demi par année en péréquation provenant en grande partie des provinces plus riches, et d'où sont originaires les meilleures lois sociales dont nous bénéficions.

Je voterai selon ma raison et ma conscience et, devant un comportement aussi injuste des ténors du séparatisme, je dirai non.

Jean-Marie PÉRIARD
Berthierville

Le «trou» de $500 millions

Il y a quatre ou cinq ans, nous entendions le PQ, parti d'opposition d'alors, crier à tue-tête que le parti au pouvoir gaspillait à tort et à travers l'argent des Québécois. Or, depuis l'annonce du budget pour l'année en cours, on remarque des anomalies bien calculées par le gouvernement actuel. Il baisse le taux d'imposition des travailleurs à revenu moyen pour mieux les endormir à la veille du référendum. Dans une certaine annonce à la télé, il avertit la population des dangers des achats à crédit, et va à l'encontre de ces principes.

Nous nous rappelons tous qu'en 1976, lors de la campagne électorale, les candidats péquistes promettaient mer et monde aux assistés sociaux, à la femme au foyer et aux personnes âgées. Allez demander aux intéressés ce qu'il y a de changé depuis l'élection du Parti québécois. Ils vous répondront: rien sur le côté monétaire, car ils s'enlisent de plus en plus sous le seuil de la pauvreté. Les belles promesses électorales sont encore oubliées et ça, même par un parti qui se dit près du peuple.

Après lecture du budget, on s'aperçoit subitement d'un déficit de $500 millions au ministère de l'Éducation. En écoutant les réponses confuses des ministres des Finances et de l'Éducation, on est en droit de mettre leur sincérité en doute. Car on y voit une autre tactique (réponses évasives, pour ne pas trop froisser les responsables de l'enseignement) (...).

M. Parizeau et M. Morin patinent dans leurs réponses lorsque l'opposition tente de savoir les failles exactes qui ont occasionné ce déficit. Peut-être ont-ils un droit aussi à un boni de $165 donné à certains fonctionnaires québécois. Lors de cette révélation, faite par le député Pagé, le Premier ministre Lévesque lui répond d'un air innocent ou d'innocent, qu'il n'en sait rien. De plus, il est offusqué que des documents de la sorte tombent dans les mains de membres de l'opposition.

Pourtant, il y a quelques années, lorsqu'il était dans l'opposition, son parti utilisait les mêmes tactiques pour discréditer le gouvernement.

M. Lévesque et Cie, cessez de vous prendre pour des veaux d'or, ce temps est dépassé et révolu. L'ensemble de la population commence à en avoir plein le dos de vos tactiques dictatoriales (...).

N.B. — Je ne suis membre d'aucune formation politique, à quelque niveau que ce soit.

Denis LAURIN
Montréal

Un oui serait la catastrophe

Le Québec est la province la plus taxée du Canada. C'est un lieu commun. Mais il y a des morts qu'il faut ressusciter. Les gens oublient trop vite. La raison est simple. Plus nous récupérons des pouvoirs d'Ottawa, plus ça nous coûte cher et plus nous nous appauvrissons. C'est ce qui explique les grève au Québec, les gens ont de moins en moins d'argent.

Les péquistes veulent avoir plus de pouvoirs pour le Québec, ce qui risque d'accroître encore le malaise social, c'est-à-dire les grèves. Ils veulent la souveraineté ou l'indépendance, c'est-à-dire, la rupture de la Confédération avec une association problématique avec le reste du Canada. Les ambassades relèveront désormais du Québec. Pour avoir les mêmes services, il faudra payer quatre ou cinq fois ce que coûte à l'heure actuelle notre représentation à l'étranger parce que nous serons les seuls à payer. Donc, de nouveaux impôts pour le contribuable québécois.

Le gouvernement fédéral investit annuellment des dizaines de millions de dollars pour la recherche industrielle. C'est un élément très important de l'économie canadienne. Les résultats de ces recherches sont à la portée de toutes les industries, aussi bien au Québec qu'ailleurs au Canada. Le but de ces recherches est de diminuer le coût de revient d'un produit afin qu'il soit concurrentiel sur les marchés internationaux. Un Québec indépendant ne pourra se dispenser de ces services, sinon il ne pourra vendre à l'étranger ses produits. Il lui faudra investir dans ce domaine des dizaines de millions de dollars et il sera encore seul à en assumer le coût, soit quatre ou cinq fois plus qu'à l'heure actuelle. De nouveaux impôts s'ajouteront à ceux que le Québec verse présentement.

C'est là que va conduire l'indépendance du Québec. Pour éviter cette catastrophe, il faut voter non au référendum.

Aimée PARADIS
Duvernay, Laval

Et la guerre de vocabulaire continue . . .

Le débat sur la question référendaire, qui s'est déroulé à l'Assemblée nationale, a éclairé bien des esprits. Il n'aura pas été inutile. Je voudrais, ici, m'attarder à répondre à l'argument de fond véhiculé par l'opposition et autres tenants du non.

Quel est-il cet argument de base des promoteurs du non, cet argument qui soutient tous les autres? C'est que le gouvernement, avec une question malhonnête, vise l'indépendance. Il est triste de voir à quel point on se sert d'une démarche collective, provoquée par un cheminement historique, pour en faire une guerre de vocabulaire. Car c'est bien de ça qu'il s'agit.

On demande au gouvernement pourquoi il n'utilise pas le mot *indépendance*. Tout d'abord, précisons que le terme *indépendance* ne représente pas seulement un mot, c'est aussi un concept. Or, s'il est vrai que, dans les années 60, un groupe de citoyens préconisaient l'indépendance du Québec pour contrer un pouvoir centralisateur et assujettissant, ces mêmes citoyens, et bien d'autres, suivant l'évolution de leur idéal, ont convenu un jour que le mot indépendance ne définissait plus assez clairement le concept politique qu'ils préconisaient. Ils ont donc cherché à définir le plus clairement possible leur idéal, et ce qu'ils ont trouvé de plus significatif et de plus cohérent, c'est ce nouveau terme: *souveraineté-association*.

D'autre part, signalons que si le mot *indépendance* a perdu son sens premier, c'est parce que les fédéralistes l'ont servi à toutes les sauces. Ils ont réussi, par des manoeuvres bien orchestrées, et c'est là une de leurs victoires, à rendre le mot indépendance synonyme de: guerre civile, danger, isolement. Qu'on ne se surprenne pas alors que, constatant que la signification du mot *indépendance*, ainsi transformée, tripotée, «péjorativée», ne correspond plus à l'idéal de société que sous-entendait au départ ce mot, noble en soi, on en arrive à trouver un nouveau vocabulaire. De là des réactions comme celle de Doris Lussier qui conseille de changer de terme puisque le terme a changé de sens. Il faut être drôlement mal pris pour vouloir fabriquer un scandale avec ça.

Je dis que le mot *indépendance* est noble en soi, et c'est vrai. Le Canada ne recherche-t-il pas son indépendance vis-à-vis l'Angleterre? Cela n'empêche pas les deux pays de communiquer et de faire des transactions économiques ou des ententes politiques. Les femmes ne demandent-elles pas à acquérir une indépendance légitime vis-à-vis des hommes? Cela ne les empêchera pas de faire l'amour. Le parti de l'Union nationale n'a pas honte, que je sache, à se dire indépendant du Parti libéral, et pourtant ils travaillent ensemble, en toute solidarité, à une cause commune.

Ce mot indépendance, qui a été maltraité, traîné dans la boue, bafoué, il est normal qu'on ne l'utilise plus puisqu'il a perdu sa signification première. Plutôt que de chercher à y ramener son sens premier, on s'est servi des immenses possibilités de la langue pour créer un mot nouveau qui correspond mieux au concept réel que l'on veut défendre. Rien de plus normal.

À mon sens, il est plus logique de transformer un mot afin de l'adapter à une réalité nouvelle, que de chambarder la réalité afin qu'elle corresponde aux frontières d'un mot. (...)

Il en est de même pour le mot *fédéralisme*, que les «nonistes» (un autre nouveau mot du vocabulaire québécois) n'osent plus employer sans y accoler les adjectifs de: rentable, reconsidéré, renouvelé. Pourquoi? Tout simplement parce que le mot *fédéralisme* est devenu, ici au Québec, par tout ce qu'il a colporté avec lui, un synonyme de faillite, d'injustice et de tourment. On se sent alors obligé de rétablir le sens du mot en y ajoutant des qualificatifs explicatifs. Tout ça fait partie d'une évolution normale des concepts et des idées. Il n'y a pas à s'en scandaliser pudiquement ou à jouer les vierges offensées.

De même, l'expression *Vive le Québec libre*, qui, au départ, signifiait un désir de réajustement politique justifié. Or, l'utilisation qu'en ont faite certains groupes, comme le FLQ, a donné à cette expression une connotation de violence, de désordre et de terrorisme. N'eût été de ce triste phénomène, l'expression comme telle aurait bien pu servir de cri de ralliement, en 1980, pour exprimer notre foi en ce changement que nous espérons actuellement. (...)

On s'acharne à vouloir nous faire dire que la souveraineté-association c'est l'indépendance. Mais l'indépendance c'est la souveraineté-association. Sauf que c'est mal compris, alors on explique qu'on veut la souveraineté-association. Il n'y a rien de machiavélique là-dedans. (...)

Quand certains d'entre nous ont senti le besoin d'utiliser le mot Québécois, pour mieux nous identifier, pour mieux nous définir, qu'ont fait les fédéralistes? Ils ont dit non (déjà), ils ont dit: «Nous on est des Canadiens français.» Et maintenant qu'ils se rendent compte que ce mot a une noble signification, ils sentent le besoin de venir s'écrier sur la place publique: «Nous aussi, on est Québécois.» Grand bien leur fasse. Cela est une grande victoire pour nous. Nous avons réussi, en quelques années, à rendre ces gens conscients de leur identité, de leur être. Le reste n'est qu'une question de temps.

Qu'ont fait les fédéralistes quand nous avons décidé de porter bien haut notre fleurdelisé? Ils ont répliqué en portant bien haut l'unifolié. Et maintenant, ils s'aperçoivent que le symbole québécois se vend bien, alors ils en veulent leur part. Mais bien sûr qu'ils peuvent avoir leur part, bien sûr que le drapeau du Québec leur appartient aussi. Bien sûr qu'on désire qu'ils partagent notre destin, c'est pour ça qu'on se bat depuis si longtemps.

Le problème avec les fédéralistes, c'est qu'ils finissent toujours par se rallier à nos luttes... mais avec un léger décalage. Ils nous rejoignent toujours quand, las de les attendre, on décide d'avancer d'un pas. (...)

Jan MARCO
Montréal-Nord

TRIBUNE LIBRE

LA PRESSE, MONTRÉAL, MERCREDI 16 AVRIL 1980

LE RÉFÉRENDUM

NON

C'est quoi le prix de la souveraineté?

M. Jacques Parizeau
Ministre des Finances
Québec

Monsieur,

Vous me faites penser aux colporteurs qui, il n'y a pas si longtemps, parcouraient les rues du Québec: beau sourire, bel habit, beaux parleurs, des primes et des cadeaux, tout gratuit. On n'avait qu'à signer sur la ligne pointillée...

Et puis, surprise! Il fallait payer jusqu'à vingt ans après sa mort pour une chose absolument inutile, sans aucune valeur.

Quelle est la valeur exacte de la souveraineté? Et à quel prix la vendez-vous? Quel sera le taux de chômage dans un Québec souverain? A-t-on les moyens de chasser toutes les entreprises qui feront automatiquement leur exode?

Peut-on se permettre de perdre tant de hauts salariés, des professionnels, de gros payeurs de taxes qui dorment actuellement avec la valise prête à côté du lit, parce qu'ils voient des revenus nets beaucoup plus élevés quelques milles au sud ou à l'ouest?

N'est-ce pas encore les travailleurs à revenus modestes (qui n'ont pas les moyens de déguerpir) qui seront pris à supporter les chômeurs, les assistés sociaux et les pensionnés?

Et surtout, quelle est l'utilité de la souveraineté? A quel prix la vendez-vous? Non, merci, M. Parizeau, nous avons tout ce qu'il faut pour protéger nos foyers et nos droits.

Lise LEBEAU
St-Lambert

Jacques Parizeau

Une consultation fort inopportune

Le Parti québécois a choisi un bien mauvais moment pour la tenue de son référendum sur l'avenir politique du Québec. Le monde traverse une grande crise économique. Le Canada n'échappe pas à la règle. Dans une conjoncture semblable, il importe de ne pas soulever de problèmes qui risquent d'aggraver la situation économique du pays.

Malheureusement, le Parti québécois, peu conscient de ses responsabilités, a décidé de se lancer dans une grande aventure et Dieu seul sait où cela peut nous conduire. Certes, ce ne sera pas l'amélioration de la situation économique. Le sénateur Eugène Forsey rappelait récemment que l'ouverture de négociations sur la sécession éventuelle du Québec pouvait entraîner des retombées néfastes pour l'économie canadienne. Il suffit qu'une rupture de la Confédération devienne une probabilité — un vote oui aura cette signification — pour jeter la panique dans les milieux financiers qui sont des milieux conservateurs et, partant, peu disposés à prendre des risques.

Bien des questions vont mijoter dans leurs têtes. Les négociations, s'il y en a, ce qui semble peu probable, aboutiront-elles? Y aura-t-il rupture de la Confédération? Les économies des deux pays — Québec et Canada — évolueront-elles séparément, faute d'accord? Dans les circonstances, bien des financiers se diront qu'il est préférable d'attendre que la situation s'éclaircisse.

Ce sera le «wait and see». Nous assisteront à la cessation complète ou partielle des investissements canadiens ou étrangers.

Cette attitude aura comme conséquence d'aggraver la situation économique au Canada, y compris le Québec. Il y a présentement 7% de chômeurs au Canada. Près de 10% se trouvent au Québec. Tous les mois, le chiffre des sans-travail augmente dans notre province.

Il est clair comme le soleil en plein midi que le Parti québécois a commis une grave erreur en fixant pour mai ou juin son référendum. Nous pouvons encore prévenir le spectre d'un chômage croissant en votant négativement. Mon non est québécois et le restera toujours.

Yves ROBILLARD
Ste-Rose, Laval

«Oui, j'ai peur du PQ»

Les partisans du PQ et du séparatisme emploient un curieux argument qui leur retombera un jour sur le nez: la peur qui anime leurs adversaires! Un risque imprudent a souvent perdu ceux qui auraient pu être sauvés par la peur... Après mûre réflexion, j'ai vraiment peur du PQ.

— J'ai peur d'un gouvernement séparatiste qui manque de franchise au point d'en arriver à la question actuelle du référendum.

— J'ai peur d'un gouvernement assez illogique pour parler de bâtir une nation, un peuple, un pays, en tolérant ou en approuvant ou en favorisant son dépeuplement par le crime de l'avortement.

— J'ai peur d'un gouvernement qui — par la vie publique de certains membres — peut porter atteinte ou contre-témoignage aux valeurs fondamentales d'une société en santé: fidélité, famille, mariage...

— J'ai peur d'un gouvernement qui ne respecte pas un droit fondamental des parents, en bloquant l'ouverture d'institutions privées qu'ils demandent pour l'éducation de leurs enfants.

Je pourrais allonger la liste de mes motifs d'avoir vraiment peur quant à l'avenir d'un pays séparé sous la botte d'un tel gouvernement.

S. Poulin
Sherbrooke

«Mon nom est personne»

«Le calembour est la fiente de l'esprit qui vole», disait le poète. Mais le perspicace M. Ryan a désamorcé d'avance la collusion de Victor Hugo avec les souverainistes québécois quand il a dénoncé leur romantisme! Tout ornithologue averti sait d'ailleurs fort bien qu'il n'y a pas de cervelle d'oiseau dans le Parti libéral et que l'auteur du slogan, le pêcheur Claude Tremblay, s'y connaît davantage... en poissons.

Pour les féministes toutefois, ce calembour n'est pas que calembredaine; il frôle le sexisme. Comment dire, en effet, «Mon nom est Québécoise»? Madame la ministre d'Etat à la Condition féminine en sera-t-elle réduite à en revenir au plus modeste «Appelez-moi Lise»?

Seul le cinéphile peut vraiment comprendre l'essence de ce slogan. M. Tremblay ne confiait-il pas à la «Gazette» que la phrase désormais célèbre lui était venue à l'esprit alors qu'il faisait, «dans un éclair», le lien entre celle-ci et le titre du film de Clint Eastwood «Mon nom est personne».

Dans un éclair, donc M. Tremblay a compris l'équation fondamentale entre «Mon non est québécois» et «Mon nom est personne».

En s'inspirant de la grande tradition des westerns-spaghetti tournés par des directeurs italiens avec des vedettes américaines dans les sables espagnols, M. Tremblay donnait corps à l'idéal des «larges horizons» proposés par le Livre beige.

Ce faisant, il résolvait du même coup le problème algébrique des Libéraux, à savoir comment rendre positive une idée négative. Il fallait y penser: deux négatifs donnent un positif.

Donc, «Mon non est québécois» + «Mon nom est personne» = une idée positive.

Mais il reste une énigme géométrique: comment donner au non une importance équivalente au oui. Bref, comment le non peut-il s'opposer au oui d'égal à égal? Deux hypothèses se présentent à l'esprit.

La première satisferait les fédéralistes conscients de l'effet de choc d'un oui sur le Canada anglais afin de mieux négocier le non d'un fédéralisme renouvelé. Tous s'entendraient sûrement sur «Mon noui est québécois».

Mais la seconde aurait l'avantage d'être moins... tape-à-l'oreille et de provoquer la solidarité si chère à M. Lévesque et le consensus si doux à M. Ryan. Tous ensemble, clamons bien haut: «Oui, mon nom est Québécois car mon non est personne!»

Lise NOËL
Hampstead, Qué.

L'unité... contre la constitution

Monsieur P. E. Trudeau
Premier ministre
Ottawa

Depuis quelques années déjà, la population canadienne a pu vous entendre, ainsi que votre équipe, crier sur les toits que votre gouvernement était le seul capable de réaliser l'unité du pays. Si l'on observe les résultats, on ne peut que constater qu'effectivement, vous êtes sur la bonne voie et que ce n'est qu'une question de temps pour que vous, et votre prestigieuse équipe, y parviennent. Vous êtes en train de réaliser un tour de force que peu de politiciens peuvent se vanter d'avoir réussi. Vous êtes en train de réaliser l'unité de toute une nation... contre sa propre constitution. Je ne sais pas s'il existe une place pour ce genre de record dans le Guinness Book of World Records, sinon, faites-en la demande.

En Saskatchewan et en Colombie-Britannique, ça commence à grogner. En Alberta, on montre des dents. Au Québec..., eh bien, au Québec, le prochain référendum fera peut-être que la confédération se fera arracher le fond de culotte.

Un récent sondage effectué en Alberta et dont on a pu prendre connaissance dans LA PRESSE indiquait qu'une proportion de quelque 10% de la population albertaine envisageait sérieusement le séparatisme. Ce n'est pas beaucoup, me direz-vous; il n'y a pas lieu de s'inquiéter. Encore bravo. Si ma mémoire m'est fidèle, il y a quelque 15 ans au Québec, les résultats étaient presque identiques. Un peu plus tard, en 1972, vous affirmiez à la face du Canada: «Le séparatisme est mort au Québec». Malheureusement on connaît la suite.

Je suis convaincu que M. Lougheed ne laissera personne du fédéral tenter de siphonner ses puits de pétrole pour quelque raison que ce soit. Et que M. Lalonde menace de se servir de la constitution pour s'en approprier le contrôle, l'Alberta tout entière lui suggérera probablement de prendre sa constitution et d'en faire un usage, disons plus... sanitaire. Et en anglais par-dessus le marché.

Combien de fois la population canadienne va-t-elle être obligée de vous botter le derrière à grands coups de référendum pour vous traîner de force dans le XXe siècle? Combien d'autres commissions d'enquête genre Laurendeau-Dunton, Pépin-Robarts va-t-il encore falloir pour vous réveiller? Que ferez-vous advenant un oui massif le lendemain du référendum? Une autre commission d'enquête peut-être? Quand arrêterez-vous de percevoir ce pays comme le ferait un conte de tante Lucille?

Et pour terminer dans la même veine, souvenez-vous de la fable du chêne et du roseau. Ce qui ne plie pas... casse.

Alain BIRON
Montréal

La lutte sera âpre mais le oui triomphera

Je ne parlerai pas de la propagande mystificatrice de Pro-Canada, ni des incursions d'un Lougheed en territoire québécois: ce sont des opérations dont la grossièreté saute aux yeux. Ce qui me semble plus difficile à discerner, c'est le véritable rapport des forces lancées dans la lutte référendaire.

Regardons du côté du non: il y a, bien sûr, les partis politiques canadiens dont la ligne dure se trouve représentée par le trio Lalonde-Chrétien-Ouellet, les media des deux langues (lisez les pages éditoriales de LA PRESSE et du «Devoir»), le Conseil du patronat — d'accord pour une fois avec les militants d'extrême gauche —, et il y a les unionistes privés de leur chef, et les libéraux du Québec dont le chef est aussi le général de tous ceux qui disent non.

Ça fait beaucoup de monde, peut-être trop, si bien que le peuple risque de mettre une bonne partie de son poids dans l'autre plateau de la balance — ce qui serait une forme de justice spontanée.

Grosso modo, les partisans du non préfèrent le statu quo à l'entente proposée par le gouvernement du Québec, on l'a vu tout au long du débat sur le libellé de la question.

Sous prétexte de se situer dans une perspective canadienne, l'opposition libérale renie l'autonomisme traditionnel, comme si le Canada était incapable de formuler lui-même un projet de réforme. Faut-il vraiment que ce soient des Québécois qui parlent au nom du Canada en se désolidarisant du même coup d'un pouvoir québécois encore fragile? On en vient à comprendre qu'au-delà de la question constitutionnelle il y a un autre enjeu de nature sociale et économique, celui-là. Les partisans du non disent non à une entente fondée sur l'égalité des deux peuples, comme ils ont déjà dit non aux réformes législatives du gouvernement québécois depuis 1976. Leur non est peut-être québécois, mais il révèle un immobilisme profond qui se pare parfois, comme dans le Livre beige, d'un pâle désir de rafistolage. Le trait dominant de l'équipe du non, c'est le refus crispé de toute égalité et la résignation à un régime dont on dissimule tant bien que mal l'injustice sur laquelle il se fonde.

Quant au Parti québécois, qui s'est engagé à soumettre son projet constitutionnel au peuple lui-même, il n'a aucun contrôle sur les media, aucun appui extérieur, ce qui le contraint à s'appuyer depuis sa fondation sur ce peuple dont une bonne partie l'a porté au pouvoir en novembre 1976. C'est d'ailleurs ce qui en fait notre porte-parole le plus légitime et le plus authentique. Mais l'enjeu référendaire l'amène à rallier non seulement les partisans de la souveraineté mais tous ceux qui, venant de divers horizons politiques, s'entendent pour donner au gouvernement québécois un pouvoir de négociation dont le moins qu'on puisse dire est qu'il s'impose au terme d'une longue controverse.

En apparence, donc, on peut avoir l'impression que les autonomistes font figure de David devant le Goliath du non. C'est méconnaître l'instinct de conservation que développe tout peuple minoritaire. C'est oublier aussi qu'au-delà des divergences partisanes une obscure mais tenace solidarité s'est manifestée quand l'Histoire exigeait du peuple québécois qu'il dise son mot. Ce mot, je crois que ce sera oui parce qu'il me semble que nous sommes prêts à troquer notre statut de minorité contre le statut de peuple auquel les générations précédentes nous ont en quelque sorte préparés. Je ne dis pas que cela sera facile; j'incline même à croire que la lutte sera assez âpre et ponctuée, comme on commence à le voir, de coups bas visant à nous figer dans notre évolution. Mais je nous fais confiance et je nous souhaite bon courage.

André MAJOR
Ecrivain
Montréal

OUI

Un moyen de pression

Toutes les personnes qui ont lu tranquillement et posément la question référendaire, sans parti pris, savent très bien que le parti québécois veut obtenir par une réponse affirmative un mandat clair, précis et manifeste d'aller négocier, pas de faire la séparation (...).

Le Parti québécois invite toutes les personnes du Québec, peu importe leur idéologie, leur couleur, leur appartenance politique, à se prononcer. Le oui à la question n'est pas une chasse gardée du Parti québécois, le oui se veut une affirmation collective de toute la population du Québec (...).

Les Québécois, en répondant oui, donneront un moyen de pression énorme et sans ambages à leur gouvernement pour les futures rondes de négociations fédérales-provinciales (...).

De nouvelles négociations se feront sous le «parapluie» du respect mutuel, de l'égalité de l'un envers l'autre. C'est toujours ça qui a manqué dans les négociations antérieures, on ne prenait pas au sérieux l'éternel «quêteux», le gouvernement du Québec (...)

Mon nom est québécois et je vote oui.

Jean RAJOTTE
Sorel

Mme Yvette Drummond?

Mais qui est au juste madame Kevin Drummond?

Lors du dîner des Yvette, une personne du nom de Mme Kevin Drummond se prononçait pour le non. Mais qui est cette personne? A-t-elle un prénom? N'a-t-elle aucune valeur personnelle si ce n'est celle de son mari?

Comme la Yvette du livre, n'a-t-elle aucune existence ni identité propre?

Line CHARBONNEAU
Sainte-Foy, Qué.

À Mme Chaput-Rolland

Je viens de lire «Lettres ouvertes» à 13 personnalités politiques et l'une de vos images a fait appel à mon imagination.

Vous écrivez à M. Trudeau (p. 78): «Le pays est désespérément inquiet et cela se sent dans toutes les provinces... Les citoyens se demandent si quelqu'un finira enfin par dire quelque chose de valable pour combler le fossé qui se creuse tous les jours entre les «Canadiens» et les «Québécois»

En guise de réponse, chère madame, je voudrais vous dire qu'il ne faut plus attendre, nous avons un travail à faire: ne creusons pas d'ornières en lançant de la boue. Faisons plutôt venir un arpenteur et traçons la ligne de propriété.

Cessons de nous chicaner au sujet des «croches» dans la ligne puis nous redresserons le fossé pour que ça finisse par égoutter nos terres.

Chez nous, ce sera chez nous, et chez eux, ce sera chez eux.

Il n'y a pas de mal à vouloir tracer la ligne. Nous ne voulons pas un pouce de terrain qui ne nous appartient pas. Mais nous voulons travailler notre terrain tranquillement et profiter de notre bien.

On ne veut pas creuser pour nous séparer mais, parce qu'on a besoin de drainage, on veut tracer et faire un fossé de ligne.

Depuis toujours, quand le fossé est bouché, notre terre est inondée et en chômage, et nos tracteurs s'embourbent, on ne peut pas sortir du bois.

Et pendant ce temps-là, leurs terres, étant plus hautes que les nôtres,sont toutes couvertes de belles récoltes.

S'ils veulent la libre circulation pour les fois où l'un ou l'autre aurait besoin de traverser nous ferons des petits ponceaux.

Comme c'est là, il y a seulement un bout du fossé qui est fait et ça égoutte la pièce d'en haut où les «Canadiens» font du si beau foin.

Le voisin, lui, ne se plaint pas, il a le haut du champ et il s'égoutte chez nous.

Pour le moment ce n'est pas le temps encore de creuser.

C'est le temps de proposer un bornage à l'amiable.

Et quand la ligne sera établie, au moment du deuxième référendum, nous serons appelés à ratifier l'entente qui sera comme le procès-verbal de la ligne.

Ensuite nous ferons le fossé de ligne et des beaux petits ponceaux.

C'est ça la souveraineté-association.

Maurice DESROCHES
Laval

Tant qu'à faire . . .

A l'instar du Québec, pourquoi Montréal ne deviendrait-elle pas une province séparée. (...)

Au temps de Duplessis, Montréal était la vache à lait de la province, obtenant plus de faveurs du gouvernement fédéral que du Québec même si la situation s'est améliorée depuis, Montréal continue de fournir plus à Québec qu'il n'en reçoit et compte plus d'emplois sur son territoire provenannt du fédéral que du provincial. Et pendant que la situation économique se détériore à Montréal, que l'on jette un coup d'oeil sur Québec qui progresse à pas de géants depuis quelques années et l'on s'apercevra que Montréal commence à faire figure d'enfant pauvre malgré sa plus grande étendue. La ville de Québec jouit d'un système routier qui ferait l'envie des Montréalais, et les édifices y poussent comme des champignons grâce à l'apport du gouvernement de Québec.

De plus, advenant la séparation du Québec, Montréal perdrait graduellement de nombreux emplois qui relèvent actuellement du fédéral, au profit de Québec, car il ne faut pas l'oublier, Québec, qui a beau accuser Ottawa d'être centralisateur, l'est peut-être plus que cette dernière. On n'a qu'à jeter un coup d'oeil sur ce qui se passe pour s'en rendre compte.

En outre, quelle garantie avons-nous que Canadair ne deviendrait pas une autre «Marine Industrie», que d'autres industries, telle «Pratt & Whitney», qui comptent sur des contrats de la part d'Ottawa pour continuer à progresser, ne quitteraient pas éventuellement la métropole suivant en cela d'autres qui pourraient en faire autant, que le Canada maintiendrait Mirabel, alors qu'il pourrait choisir de construire un autre aéroport ailleurs et laisser tomber ce premier.

En conséquence, et pour répondre à M. Charron qui a cité Montréal durant le débat, je dirais que la métropole aurait tout intérêt à se séparer de Québec et devenir une province autonome.

Nous, Montréalais, pourrions alors retirer nos propres impôts et les dépenser à notre gré sans toujours avoir à passer par Québec pour faire accepter nos projets importants, comme la construction de notre métro et de nos voies de dégagement. Je crois que certaines banlieues seraient heureuses de se joindre à Montréal et s'unir à cette nouvelle province.

Ceci n'est peut-être qu'un rêve, mais la séparation du Québec en est un aussi. Qu'on ne se leurre pas: un Québec indépendant aura aussi des frontières, des régions côtières, des cours d'eau, des régions du Québec trouveront aussi que Québec ne leur accorde pas la part qui leur revient des revenus.

Je laisse cette réflexion aux Montréalais.

Rolland LAMBERT
Montréal

provigain

Pour vous chaque semaine... *C'est tout choisi!*

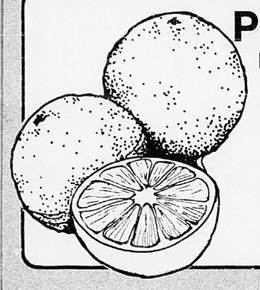

Pamplemousses
blancs, importés de floride
grosseur #48
7/.99

Sauce
sandwich chaud ou b.b.q.
GAZA
boite de 19 oz
3/.99

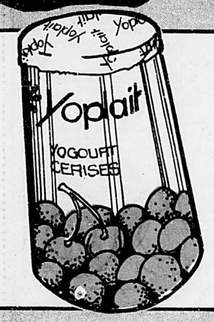

Yogourt
à saveur de fruits
YOPLAIT
contenant de 500 g
.99

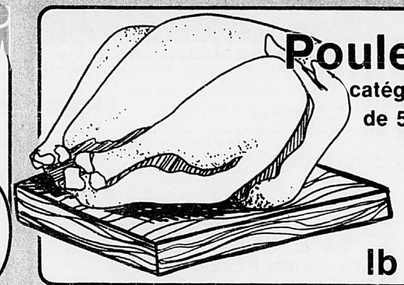

Poulet frais
catégorie "A"
de 5 à 7 lb
lb .99

Coeurs de céleri
canada no 1, importés
des états-unis
cello de 2
.59

Concombres
sans graines
variété anglais, canada no 1
culture de l'ontario
grosseur médium
.99 ch

Pêches
demies ou tranchées, de fantaisie
DEL MONTE
boite de 28 oz
.99

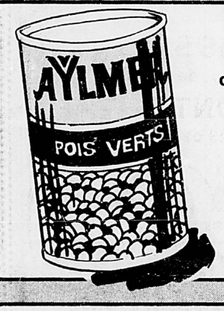

Pois verts
de choix, grosseurs variées
AYLMER
boite de 19 oz
3/.99

Bacon
sans couenne
PROVIGO
paquet de 500 g
.99

Saucisses
fumées
HYGRADE
paquet de 16 oz
.99

Pommes
cortland
culture du québec, "A.C."
canada de fantaisie
cello de 5 livres
1.25

Champignons
blancs, frais
culture du québec
contenant de 8 onces
.99

Fesse de porc
frais
un bout ou l'autre

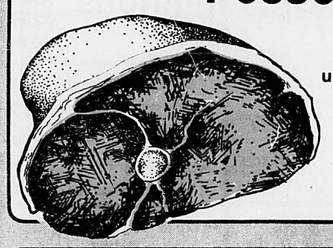

lb .99

Pâtes alimentaires
macaroni coupé, spaghetti, spaghettini
CATELLI
boite de 1 kg
.99

Maïs en crème
de choix
AYLMER
boite de 19 oz
3/.99

Sacs à ordures
pour l'extérieur, 26" x 36"
PROVIPRIX
paquet de 10
.99

Soupe
poulet & nouilles
PROVIGO
boite de 2 x 2¼ oz
3/.99

Soc de porc
frais
désossé
lb .99

Epaule de porc
fumé, picnic
PROVIGO
lb .99

Nettoyant liquide
odeur de citron-pin
PROVIGO
bouteille de 32 oz liq.
.89

Détersif
à lessive
ARCTIC POWER
boite de 2,4 kg
2.89

Cire liquide
clair
JOHNSON
contenant de 750 ml
2.59

Détachant
SPRAY & WASH
(vaporisateur à gachette)
contenant de 24 oz
1.49

Pois verts
surgelés
MC CAIN
sac de 2 lb
.99

Limonade blanche
surgelée
MINUTE MAID
boite de 12½ oz
.55

Légumes surgelés
à la chinoise ou à l'hawaienne
GEANT VERT
boite de 283 g
1.09

Coton-tiges
Q.-TIPS
boite
de 180
.99

Fèves au lard
bien mijotées
LIBBY'S
boite de 8 oz
3/.99

Maxi-serviettes
féminines
STAYFREE
boite de 10
.99

Biscuits
"belle feuille"
LIDO
paquet de 400 g
.99

Brioches
aux fruits glacés
PROVIGO
boite de 8
.79

Danoises
aux framboises
PROVIGO
boite de 6
.98

Mélanges à gâteaux
super moelleux
BETTY CROCKER
boite de 510 g
.79

Biscuits
wagon wheels
WESTON
cello de 500 g
1.39

Biscuits soda
premium plus
CHRISTIE
boite de 900 g
1.69

Cristaux
à saveur de fruits
QUENCH
paquet de 4 x 99 g
1.09

Raisins
sans pépins
WASCO
cello de 2 lb
2.59

Glaçages à gâteaux
saveurs variées
BETTY CROCKER
boite de 468 g
1.25

Lait instantané
en poudre
CARNATION
boite de 1,5 kg
4.99

Grignotines variées
capitaine bonsel, baguettes tournées, flings cheddar, mini chips, CHRISTIE
cello de 200 g ou 150 g
.59

Détergent
liquide
PALMOLIVE
contenant de 1,5 litre
2.69

Thé en sachets
orange pekoe
SALADA
boite de 120
2.99

Jus de raisin
concorde
WELCH
bouteille de 40 oz
1.49

Nourriture tamisée
variée pour bébés
HEINZ
bocal de 4½ oz
.29

Margarine
à l'huile de maïs
MIRACLE
contenant de 907 g
2.09

Nourriture
pour chiens, dog chow
PURINA
sac de 8 kg
5.99

Ragoût de boulettes
régulier ou avec patates
CORDON BLEU
boite de 20 oz
1.31

Café
à mouture régulière
CHASE & SANBORN
sac de 454 g
3.29

Jambon
cuit
BURNS
boite de 1 lb
2.99

Fromage tranché
mince (24 tranches)
KRAFT
paquet de 500 g
2.19

Gros pruneaux
DEL MONTE
cello de 375 g
1.09

Pâte dentifrice
ULTRA
BRITE
tube de 100 ml
.89

Bologne
régulier ou ciré
tranché ou morceaux
PROVIGO
.99 lb

Bologne
tranché
HYGRADE
paquet de 375 g
.99

Eperlans de lac
nettoyés
surgelés
paquet de 1 lb
.99

Cretons
LA BELLE
FERMIERE
contenant de 300 g
.99

Mini pain
de poulet
ROYAL
environ 1½ lb
.99 lb

Jambon cuit
"petit matin"
HYGRADE
paquet de 6 oz
.99

Pâté au poulet
LA BELLE
FERMIERE
boite de 250 g
.99

Salade
de chou
HYGRADE
contenant de 24 oz
.99

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Prix en vigueur jusqu'au samedi 19 avril 1980.

Meurtre achevé par téléphone

MELBOURNE, Floride (AFP) — Une femme qui n'arrivait pas à tuer son mari assez vite a tranquillement téléphoné à sa mère, entre deux coups de poêlon qui lui servait de massue, pour lui demander comment l'achever, et se remit au travail jusqu'à ce que mort s'ensuive.

C'est ce que des témoins du meurtre du Dr John Bradford, oculiste de 53 ans, assassiné à Melbourne le 28 mars, ont raconté au juge d'instruction.

Selon ces témoins, deux employées de maison accusées de complicité, Priscilla Bradford, 36 ans, appela son mari à la cuisine sous prétexte de lui montrer les beaux tournedos qu'elle avait achetés pour le dîner. Lorsqu'il entra, elle commença par lui taper sur la tête avec un lourd poêlon de fonte tandis que l'une ou l'autre employée lui donnait, pour varier, un coup de fer à repasser ou d'un autre instrument ménager.

POUR MIEUX VOUS SERVIR

FAUCHER

EST DE RETOUR À PONT-VIAU, LAVAL

Afin de concentrer davantage ses opérations et de vous offrir un plus grand choix

RABAIS ADDITIONNELS

INCROYABLES À CETTE OCCASION

Malgré nos bas prix déjà réduits du prix suggéré du manufacturier, nous vous accordons une réduction additionnelle allant jusqu'à 30% de rabais par rapport à notre prix régulier.

Toute notre marchandise est neuve et dans l'emballage du manufacturier.

VOICI QUELQUES EXEMPLES:

MOBILIER DE CUISINE
Comprenant une table 36 x 48 x 60 pouces avec panneau intérieur dessus marbramix (arborite), résistant aux égratignures et brûlures, 4 chaises couleur deux tons, rembourrées de mousse et recouvertes de vinyle.
Valeur régulière $329.95 PRIX SPECIAL $279.95

MOBILIER DE SALLE DE SÉJOUR PANORAMIQUE
comprenant un canapé à 3 places et une causeuse rembourrés de mousse et recouverts de velours côtelé.
N.B.: Un pouf assorti peut y être ajouté moyennant un supplément modique
Prix régulier $439.95 PRIX SPÉCIAL $359.95

CHAMBRE À COUCHER STYLE MODERNE
Finie Tempo et bois de rose-Une création Victoriaville comprenant un bureau triple 68 pouces de long, un miroir vertical, un chiffonnier, commode, 6 tiroirs et une porte, tête de lit, bibliothèque capitonnée de vinyle noir, ainsi que 2 tables de chevet attachées.
Valeur ordinaire: $1,279.95 COMPLET VENDU EN SPECIAL: $899.95

MOBILIER DE SALON
moderne comprenant un sofa 3 places, dossier haut, et un fauteuil qui s'harmonise avec le sofa. De couleur 2 tons beige et rayures brunes.
Prix régulier: $499.95 SUPER SPECIAL $399.95

MOBILIER DE SALON STYLE COLONIAL
avec décoration en bois — Un sofa à 3 places, à dossier haut, coussins séparés rembourrés en mousse environ 6 pouces d'épaisseur, recouverts en matériel Herculon, et un fauteuil berçant et pivotant, bas ressorts, No-sag, pour assortir avec le sofa.
Valeur ordinaire: $459.95 PRIX TRÈS SPÉCIAL 2 morceaux $399.95

MEUBLES DE STYLE COLONIAL
de marques: Saint-Barthélémy, Sklar, Roxton, Peppler
Vous pourrez choisir parmi une gamme de meubles, mobiliers de salon, chambre à coucher, cuisine.

MATELAS de toutes les grandeurs et de tous les prix, en vente à prix d'aubaines.
Saisissez l'occasion.

SPÉCIAUX SUR T.V.
12" noir et blanc $79.95
12" RCA - Noir et blanc $99.95
12" Zenith - Noir et blanc $109.95
T.V. couleur RCA 14" $369.95
T.V. couleur RCA 20" $469.95
T.V. couleur RCA 26", console GD 628 $699.95
T.V. couleur RCA 26", console GD 704 Color Trak $829.95

LIQUIDATION DE BALAYEUSES
Hoover U-4117 convertible $124.95 $79.95
Concept One U-4203 $179.95
EUREKA
E-4060 $199.95 E-2315 $109.95
E-2385 $159.95 E-2240 $119.95
E-1423 $79.95

SPÉCIAUX HOTPOINT
RÉFRIGÉRATEURS
RT-155 15 pi. cu. sans givre $599.95
RT-179 16.9 pieds cubes $739.95
CUISINIÈRES
KE-530 Cuisinière de luxe $449.95
KS-730 Cuisinière autonettoyante $599.95
LAVE-VAISSELLE
SU-140 CW Lave-vaisselle encastré $369.95
SC-410 Lave-vaisselle mobile $399.95
SU-610 C Lave-vaisselle encastré $399.95
SC-610 Lave-vaisselle mobile $429.95
LAVEUSES-SÉCHEUSES
LA-420 LAVEUSE La paire $699.95
DE-320 SÉCHEUSE LH-450-D — DE-450-D La paire $749.95
Couleurs sur tous les articles $10 du morceau en sus.

SPÉCIAUX McCLARY
LAVE-VAISSELLE YKB-1228 Lave-vaisselle encastré $369.95
RÉFRIGÉRATEUR YRF-1759 Réfrigérateur Suprême de luxe 17 pieds cubes $639.95
CUISINIÈRE YSM-3049 W — Cuisinière 30" de luxe $399.95

SPÉCIAUX BÉLANGER
Réfrigérateur 15 pieds cubes, sans givre $449.95
Cuisinière 30" de luxe $329.95
Laveuse-sécheuse BL-2624 - BS-2624 La paire $699.95

SPÉCIAUX MOFFAT
CUISINIÈRE MSM-7758 Cuisinière de luxe 30" $439.95
RÉFRIGÉRATEUR MRF-1669 Réfrigérateur Suprême de luxe $689.95
LAVEUSES-SÉCHEUSES MWG 1428 Laveuse MDG 1428 Sécheuse SPÉCIAL: la paire $699

SPÉCIAUX MAYTAG modèles de plancher
LESSIVEUSES: A106 $489, A108 $529, A208 $549, A308 $559, A408 $589, A608 $609, A806 $669
LAVE-VAISSELLE: Wu-300 $589, Wu-500 $629, Wu-700 $649, Wu-900 $679, Wc-300 $609, Wc-700 $679
SÉCHEUSES: DE-106 $399, DE-308 $409, DE-309 $419, DE-409 $459, DE-608 $499, DE-806 $529

LAVEUSES-SÉCHEUSES MARQUIS
Tout équipées La paire $779.95

LE MAGASIN OÙ ON AMÈNE SES VRAIS AMIS.
LE PREMIER ET L'UNIQUE VRAI MAGASIN D'ESCOMPTE AU CANADA À VOTRE SERVICE DEPUIS PLUS DE 30 ANS.
MEUBLES ET APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS

Le roi des bas prix FAUCHER
VOUS POUVEZ ACHETER PLUS AVEC MOINS D'ARGENT

À LAVAL SEULEMENT
48, boul. DES LAURENTIDES
Pont-Viau
Tél.: 384-0590

TOUS VOS ACHATS SONT GARANTIS À 100% PAR LE FABRICANT.

4 BROS. FRÈRES
SUPERMARCHÉ

FLEECY ADOUCISSEUR DE TISSU 128 on. $1.98
JAVEL PARISIENNE 128 on. 78¢

MOZARELLA SAPUTO 12 on. $1.59
RICOTTA SAPUTO 475 g $1.59
COCKTAIL DE FRUITS DEL MONTE 19 on. 79¢
MIRACLE WHIP KRAFT 500 ml 99¢
CHEEZ WHIZ KRAFT 500 ml $1.89
CHEF BOYARDEE: MINI RAVIOLI, BEEFARONI, SPAGHETTI et BOULETTES DE VIANDE 15 on. 68¢
PÂTES LANCIA 2 lb 89¢
HUILE VÉGÉTALE BRAVO 3 l. $3.79
PÂTE DE TOMATE BRAVO 5½ on. 3/1.00
NETTOYEUR FANTASTIK AÉROSOL 24 on. $1.58
SPRAY'N'WASH 24 on. $1.77
COMET EMB. JUMELÉ 2 x 22 on. $1.09
M. NET 1.5 l. $2.39
SPIC & SPAN 2 l. $2.89
WINDEX LAVE-VITRES À GÂCHETTE 600 ml $1.19
WINDEX RECHANGE 900 ml $1.19
HUILE DE MAÏS MAZOLA 2 l. $3.89
QUAKER HARVEST CRUNCH BARS 200 g 99¢
AIR CARE 200 g 89¢
MARGARINE MOLLE THIBAULT 2 lb $1.69
POLI À PARQUET FUTURE 750 ml $2.29
PUSS N'BOOTS - MORCEAUX SAVEUR 500 g 79¢
PUSS N'BOOTS 15 on. 3/1.00
PÂTE DENTIFRICE COLGATE 100 ml 99¢
ADOUCISSEUR DE TISSU BOUNCE - FEUILLES 40 $2.79
NETTOYEUR DE BOL DE TOILETTE DAINTY 12 on. 99¢
RICE KRISPIES 575 g $1.44

BIFTECK DE RONDE TRANCHE ENTIÈRE - DÉSOSSÉ - MARQUE A-ROUGE $1.98 lb
POULETS FRAIS CANADA - CATÉGORIE A 3 à 4 lb 79¢ lb
VOYEZ NOS VIANDES DE QUALITÉ DE MARQUE ROUGE

CÔTES LEVÉES DE PORC FRAÎCHES $1.93 lb

FOIE DE JEUNE BOEUF FRAIS 89¢ lb

CUISSEAU DE VEAU DE LAIT 6-8 lb $1.33 lb

CÔTELETTES DE VEAU DE LAIT $2.19 lb

BOEUF HACHÉ MI-MAIGRE MARQUE ROUGE A $1.59 lb

BIFTECK D'ALOYAU MARQUE ROUGE A $3.49 lb

ATTENTION: COMPTOIR DE CHARCUTERIES FINES INTERNATIONALES
FROMAGE EDAM VALIO $1.69 lb
FROMAGE BLEU DANOIS $2.79 lb
FROMAGE GRUYÈRE FRANÇAIS $2.69 lb

ORANGES SUNKIST NAVEL $1.29 douz. Grosseur 113

POMMES GRANNY SMITH DU CHILI Grosseur 80-100-113 59¢ lb
TOMATES DE SERRE DE L'ONTARIO No 1 99¢ lb
RAISIN ROUGE EMPEREUR DU CHILI $1.09 lb
CAROTTES DU QUÉBEC 2 lb 29¢

PRODUITS SURGELÉS
PIZZA McCAIN CROUSTILLANTE 16 on. $1.69
FILETS DE MORUE NICKERSON 16 on. $1.89
ÉPINARDS ENTIERS ARCTIC GARDEN 12 on. 55¢

SERVICE PERSONNALISÉ
790, boul. DÉCARIE ST-LAURENT 744-0123
3701, ST-LAURENT 844-4216
1495, VAN HORNE 271-1144
525, JEAN-TALON OUEST 276-1377
PRIX SPÉCIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 22 AVRIL. PRIX DES FRUITS ET LÉGUMES EN VIGUEUR JUSQU'AU 19 AVRIL
LIVRAISON GRATUITE DANS LE QUARTIER • NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

Plus j'y pense... plus c'est NON

LES QUÉBÉCOIS POUR LE NON

Pour Jean-Pierre Roy, 460, Gilford, Montréal.

VILLE DE MONTRÉAL

OFFRE D'EMPLOI

JARDINIERS

TAUX HORAIRE: $7.96
(en révision)

Pour la saison estivale 80 (durée approximative de 5 à 6 mois). Participer aux travaux inhérents aux Floralies Internationales.

TÂCHES: Exécuter les travaux de décoration florale selon les règles de l'art.

PRÉREQUIS: Posséder un diplôme terminal en horticulture d'une institution reconnue et quelques années d'expérience dans un travail horticole.

AVANTAGES ACCESSOIRES: Favorables et multiples.

Les candidats intéressés devront compléter un formulaire «d'offre de service» au service du Personnel, section contrôle des employés manuels, 155 est, rue Notre-Dame, suite 122.

documents

RENÉ LÉVESQUE

«Si cette fois le Québec sait parler fort, personne ne saurait refuser de l'entendre»

La campagne référendaire commence officiellement aujourd'hui, avec l'émission des brefs, et elle durera 35 jours, conformément à la loi sur la consultation populaire.

C'est donc le mardi 20 mai prochain que les Québécois et les Québécoises seront appelés à dire si, oui ou non, ils donnent à leur gouvernement le mandat de négocier une nouvelle entente où le Québec continuerait d'être associé au reste du Canada, mais cette fois d'égal à égal comme le prévoit explicitement la question adoptée le mois dernier par cette assemblée.

Ce jour-là, nous aurons ainsi l'occasion de réaffirmer tous ensemble notre volonté de voir le Québec poursuivre, en l'accélérant de manière décisive, sa marche vers la complète reconnaissance de ses droits.

Ce sera un moment historique, où les yeux non seulement du reste du Canada, mais d'une grande partie du monde également, seront fixés sur nous.

C'est à cette vaste opinion internationale — en même temps qu'à soi-même bien sûr — que le peuple du Québec dira s'il est satisfait de son statut de minorité permanente dans le régime actuel, ou s'il désire plutôt un nouvel arrangement politique entre les deux majorités bien distinctes qui constituent le Canada.

Ce sera par conséquent un point tournant dans notre carrière collective. Non pas que cette étape soit définitive, ou finale, puisque le gouvernement a pris dans le texte même de la question l'engagement solennel de faire rapport à la population, et de n'effectuer aucun changement de statut politique sans l'accord majoritaire des citoyens qui s'exprimerait lors d'un second référendum. Mais le vote du 20 mai sera néanmoins décisif parce qu'il indiquera clairement — et pour la première fois par la voix du peuple lui-même — une orientation pour l'avenir: soit celle d'une stagnation dans le statu quo avec tous ses risques sans cesse croissants, soit celle de l'épanouissement national dont le seul fondement est l'accession à l'égalité reconnue et vécue entre les nations.

Compte tenu de l'évolution accélérée des 30 ou 40 dernières années, et de tout ce qu'elle a pu nous révéler sur nous-mêmes et sur notre capacité désormais indiscutable de mener nos affaires autrement mieux que quiconque à notre place, il nous semble que le choix s'impose à l'évidence.

C'est aussi pourquoi l'appui du Oui, il nous faudrait le rendre aussi nettement majoritaire que possible. Pour cela, il faut qu'il s'exprime, comme il a déjà commencé à le faire, au-delà des allégeances partisanes et de toutes les autres divisions dans lesquelles la complexité et le pluralisme même de la société nous plongent en temps ordinaire. Il faut qu'il provienne non seulement de toutes les régions, mais de tous les milieux sociaux, de toutes les communautés culturelles et ethniques. Car si ce Oui veut être entendu et plus qu'entendu, écouté et respecté comme une affirmation incontestable, ce doit être un mouvement de fond et vraiment panquébécois.

C'est cette solidarité sans précédent qui fera la force du référendum. Depuis des dizaines d'années, les négociations constitutionnelles ont tourné en rond, sans jamais aboutir à des résultats concrets qui puissent à la fois satisfaire les aspirations du Québec et le besoin de continuité du reste du Canada. C'est que dans le passé tous les acteurs de la scène politique ont prétendu tour à tour parler au nom de la collectivité, mais en rédigeant eux-mêmes les mandats que leur dictaient le climat de l'heure ou les calculs électoraux. C'est ainsi qu'on s'est enlisé dans une crise qui a fini par sembler aussi insoluble que la quadrature du cercle.

Mais lors du référendum, c'est le peuple québécois tout entier qui prendra la parole pour la première fois, et qui dira lui-même, directement, dans quel sens il veut se diriger, non pas contre personne, mais en proposant au contraire une direction qui puisse réconcilier notre développement enfin désentravé avec celui de nos partenaires canadiens.

Cette volonté démocratique d'une perspective réalisable, et la seule qui soit vraiment une solution, il faudra bien que tout le monde en tienne compte; car si cette fois le Québec sait parler fort, personne ne saurait refuser de l'entendre.

L'importance et l'urgence d'une telle affirmation collective, il me semble qu'elle saute aux yeux dès qu'on souligne, une fois de plus, le sens et la portée d'un oui et d'un non.

Le sens du Oui, nous l'avons déjà dit à maintes reprises, c'est celui-là même qui est dans le texte qu'on retrouvera sur le bulletin de vote. En répondant Oui, les citoyens donneront à leur gouvernement un mandat pour négocier le changement, et non pas celui d'appliquer le changement quel qu'il soit avant un deuxième référendum.

Le mandat de négocier ne saurait donc impliquer la séparation du Québec, mais bien la conclusion éventuelle d'une nouvelle entente qui nous permettrait d'atteindre en même temps deux objectifs: d'une part, récupérer le pouvoir de faire nous-mêmes toutes nos lois, de garder chez nous tous nos impôts et d'établir directement nos relations avec les autres — ce qui est la souveraineté — et d'autre part, de maintenir avec le reste du Canada une association économique étroite, comportant l'usage de la même monnaie. C'est ce mandat de négociation que nous demandons à la population de nous accorder. Et il n'est pas question que nous interprétions autrement son vote positif.

En votant Non, d'autre part, pour quoi les gens voteront-ils? Pour le savoir, on doit se référer au manifeste que le Comité des Québécois pour le Non a adopté et rendu public le 8 avril. J'invite tous nos concitoyens à lire ce manifeste. Ils y trouveront un éloge du régime fédéral actuel et une critique échevelée de la souveraineté-association; et puis rien — absolument rien, pas une ligne — sur une quelconque formule de renouvellement du fédéralisme canadien. Il est donc faux de dire qu'un vote pour le Non, ce serait un vote pour le fédéralisme renouvelé — si ce n'est comme une idée en l'air à laquelle ni ce manifeste, ni le discours du Trône qu'on prononçait hier à Ottawa, n'osent jamais donner la moindre consistance.

Dans ces conditions, le reste du Canada serait parfaitement en droit de prétendre, si le Non l'emportait, que les Québécois sont satisfaits du système actuel. Qu'on l'admette ou pas, ce serait inévitablement un vote pour le statu quo, et qui claquerait la porte pour longtemps sur tout changement constitutionnel significatif. Et de plus, en refusant la perspective d'une nouvelle entente fondée sur l'égalité de nos deux peuples, ce vote négatif nous confinerait dans un statut de minoritaires dont il serait par la suite terriblement malaisé de songer à sortir.

Cela dit, il n'a jamais été question quant à nous de prétendre que ceux qui seront pour le Non soient de moins bons Québécois que les autres. On me permettra tout de même de souligner qu'ils s'inscriront cependant en marge de la continuité du développement national et contre la seule façon dont on puisse arriver, le plus tôt possible, à l'égalité concrète avec les autres. Et j'ajouterai que chaque jour qui passe renforcit heureusement la confiance que nous avons de voir ce choix négatif de plus en plus minoritaire. De jour en jour, en effet, on sent se développer aux quatre coins du Québec ce courant de solidarité pour le Oui, qui est à la fois signe d'espoir et preuve éclatante de santé, car il exprime comme jamais la maturité et la confiance en soi.

N.D.L.R.

Cette partie a été prononcée en anglais par M. Lévesque.

Cette vague de solidarité, qui grandit très clairement dans l'ensemble du Québec, je crois qu'on commence également à la sentir — à un degré moindre, reconnaissons-le — parmi nos concitoyens non francophones, de toutes origines. Un certain nombre de Québécois anglophones en vue ont déjà rejoint le camp du Oui, et beaucoup d'autres qui ne font pas les manchettes ont fait ou font pareil. Je veux souligner à quel point cela est extrêmement important — de sorte que, le soir du référendum, le 20 mai, toutes les diverses communautés puissent avoir une part appréciable dans ce qui se dessine sans nul doute comme une victoire du Oui. Si ce courant de solidarité doit s'affirmer, il sera d'autant plus sain et plus prometteur qu'il représentera le plus largement possible la population. Qui que l'on soit, d'où que l'on vienne à l'origine, nous avons tous contribué à bâtir le Québec jusqu'à ce jour — et il faut qu'il y ait également une participation importante de tous les milieux dans la voie que choisira démocratiquement la majorité pour l'avenir.

Ce choix, si lourd de conséquences, l'heure en est maintenant fixée. Après tous les écrits qui ont été publiés et la discussion qui s'intensifie depuis des semaines, ces trente-cinq jours devraient suffire amplement à nous permettre à tous de terminer notre évaluation du pour et du contre. Et je suis convaincu que, le 20 mai, à l'issue de cette dernière étape, la réponse d'une majorité solide et solidaire, une réponse aussi bien pesée que parfaitement démocratique, sera que tout bien réfléchi, c'est Oui.

CLAUDE RYAN

«La place du Québec dans la fédération canadienne est celle d'un partenaire majeur, et non pas d'une minorité permanente»

M. le président, nous accueillons avec plaisir, du côté de l'Opposition officielle, la décision d'enfin tenir le 20 mai prochain la consultation populaire sur l'avenir constitutionnel du Québec. Selon l'habitude chère à son parti, le premier ministre, dans l'exposé qu'il nous a fait, a une fois de plus posé le problème que nos concitoyens seront appelés à résoudre d'une manière erronée et fausse. Il nous a laissé entendre que nous aurions à choisir lors du référendum entre un statut de minorité permanente au sein de la fédération, entre la stagnation dans le statu quo, qui est la meilleure description qu'il puisse trouver du fédéralisme canadien. Nous soutenons et avons toujours soutenu que la place du Québec dans la fédération canadienne est celle d'un partenaire majeur et non pas d'une minorité permanente. Nous soutenons également, contrairement à la prétention du premier ministre, que le fédéralisme canadien n'a cessé d'évoluer au cours de son histoire, et plus particulièrement au cours des vingt-cinq dernières années, et que cette image de stagnation qu'on veut lui accrocher est beaucoup plus une invention politique pour servir la promotion des objectifs du Parti québécois qu'une description honnête et loyale de la réalité.

D'ailleurs, en matière de déformation de l'histoire, le gouvernement actuel aura laissé pour les archives futures des traces tristes qu'on voudrait oublier le plus tôt possible. Des exemples honteux, une manipulation de l'histoire à des fins partisanes.

Le dernier exemple nous a été fourni par le livre blanc, décrivant la position constitutionnelle du gouvernement, qui est un exemple parfait de déformation de l'histoire véritable.

Le véritable enjeu de ce référendum vers lequel nous allons devient de plus en plus clair, M. le président, à mesure que nous approchons de l'échéance. C'est un choix que nos concitoyens devront faire entre deux voies qui s'ouvrent à nous concernant notre avenir. D'un côté, le gouvernement veut nous entraîner dans la voie de l'indépendance politique, la séparation politique d'avec le reste du Canada et, de l'autre côté, tous les autres partis politiques comptant des représentants dans cette Chambre veulent nous orienter vers un renouvellement de notre adhésion au fédéralisme canadien et dans la recherche des changements qui permettront au fédéralisme canadien d'être de plus en plus acceptable aux Québécois, et, aussi, à tous les autres Canadiens.

On veut enrubanner ce choix derrière toutes sortes de modalités secondaires. Nous l'avons dit dès le début du fameux débat sur la question référendaire, on a inclus cinq éléments dans la question. Il y en a un qui compte véritablement aux yeux du gouvernement et, de plus en plus, aux yeux de nos concitoyens, c'est le choix qu'ils devront faire entre un oui au projet d'indépendance politique nourri par le Parti québécois ou un non, et je suis convaincu que nos concitoyens verront très clairement cet enjeu et que tout le reste, à mesure que le débat se déroulera, leur apparaîtra secondaire, comme ça doit d'ailleurs l'être en bonne logique.

J'entendais le premier ministre tantôt nous inviter à faire l'expérience référendaire au-delà des allégeances partisanes et de toutes les autres divisions, nous dit-il, dans lesquelles la complexité et le pluralisme même de la société nous plongent en temps ordinaire. Je me suis demandé s'il voulait faire de l'ironie ou s'il parlait sérieusement. Franchement, d'abord dans le choix même de la question, le gouvernement a fait preuve de la partisanerie la plus intolérable qu'on puisse imaginer. Il eut été de mise, en vue d'un choix aussi important, qu'au moins des efforts soient faits afin d'en arriver à une formulation qui fût acceptable à tout le monde afin qu'au moins nous présentions tous le problème de la même façon à la population, le gouvernement a refusé systématiquement. Regardez les alignements qui se sont faits à la suite de l'adoption de la question. Tous les autres partis politiques qui comptent au Québec, autant sur la scène québécoise que sur la scène fédérale, sont tous unis. Oui, ils sont des Québécois comme nous et nous sommes fiers de les compter avec nous. C'est vous qui passez votre temps à les considérer comme des étrangers. Le public nous dira ce qu'il en pense.

Que nos amis d'en face continuent à chercher des soutiens dans des pays étrangers, nous, nous travaillons avec nos concitoyens du Québec. Alors, je vous souligne bien simplement, M. le président, que tout ce que notre province, tout ce que le Québec comporte de partis politiques autres que le Parti québécois est regroupé dans le mouvement des Québécois pour le non au sein duquel, je regrette de le dire pour l'information du premier ministre, il existe une unité magnifique.

Le premier ministre voudrait nous faire croire que le gouvernement demande seulement un mandat de négociation. Quelle plaisanterie! Le gouvernement demande un mandat de négociation, mais pour négocier quelque chose. On donne un mandat de négociation à quelqu'un pour qu'il aille négocier quelque chose. Or, ce que le gouvernement veut aller négocier, c'est un objet dont nous ne voulons pas, dont la grande majorité des citoyens du Québec ne veulent pas et c'est pour cela qu'ils diront non au projet du gouvernement. C'est aussi simple que cela.

Le gouvernement essaiera de nous faire croire qu'il négociera les deux objets en même temps, la séparation politique et l'association économique. En bonne logique, c'est impossible. M. Blakeney nous l'a rappelé en toutes lettres l'autre jour. Oui, M. Blakeney est un premier ministre respectable et très respecté d'une province de l'Ouest qui a son importance dans la confédération, et vous auriez intérêt de l'autre côté à lire attentivement ce qu'il a dit. Il a dit en toutes lettres: «Dans notre esprit — il parlait au nom de son gouvernement à ce moment-là — il n'est pas question de tout mêler, de confondre tous les sujets en même temps. Le Québec prendra d'abord sa décision au sujet de la souveraineté et ensuite on verra au sujet des relations économiques. Et on vous prévient que le Québec, à ce moment-là, devra s'attendre à être traité, par le reste du Canada, comme un pays séparé, ami peut-être, mais séparé, tout comme l'Australie, la France, les Etats-Unis ou le Mexique.»

En bonne logique, d'ailleurs, on ne peut pas soutenir franchement et sérieusement une autre position que celle-ci. Par conséquent, nos concitoyens se rendront aisément compte qu'il ne s'agit pas uniquement de donner un mandat en blanc. On ne demande pas un mandat en vue d'aller chercher des changements, il faut savoir la nature des changements qui sont recherchés et c'est là-dessus que doit porter le mandat. Si on approuve la nature des changements recherchés, on peut donner un mandat pour aller en négocier la réalisation; mais si on n'approuve pas la nature des changements proposés, je pense que le premier ministre sera le premier à concéder qu'on ne serait pas sérieux en donnant une approbation à un projet dont on ne veut pas. C'est ça, l'enjeu du référendum.

Maintenant, le premier ministre nous dit qu'il a cherché en vain, dans le manifeste des Québécois pour le Non la description d'un projet précis de renouvellement du fédéralisme canadien. Il devrait comprendre l'ABC des choses. C'est élémentaire, on vous l'a expliqué souvent, M. le premier ministre. Chaque parti qui fait partie du Regroupement des Québécois pour le Non a ses propres positions en matière de changement constitutionnel; sur beaucoup de points, ces positions se rejoignent, pour votre information. Nous avons dit clairement, de notre côté, en ce qui touche le Parti libéral qui forme l'Opposition officielle dans ce Parlement, nous avons défini notre position à l'occasion d'un congrès général. Nous avons dit: Nous allons aller vers le référendum. Si vous aviez voulu discuter de notre projet, vous auriez dû avoir la décence de l'inscrire sur le bulletin de vote; nous aurions été intéressés.

Le premier ministre n'a pas voulu, son gouvernement non plus. Il voudrait maintenant, encore une fois, chercher la vieille méthode de détournement du débat, le vieux truc de déviation, de distraction de l'attention, pour faire croire aux gens que c'est ça, l'objet de la discussion. Vous ne l'avez pas voulu, messieurs, et nous vous invitons à discuter de nos projets lors de la campagne électorale qui suivra le référendum.

Au référendum, le débat se fera autour de la question qui nous a été imposée par la majorité gouvernementale et cette question ne décrit que l'option, que le projet du gouvernement. C'est ça, l'enjeu du référendum et tout le reste, ce sont des tactiques de diversion, dans lesquelles nos concitoyens sont trop lucides et trop avertis maintenant pour se laisser entraîner à leur insu.

Le Parti québécois dit non à ce que nous avons été, jusqu'à maintenant; il dit non au rôle que nous avons rempli à l'intérieur de la fédération canadienne; il dit non à cet immense et très riche héritage qui découle, pour nous, de notre intime association à ce qui s'est fait de grand, de large, de constructif au Canada depuis plusieurs générations. Parce que nous voulons dire oui au développement de cet héritage, parce que nous voulons dire oui à l'édification d'un Québec fort et solide à l'intérieur d'une fédération canadienne, au sein de laquelle le Québec continuera d'être un partenaire majeur et respecté, nous sommes obligés de dire non au projet du gouvernement. J'insiste, ce non que nous opposerons au projet de séparation politique que nous propose le gouvernement en termes à peine voilés, ce sera un oui profond, un oui intense à ce qu'il y a eu de mieux dans notre tradition québécoise, à ce qu'il y a eu de mieux dans la grande tradition canadienne, un oui au défi plus large, au défi plus positif, au défi plus généreux que nous propose le Canada d'aujourd'hui et, encore bien davantage, le Canada de demain.

N.D.L.R. Cette partie du texte a été prononcée en anglais par M. Ryan.

Monsieur le président, je veux souligner que la question du référendum est très claire, malgré la formulation alambiquée de la question, malgré toute la confusion que le gouvernement a essayé de semer dans l'esprit des gens. Nos compatriotes se rendent compte de plus en plus clairement que le véritable choix qu'ils seront appelés à faire le jour du référendum sera un choix entre le fédéralisme et le séparatisme, ou l'indépendance politique du Québec.

Le gouvernement nous dit: «Nous ne demandons rien d'important, nous demandons un mandat pour aller discuter avec le reste du Canada. Nous nous représenterons devant vous avec quelque chose de plus important lors d'un second référendum. Simultanément, le premier ministre nous assure qu'il s'agira d'un des événements les plus décisifs de l'histoire du Québec. Cela ne peut être à la fois décisif et inoffensif; il faut que cela soit l'un ou l'autre.

Nous ne faisons que rapporter les paroles mêmes du Parti québécois et du gouvernement, les paroles qu'ils répètent depuis des années; leur véritable objectif, leur véritable but: c'est la séparation politique du Québec, et c'est ce sur quoi les Québécois auront à se prononcer le jour du référendum. Rien n'est plus clair dans mon esprit et dans l'esprit d'un nombre grandissant de nos concitoyens. Pendant un certain temps, le gouvernement a peut-être réussi à semer une certaine confusion dans l'esprit de nos concitoyens, jusqu'à ce qu'ils en viennent à se pencher sur la véritable question. Leur esprit devient plus clair et leur décision ne fait aucun doute quant à moi.

J'invite mes concitoyens québécois à lire clairement entre les lignes — on est obligé avec ce gouvernement — et à se rendre compte ainsi que la véritable question du référendum est le choix entre l'indépendance politique ou la séparation du Québec et le fédéralisme, la vraie voie, celle que nous suivons depuis plus de 113 ans et qui contient les plus grandes promesses pour l'avenir...

Monsieur le président, je tiens à souligner qu'en dépit de l'appel dans le sens opposé du premier ministre, le débat est imprégné de partisanerie par le gouvernement lui-même. Quand il s'est agi de la formulation de la question, ils ont insisté pour que seule leur option soit inscrite sur le bulletin de vote. Ils ont exclu toutes les autres options. Regardez le regroupement des forces qui se produit en ce moment. Du côté du gouvernement, vous avez le Parti québécois et quelques citoyens marginaux qui ne se sentaient plus à l'aise dans leurs partis respectifs. Il a fallu que l'un d'entre eux soit déposé par son propre parti pour passer de l'autre côté, mais fort heureusement, ses autres collègues demeurent fidèles à leur engagement antérieur et à la vraie tradition de leur parti.

De l'autre côté, vous avez tous les autres partis, Monsieur le président, qui ont des représentants, des représentants élus à cette Chambre et à la Chambre des communes à Ottawa, tous ces partis qui représentent plus de 60 pour cent, 65 pour cent, peut-être 70 pour cent des citoyens du Québec. Ils sont tous du côté de l'option fédéraliste dans cette bataille. J'invite tous nos concitoyens à mettre leur confiance dans cette option qui est conforme à notre vraie tradition, aux vraies leçons que nous pouvons tirer de l'histoire du Québec et du pays tout entier, et j'invite mes concitoyens québécois à choisir l'option plus large et plus généreuse que nous leur proposons en disant non au gouvernement lors du référendum et oui à un Canada plus grand et meilleur pour l'avenir et pour un Québec plus fort et plus original au sein d'une fédération canadienne renouvelée.

TEXTE INTÉGRAL DU DISCOURS DU PREMIER MINISTRE TRUDEAU

Un Canada fort dans la participation

NDRL: Les passages entre parenthèses ont été traduits par LA PRESSE.

■ Madame le président, je ne peux dire que bravo aux sentiments exprimés par le chef de l'opposition officielle (M. Clark) lorsque vers la fin de son discours, et en français, il a exprimé le point de vue que nous partageons également sur l'importance et l'enrichissement pour notre pays de pouvoir non seulement avoir accès aux deux langues officielles mais d'avoir un Parlement et un peuple qui sont de plus en plus désireux de pratiquer cet enrichissement qu'est le bilinguisme. J'aurais espéré que le chef de l'opposition officielle nous eut prêté au moins les mêmes bonnes intentions en ce qui concerne sa partie du pays qu'il veut que nous lui en prêtions en ce qui concerne les Francophones au pays.

Je regrette que dans les exemples qu'il a donnés et qui avaient pour effet d'indiquer que notre gouvernement était insensible à l'importance de travailler à l'unité du pays en comprenant le mieux possible les aspirations, les idéaux, les craintes des différentes régions du pays, que notre gouvernement fait autant d'efforts que le sien lorsqu'il était au ouvernement ou que son parti quand ils sont dans l'opposition, à trouver une solution à ce grave problème de l'alinéation dans notre pays, et je regrette que les exemples qu'il a donnés tenaient plutôt de la rumeur que de la réalité, tenaient même de l'erreur plutôt que de la vérité. Le chef de l'opposition officielle me dit de citer quelques exemples de cela. Eh bien, il a accusé le ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) de ne pas avoir consulté son vis-à-vis en Alberta lorsqu'il a décidé non pas de diminuer comme le dit le chef de l'opposition officielle le prix du pétrole provenant des sables bitumineux, mais lorsqu'il a décidé de limiter son augmentation, eh bien, au contraire, le ministre m'assure qu'il a bel et bien consulté son vis-à-vis. Le chef de l'opposition officielle a également donné d'autres exemples dans le domaine du transport.

Le ministre des Transports (M. Pepin) que voici m'assure que ces exemples sont faux. Le chef de l'opposition officielle a eu soin de dire: **There is talk,** eh bien, peut-être **there is tals,** mais ce sont justement des rumeurs non fondées. De toute façon, je ne veux pas commencer cette période parlementaire par un désaccord de détail peut-être avec le chef de l'opposition officielle, je veux l'assurer au contraire que dans l'expression de ses sentiemnts et dans l'expression de son désir de faire en sorte que ce Parlement travaille d'une façon active, optimiste, à une plus grande unité canadienne, il y a accord complet entre nos deux partis.

Il a décrit un peu la situation actuelle sur un ton d'apocalypse. Je suis d'accord avec le chef de l'opposition officielle que nous vivons des temps difficiles.

Mais je pense qu'il est important de nous rappeler au début de cette nouvelle session parlementaire, il est important de nous rappeler que le Canada reste un des pays les plus fortunés au monde.

Au fur et à mesure que notre univers se rapetisse, au fur et à mesure que des nouvelles, bonnes ou mauvaises qui se produisent aux antipodes sont connues et commentées dans l'heure dans les rues de Montréal et d'Edmonton, je pense que les Canadiens deviennent de plus en plus conscients que le Canada avec un tout petit nombre d'autres peuples vit au sommet de la pyramide du bonheur humain et que tous les autres peuples sont plus bas, beaucoup plus bas que nous en ce qui concerne l'accès à la richesse matérielle, à la liberté, à toutes ces institutions qui font que les hommes et les femmes peuvent s'épanouir librement dans cette vie humaine.

Cette réalité, madame le président, il faut la rappeler parce que tous ces autres peuples voient et pensent le Canada comme une sorte de mirage lointain à l'horizon, une sorte de pays au bonheur incroyable non seulement comblé de richesses terrestres mais un peuple qui vit dans la paix, qui ne connait pas la guerre, qui vitndans la fraternité, qui connaît des institutions qui tendent toujours à l'augmentation de cette liberté. Et je pense que la plupart de ces pays rêvent du jour où ils pourraient partager une partie de notre bonheur.

Mais le chef de l'opposition officielle (M. Clark) a quand même raison de dire que cette population canadienne attend beaucoup de ce Parlement, attend beaucoup de ce gouvernement. Tous les députés à la Chambre, tous les sénateurs à l'autre Chambre sont certainement conscients du devoir qui leur incombe de ne pas décevoir ces espérances. Et je peux assurer le chef de l'opposition officielle que nous, de notre côté, nous sentons vivement nos responsabilités et que nous ferons de notre mieux pour essayer de faire en sorte que les dangers qui existent dans tous les coins du monde soient minimisés dans leur impact sur les Canadiens.

(Nous abordons une décennie très dangereuse, comme l'a fait remarquer avec raison le chef de l'Opposition, et beaucoup de courants contraires assaillent nos rivages. Le chef de l'Opposition a fait allusion à des dangers existant dans d'autres parties du monde, et je puis l'assurer que, non seulement alors qu'il était premier ministre, mais maintenant qu'il se trouve dans l'opposition, je partage les sentiments qu'il a exprimés quant aux dangers qui menacent la paix dans le monde, tels que les événements dont nous avons été témoins ces derniers mois. L'invasion par une puissance militaire de la souveraineté d'un autre pays, l'écrasement, par des régimes d'oppression des libertés, et très souvent, de la vie même des peuples d'autres nations, les événements très dangereux qui peuvent émaner de conditions économiques cahotiques à travers le monde, qui limitent notre liberté d'action et notre liberté de poursuivre notre propre réussite économique.

Ce sont là de grands dangers, Madame le président; mais dans un certain sens, le plus grand ennemi est celui de l'intérieur, et non celui de l'extérieur. Je me souviens d'une expression chère à Pogo: «Nous avons rencontré l'ennemi, et c'est nous-mêmes.»

Madame le président, je crois que le chef de l'Opposition a eu raison de consacrer une bonne partie de son discours à indiquer qu'au Canada, il existe un doute croissant quant à notre capacité de continuer d'agir comme une nation forte. Et avant de chercher à déterminer qui est responsable de cet état de chose, il me semble important que nous possédions au moins un diagnostic aussi exact que possible de ce qui se produit actuellement. Nous constatons que des Canadiens craignent que d'autres Canadiens constituent pour eux un danger; nous voyons des provinces fermer leurs portes aux capitaux, au travail ou aux biens d'autres provinces; nous voyons des Canadiens agir comme si la langue et la culture d'autres Canadiens constituaient pour eux un danger; nous voyons des Canadiens se fermer la porte les uns aux autres et enrayer le libre déplacement des gens, et même, des idées et des cultures, à travers ce pays.

Et je crois que c'est là le plus grand danger qui existe dans cette décennie, Madame le président: c'est le danger qui risque de faire tomber le Canada si, dans ce Parlement, nous ne réalisons pas que c'est notre responsabilité d'agir ensemble pour exprimer la volonté et l'intérêt nationaux. J'ai écouté avec plaisir le chef de l'Opposition vous féliciter du rôle que vous avez courageusement assumé, et je m'associe à ces remarques. Mais j'ai écouté également avec plaisir le chef de l'opposition souligner que vous et nous-mêmes, dans cette Chambre, sommes ici pour défendre l'intérêt national et la volonté nationale. Et c'est pourquoi nous sommes en mesure d'espérer que cet ennemi de l'intérieur sera bientôt vaincu. J'ai eu l'occasion d'exprimer cette pensée bien des fois durant les huit semaines que nous avons fait campagne, et j'ai senti que dans toutes les régions du Canada, la majorité des Canadiens considèrent comme leur première loyauté la loyauté envers le Canada, avant la loyauté envers leur propre région.

Souvent, nous entendons les Québécois ou les Albertains dire: «Je suis un Québécois», ou «Je suis un Albertain». Mais si vous les interrogez plus avant, ils vous diront: «Je suis un Canadien d'abord, et un «Québécois ensuite». Et c'est cette loyauté envers le pays tout entier, Madame la présidente, sur laquelle il nous faut bâtir si nous voulons vaincre l'ennemi de l'intérieur, ce doute, cette incertitude sur la question de savoir si, dans 10 ou 20 ans, nous existerons encore en tant que nation forte et unie, c'est cette loyauté envers le pays tout entier que nous, dans cette Chambre, avons le devoir de nourrir et de développer. Et il ne fait aucun doute que, au sein de notre parti, nous ferons tous les efforts possibles en ce sens. Et si nous nous montrons peut-être insensibles dans certains secteurs, et qu'il s'agit non pas de simples rumeurs, mais d'une situation réelle, je déclare d'avance que nous tenterons de faire amende honorable, Madame le président, et de manifester une meilleure compréhension de tout groupe de la société ou de toute région du pays qui pense-rait n'avoir pas été justement servi par ce gouvernement.)

Quand j'écoutais hier les motionnaires (Mme Côté et M. Frith), à l'adresse en réponse au discours du Trône, j'étais fier de voir que deux nouveaux députés pouvaient de façon si éloquente articuler leur conviction, non seulement en tant que représentants d'un coin du pays qui leur est cher, mais j'étais fier de voir comment ils avaient réussi dès leur premier discours en cette enceinte à exprimer non seulement leur désir de servir leurs commettants, mais de faire en sorte qu'ils serviraient aussi le bien commun canadien, l'ensemble du pays et de mettre leurs propositions politiques dans ce contexte d'un Canada plus large, qui sont ici pour servir comme nous sommes tous ici pour le servir. Et si nous ici dans cette enceinte nous ne nous rappelons pas constamment les uns les autres que c'est cette loyauté au Canada qui doit l'emporter sur la loyauté à la région, à la province ou même à la circonscription, eh bien qui va le faire à notre place?

(Nous sommes le seul groupe d'hommes et de femmes, dans ce pays, qui soient en mesure de parler pour tous les Canadiens. Nous sommes la seule assemblée, dans ce pays, qui puisse parler pour la nation tout entière, qui puisse exprimer la volonté populaire et l'intérêt national. Et je crois qu'il est important qu'en nous acquittant de nos responsabilités, en tant que gouvernement ou qu'opposition, nous ne perdions pas de vue ce principe, Madame le président, et que lorsque nous sommes en désaccord, que ce désaccord ne se fonde pas sur l'intérêt régional, qu'il est du devoir des gouvernements provinciaux de servir, mais sur le concept du tout que nous nous efforçons de servir de nos propres façons.

Parce que, après tout, quel est le sentiment d'appartenance à un pays que nous appelons citoyenneté? Et quel est le sentiment d'amour envers un pays que nous appelons patriotisme? Ils ont moins à voir avec nos débats, nos politiques, les lois ou même la constitution de ce pays, ils ont moins à voir même avec la géographie et l'histoire de ce pays, qui, en un sens, constituent des notions collectives, l'histoire étant la somme des choses que nous avons faites ensemble dans le passé et que nous nous proposons de faire dans l'avenir.

Je pense que le patriotisme se doit d'être ramené à un niveau beaucoup plus individualiste. Une personne aime son pays et lui est loyale si elle pense qu'elle y sera justement traitée, et que dans n'importe quelle région du pays elle pourra se réaliser au maximum de son potentiel, peu importe l'endroit où elle est née et le temps qu'elle-même ou ses ancêtres auront vécu dans ce pays.

Le sentiment d'être un Canadien, ce sentiment individuel, celui que nous estimons le plus, le sentiment d'être loyal envers quelque chose qui soit plus grand que la province ou la ville dans laquelle il se trouve que nous vivons, ce sentiment doit reposer sur la protection des droits fondamentaux d'un citoyen, sur l'accès de ce citoyen à une juste part des ressources de ce pays et de la richesse et de la diversité de ses lois.

Et dans ce sens, l'intérêt national doit l'emporter sur l'intérêt régional, aussi difficile soit-il parfois pour certains d'entre nous de mettre de côté les sentiments que nous éprouvons envers une ville ou une province particulières, parce que les gouvernements provinciaux et d'autres organismes sont là pour parler au nom des provinces: c'est leur devoir, et c'est pour cela qu'ils ont été élus. Mais nous avons été élus pour parler pour le Canada tout entier. Et si une personne ne peut pas sentir que dans n'importe quelle partie du pays elle sera traitée justement, elle transférera alors sa loyauté du tout à la région particulière du pays où elle a choisi de vivre.

Et c'est là l'ennemi intérieur, lorsque les loyautés ne s'attachent plus au tout, lorsqu'il existe un conflit de loyautés, et que nous recherchons la protection de nos biens, de nos droits ou de notre langue non plus dans le pays tout entier, mais dans une région ou une province du pays.

C'est ainsi que nous en arrivons à nous fermer la porte les uns les autres, Madame le président, parce que nous sommes persuadés que nous ne serons pas traités justement dans toutes les régions du pays. Je conviens que le concept d'un traitement équitable peut être défini différemment selon les idéologies personnelles, les croyances politiques, mais je crois que si nous acceptons certains principes de base, nous conviendrons probablement tous, dans une société démocratique, que personne ne pourra manger un gâteau avant que tout le monde n'ait reçu du pain.

Peut-être, pourrions exprimer ce principe comme il l'a été dans le discours du trône, en disant que c'est notre devoir d'aider d'abord ceux qui ont le plus besoin d'aide, et peut-être, dans notre société, en recherchant une fois encore un dénominateur commun entre tous les partis, je pense que nous conviendrons tous que des possibilités égales doivent au moins être offertes à tous les citoyens, quelle que soit la région du pays dans laquelle ils sont nés ou ont choisi de vivre.

Ce concept du partage ne peut être garanti que s'il existe un gouvernement national, je le répète, qui soit prêt à avancer que l'intérêt national doit l'emporter, dans toute situation de conflit, sur les intérêts régionaux.

Je pense qu'il est important, pour faire une parenthèse, d'indiquer que dans un système de gouvernement fédéral comme le nôtre, on ne peut affirmer, et je suis loin de le faire, que le gouvernement national constitue la seule voix, ou que le Parlement national constitue le seul instrument de l'intérêt national dans toutes les régions. Au contraire, la Constitution canadienne stipule que l'exercice de la souveraineté sera divisé et que dans certains domaines, tels que les ressources, ou l'éducation, l'intérêt national sera l'ensemble des intérêts provinciaux.

Mais même là, madame la présidente, lorsque les pères de la Confédération, les pères fondateurs, ont rédigé la Constitution, ils se sont assurés que même dans les domaines de juridiction provinciale, si les intérêts allaient à l'encontre de l'intérêt national, le gouvernement national avait le droit, et je suppose que l'on peut même dire le devoir de faire prévaloir l'intérêt du pays. Voilà pourquoi dans la Constitution du Canada, nous trouvons des dispositions concernant, par exemple, le pouvoir déclaratoire, les pouvoirs de réservation et d'interdiction, le pouvoir d'achat et le droit de faire des décrets en matière d'éducation, aux termes de l'article 93, alinéas 3 et 4.

Je ne veux pas dire ici que ces droits ne peuvent pas être limités ou même abolis. En fait, le gouvernement que nous dirigions en 1968 et en 1969 a proposé des moyens pour limiter le pouvoir d'achat. Et même lors de la conférence fédérale-provinciale qui s'est tenue en février 1979, nous avons proposé des moyens de limiter le pouvoir déclaratoire.

Ce que je veux dire, c'est qu'en cas de conflit d'intérêts et non conflit de lois qui peut être réglé par les cours, les citoyens doivent être assurés qu'un gouvernement national défendra l'intérêt national et en assurera la priorité. Alors, madame la présidente, malgré ce courant de division au sein du Canada, malgré le ressentiment de plus en plus grand dont a parlé le chef de l'opposition, malgré le fait que la diversité canadienne doit être reconnue et est effectivement reconnue par la nature même du fédéralisme, malgré le fait que l'on pourra toujours négocier une réforme constitutionnelle dans le but de faire disparaître ce ressentiment, il n'en demeure pas moins que nous sommes en politique fédérale et que si nous avons choisi d'être là plutôt qu'en politique provinciale, c'est que nous avons d'abord à coeur l'intérêt national et que nous devons nous occuper d'abord de lui avant les intérêts des provinces.

Encore une fois, ce que je dis là n'est pas nouveau, il ne s'agit pas d'une nouvelle doctrine. Mais ces principes sont de plus en plus remis en question et j'ai été quelque peu étonné du ton du chef de l'opposition lorsqu'il a dit que les politiques nationales que nous appliquions dans telle ou telle province n'étaient pas acceptables.

Il a lui-même déclaré que le gouvernement qu'il dirigeait avait réussi à concilier les divergences régionales. Il sait cependant et nous savons tous qu'il n'est pas arrivé, par exemple, à concilier le point de vue de l'Ontario sur la détermination des prix du pétrole et celui de l'Alberté.

Peut-être cela n'est-il pas possible d'ailleurs. Et maintenant que l'honorable chef de l'Opposition se retrouve là où il est, peut-être a-t-il découvert que sa politique nationale, et je la respecte pour ce qu'elle est, n'a pas été comprise comme telle et n'a pas été acceptée par le gouvernement de l'Ontario, du moins sa politique énergétique. Et c'est là qu'est le problème d'ailleurs. On peut ne pas être d'accord avec les politiques du chef de l'Opposition en matière d'énergie ou d'économie, mais on ne peut pas lui en vouloir lorsqu'il cherche le bien du pays. Je ne m'attends pas non plus à ce qu'il attaque mes politiques en les accusant d'être nationales.

Si les citoyens canadiens veulent se sentir vraiment libres dans ce pays, ils doivent jouir des libertés de mouvement fondamentales, c'est-à-dire être libres de se déplacer ou de ne pas se déplacer.

Pour ce qui est des ressources, par exemple, le seul moyen de bénéficier des avantages d'une ressource particulière serait de pouvoir se rendre à proximité de la ressource en question. Mais nous perdrions alors une de nos libertés fondamentales. Si un citoyen de l'Alberta, par exemple, à qui on offre un emploi en Ontario ou en Nouvelle-Ecosse, croyait devoir abandonner tout droit à la richesse de sa province, il ne serait pas aussi libre de se déplacer. Il se dirait: «Qu'arrivera-t-il si je déménage? Est-ce que mes enfants perdront tout droit au Fonds d'Héritage de la province?

Et qu'arrive-t-il à une famille de Terre-Neuve qui aime vivre à Terre-Neuve, mais qui sait qu'en allant ailleurs au Canada, elle a plus de chance de s'enrichir plus rapidement?

Nous avons trouvé certaines réponses à ces questions au cours des décennies passées, Madame le président. Nous avons répondu en donnant des subventions de compensation, des subventions d'expansion régionale. Nous avons répondu en mettant en oeuvre des programmes à l'intention des personnes âgées, à l'intention des chômeurs et des handicapés, pour assurer à chaque citoyen canadien une part de la richesse de ce pays. C'est dans cet esprit que le présent gouvernement a l'intention d'élaborer des programmes qui tenteront de concilier ou au moins de réduire les divergences d'intérêts entre l'Ontario et l'Alberta ou entre le Québec et la Colombie-Britannique ou entre les diverses régions du Canada. C'est dans cet esprit que le présent gouvernement présentera des lois, parce que nous sommes convaincus que si nous le désirons réellement, nous pouvons garder un Canada fort. Nous pouvons conquérir l'ennemi qui s'y trouve.)

DISCOURS

suite à la page A 15

OTTAWA — Les partis d'opposition aux Communes ont profité de leur droit de réponse au Discours du Trône pour déclarer aux Canadiens et aux Québécois en particulier, que c'est le Parti libéral et non le fédéralisme qui est la cause fondamentale de la majeure partie de leurs problèmes.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

Accusant le gouvernement Trudeau d'ignorer totalement les besoins des provinces de l'Ouest depuis son élection, M. Clark a fait savoir que quoi qu'il advienne, une telle attitude ne sera pas une solution au lendemain du référendum québécois. Le chef tory, qui a été interrompu à plusieurs reprises au début de son discours par le député Louis Duclos de Montmorency, a vivement riposté en demandant si on tentait de lui enlever son droit de parole sur la question du Québec, parce qu'il vient de l'Ouest. Tentant d'établir un lien entre la situation au Québec et l'aliénation des provinces de l'Ouest, il a déclaré que ce serait une erreur fondamentale de sous estimer l'importance des frustrations ressentie dans cette partie du Canada à l'endroit «du fédéralisme et du système électoral fédéral».

Se faisant à nouveau le défenseur des «identités régionales», M. Clark a déclaré que le processus dans lequel il faut maintenant s'engager est beaucoup plus qu'une guerre de mots. «Il s'agit de savoir si oui ou non le Canada est prêt à s'engager sur la voie du fédéralisme renouvelé, si oui ou non le fédéral va traiter les provinces comme des partenaires égaux».

CLARK ET BROADBENT

Les libéraux et non le fédéralisme ont été fautifs

Ed Broadbent

Joe Clark

Revenant à la campagne référendaire au Québec, le chef conservateur a affirmé que «le Canada, que les Québécois sont appelés à rejeter n'existe plus». Il a fait état des désirs manifestés par les autres provinces, d'amorcer une réforme de la constitution. Il a mentionné les efforts de plusieurs députés anglophones d'apprendre le français, et des avantages accrus des francophones au sein de la Fonction publique.

Signalant les possibilités offertes à tous les Canadiens, M. Clark a conclu qu'il serait mauvais de fermer la porte par crainte de l'avenir. «Que serait-il arrivé d'Antonine Maillet si elle avait eu peur de l'avenir et si elle avait refusé de publier ses écrits?». Par ailleurs, le chef de l'opposition s'est engagé au nom de son parti, à soumettre au peuple canadien un projet global de renouvellement de la fédération.

La faute à Trudeau

Le chef néo-démocrate, M. Ed Broadbent, s'est dit en accord de son coté avec les plaintes formulées par le leader parlementaire du gouvernement québécois M. Claude Charron, sur des sujets comme la Place Guy-Favreau ou l'aéroport de Mirabel, dans son discours sur la question référendaire à l'assemblée naationale.

«Mais assez curieusement, le PQ n'a pas signalé que ces problèmes avaient été créés par des politiciens, et non le fédéralisme. Le PQ n'a pas dit que les libéraux ont fait les mêmes erreurs dans les autres provinces. Un Canada fédéral ne veut pas dire un Canada libéral», a-t-il déclaré.

Outre ce point, M. Broadbent s'est dit en désaccord avec la thèse péquiste. Il a signalé que les nouvelles politiques sociales-démocrates adoptées par le gouvernement du Québec depuis 1976, l'ont été sous un régime fédéral. «Il est possible de changer les structures économiques et sociales au sein du fédéralisme, il suffit de changer de parti» a-t-il lancé.

Le chef néo-démocrate a ajouté que la proposition du gouvernement du Québec ne serait pas juste pour les provinces de l'Ouest et de l'atlantique, qui acceptent actuellement de payer plus cher pour des produits manufacturés au Québec et en Ontario protégés par des tarifs. «On accepte ça parce que tout le monde paie des impots à Ottawa; mais le PQ veut l'un sans l'autre.. il veut des tarifs à l'importation sans payer sa part à Ottawa».

La question du Québec a occupé la majeure partie des réactions de l'opposition au Discours du Trone. Les leaders tory et NPD ont tout de même dénoncé la hausse des taux d'intérêt, et proposé des motions de blâme demandant le dépot d'un budget avant la fin de mai, des mesures assurant l'autosuffisance en matière d'énergie et la baisse des taux d'intérêts.

DISCOURS

suite de la page A 14

Ernest Renan disait qu'une nation c'est un plébiscite de tous les jours, et dans ce sens-là des millions de Canadiens ont plébiscité le Canada depuis plus de 100 ans quotidiennement. Ils ont affirmé leur adhésion à ce pays qui justement était un pays fondé sur le partage, un pays fondé sur l'échange, un pays fondé sur la fraternité; ils l'ont plébiscité. Eh bien, maintenant, dans la province de Québec, nous vivons une période historique où les Québécois seront interrogés d'une façon encore plus spécifique sur le plébiscite ou le référendum qui maintenant va se passer dans la province de Québec, et cela évidemment appelle une repsonsabilité plus grande d ela part des Québécois, cela appelle une chance que les Québécois vont avoir d'exprimer leurs vues sur la place que le Québec peut et doit prendre dans ce Canada.

J'aurais espéré, pour ma part, que ce moment historique soit envisagé avec plus de franchise, avec plus de courage, même par le Parti québécois. J'avais exprimé le souhait, dès janvier 1977, que le référendum devrait poser une question claire, qu'il devrait la poser bientôt et que cette question devrait être définitive, en tout cas pour qu'on n'en parle plus pour au moins une génération. Malheureusement, la question qui est posée aux Québécois par référendum, d'abord elle n'est pas venue très vite parce que cela aura pris à peu près trois ans et demi après l'élection du Parti québécois, qu'elle n'est pas définitive parce que dans le texte même d ela question on voit qu'il y aura éventuellement un autre référendum et certainement qu'elle n'est pas claire puisqu'elle est basée sur une ambiguité voulue par le Parti québécois qui savait que s'il posait la question clairement: Voulez-vous, oui ou non l'indépendance? Les Québécois auraient répondu non.

Les péquistes veulent-ils, oui ou non, l'indépendance, madame le président? Et s'ils veulent l'indépendance, pourquoi ne l'ont-ils pas carrément demandée à la population québécoise? Si ce n'est parce qu'ils voulaient leurrer cette population en faisant ce qu'ils appellent de l'étapisme, mais ce qui est aux yeux de tout le monde une ambiguité systématique et volontaire.

J'aurai l'occasion, en tant que Québécois ensemble avec les députés de la Chambre, j'aurai l'occasion de faire la campagne du «non» et d'exprimer clairement mes vues sur cette question lorsque j'irai dans la province de Québec et je parlerai à des Québécois en tant que citoyen québécois.

Il m'incombe aujourd'hui, en tant que premier ministre du Canada, de dire quelle position le gouvernement prendra, comme le chef de l'opposition (M. Clark) l'a fait fort éloquemment, quelle position nous prendrons dans l'éventualité d'un «oui» ou d'un «non» donné au référendum.

Madame le président, je répète que ce n'est pas le but du gouvernement canadien d'aller faire la bataille référendaire. Les citoyens québécois à la Chambre le feront, et je suis sûr qu'ils le feront bien et d'une façon convaincante.

En tant que gouvernement, je crois que nous devons expliquer aux Québécois, qui sont appelés à voter un oui ou un non, nous devons expliquer quelle sera notre attitude à nous, gouvernement canadien, dans l'éventualité d'un «oui» comme dans l'éventualité d'un «non». Et c'est ce que je me propose de faire dans quelques minutes si la Chambre veut bien me prêter son indulgence.

Prenons d'abord l'hypothèse d'un «oui». Supposons que les Québécois votent en majorité «oui» au référendum. Le premier ministre québécois, M. Lévesque, devra commencer par reconnaître que le mandat qu'il a de négocier la souveraineté association est un mandat, comme je disais, fort ambigu.

Il devra commencer par reconnaître que pour s'associer il faut s'associer avec quelqu'un. Or, comme l'a fort bien dit le chef de l'opposition, les premiers ministres provinciaux, les uns après les autres, parfois un à un et parfois collectivement, comme ce fut le cas pour les quatre premiers ministres de l'Ouest, ont dit que la souveraineté association ne les intéressaient pas. Ils ont dit très clairement que l'association, en particulier, il n'en n'était pas question, d'abord, parce qu'il n'y allait pas de leurs intérêts, comme l'a exprimé encore la semaine dernière le premier ministre Blakeney, l'association n'est pas intéressante pour sa province dans l'éventualité d'une séparation du Québec parce que, économiquement, il ne tirerait pas ce sens du partage qu'il tire du Canada tout entier.

Il est très clair dans les propos de tous ces premiers ministres provinciaux qu'ils n'ont aucune sympathie pour un gouvernement qui veut commencer par détruire le pays et que s'il devait, éventuellement, s'associer, ils ne s'associeraient pas certainement avec un état indépendant qui aurait été cause de la rupture de ce pays.

M. Lévesque et son gouvernement ont dit bien clairement que la souveraineté et l'association devaient se faire en même temps. Cela est dit clairement dans la question référendaire. Et, en même temps, de maintenir avec le Canada une association économique. Et, pour plus de clareté, le premier ministre Lévesque l'a dit à quelques reprises, et j'ai ici le texte de son discours du 10 octobre 1978 où il disait, et je cite:

Il n'est pas question dans notre esprit d'obtenir d'abord la souveraineté puis de négocier l'association par la suite. La souveraineté et l'association devront donc se réaliser sans rupture et concurremment.

Et encore dans le Livre blanc publié il y a à peine quelques mois on trouve ces paroles à la page 84:

La souveraineté ne va pas sans l'association, elles sont indissociables.

Alors, Madame le Président, mettez-vous dans la peau des premiers ministres provinciaux qui n'ont aucun intérêt économique ou culturel à négocier l'association, qui ont, au contraire, aucune raison de dire oui à l'association. Le gouvernement péquiste en posant cette question leur a donné toutes les raisons de dire non. Or, si en disant non, non seulement ces provinces expriment leur intérêt mais elles garantissent que la souveraineté du Québec ne se fera pas. Encore une fois, puisqu'on a la garantie que l'un ne se fera pas sans l'autre. Alors M. Lévesque n'ayant pas réussi, encore une fois, dans l'éventualité d'un oui à obtenir de se désassocier avec qui s'associer, viendra sans doute voir le gouvernement fédéral où il sera poliment reçu comme il m'a d'ailleurs toujours reçu et il dira: Eh bien, vous gouvernement fédéral, voulez-vous faire la souveraineté-association avec le Québec? Je devrai commencer par lui dire que le Canada est un pays souverain et indépendant et que les marchés communs cela se fait entre les pays souverains et indépendants. Je ne sais pas si un jour nous en ferons avec quelqu'un mais pour le moment, le Québec n'étant pas un pays souverain et indépendant, il n'est pas question de discuter d'association avec ce Québec-là.

Au contraire, le Québec fait partie d'une fédération qui est une association. Cette fédération-là peut être changée et améliorée mais ce n'est pas une association du type du marché commun que le gouvernement canadien peut négocier avec le gouvernement québécois puisque le Québec, dans notre hypothèse, n'est pas un pays indépendant. M. Lévesque alors dira peut-être: Eh bien, puisqu'il n'est pas question de discuter association, discutons de souveraineté pure et simple. La réponse forcément sera: M. Lévesque, mais vous n'avez pas mandat pour discuter de souveraineté purement et simplement parce que vous n'avez pas posé cette question purement et simplement dans votre référendum. Vous n'êtes donc pas mandaté pour discuter de souveraineté et moi, premier ministre canadien, je ne suis pas non plus mandaté pour en discuter avec vous parce que votre souveraineté vous la définissez bien dans votre question: c'est le pouvoir exclusif de faire ses lois, de percevoir ses impôts et d'établir ses relations extérieures. Voici qu'il n'y a même pas deux mois le peuple québécois, ensemble avec le reste du pays, vient d'élire en force un gouvernement pour siéger à Ottawa précisément pour faire des lois pour l'ensemble du pays, pour lever des impôts et les redistribuer dans l'ensemble du pays et pour vaquer aux relations extérieures. Donc, nous venons de recevoir du peuple québécois un mandat d'exercer la souveraineté pour l'ensemble du pays.

Comme nous serons deux interlocuteurs qui n'auront ni l'un ni l'autre mandat pour discuter de souveraineté, il semble bien, madame le président, qu'il faudra bien proposer à M. Lévesque une fin de non recevoir. Et devant cette fin de non recevoir, je prédis qu'il y aura probablement des péquistes qui diront vous voyez on ne peut pas traiter avec le fédéral, vous voyez les autres provinces ne sont pas raisonnables, elles ne veulent pas discuter avec nous, vous allez voter oui au référendum, vous voici humiliés par le partenaire qui refuse de reconnaitre votre oui, qui refuse même de négocier avec vous. Et alors on dira: il faut claquer la porte et songer à faire l'indépendance pure et simple, et voyez, Madame la présidente, comment un non qui sera donné à l'option péquiste par tous les partis dans cette Chambre, un non qui a déjà été donné à l'option péquiste par les premiers ministres provinciaux sera interprété par quelques-uns comme un non au parti québécois et c'est contre cela que je veux mettre en garde la population québécoise. Ceux qui donneront un oui à la question référendaire devraient savoir dès maintenant qu'ils s'engagent dans une impasse, devront savoir dès maintenant que le oui ne peut mener qu'à un cul-de-sac politique et juridique, puisque, comme je viens de le démontrer, l'association ne peut pas se faire sans associés, il n'y en a pas, et l'indépendance ne peut pas se faire sans l'association, donc elle ne se fera pas.

Madame la présidente, le plus grave, ce n'est pas encore peut-être cette tentative qui sera faite par certains péquistes, d'interpréter cette critique comme une insulte au peuple québécois, cette réponse que nous donnons d'avance, mais le plus grave c'est que cette impasse justement nous empêchera de faire un renouvellement du fédéralisme, cette impasse nous empêchera de mettre enfin de côté toutes ces discussions constitutionnelles, toutes ces discussions qui sont au niveau des gouvernements et des pouvoirs que les uns et les autres exercent, mais qui sont au détriment de la population puisqu'elles entrainent toutes les forces vives, toutes les forces créatrices de la population québécoise dans une impasse dont on voit qu'elle n'y a pas d'issue. Et c'est ça qui est grave quand on voit qu'il y aura aussi un autre référendum que le premier ministre québécois nous dit dans la question même qu'il y aura un autre référendum et qu'il nous dit également dans tous ses discours, dans plusieurs de ses discours, qu'il y aura éventuellement un autre référendum, c'est de ne jamais pouvoir sortir du doute, et c'est ce doute-là qui pèse lourdement non seulement pour le Québec mais sur l'ensemble du Canada, c'est ce doute-là qui a des conséquences économiques néfastes, qui a des conséquences néfastes pour les emplois, pour les développements de nos richesses, puisque personne ne saura encore à quoi s'en tenir pour ce qui est de l'avenir du Canada.

Mais voyons maintenant plutôt que de suivre ce développement auquel j'aurai l'occasion peut-être de faire à d'autres occasions, voyons maintenant ce qui arrivera s'il y a un vote non à la question référendaire. J'aimerais bien pouvoir dire que, alors tout n'est qu'ordre et beauté, luxe, calme et volupté, comme le poète, mais malheureusement rien n'est moins sûr.

Parce qu'un vote non donné par la population québécoise signifiera, en tout cas pour le moment, qu'on ne discutera plus de souveraineté-association, signifiera comme je crois que le chef de l'opposition officielle et moi-même et sans doute le chef du Nouveau parti démocratique le voulons, signifiera que le peuple québécois veut un renouvellement du fédéralisme. Mais qui sera l'interlocuteur pour ce renouvellement du fédéralisme, Madame la présidente? Le gouvernement péquiste veut détruire le fédéralisme, ce n'est quand même pas de lui qu'on peut attendre à ce qu'il arrive avec une attitude constructive pour chercher des nouvelles formules. Avant de bâtir la maison pour satisfaire aux besoins de la famille, il faut d'abord décider qu'on veut vivre en famille. Or, on le sait, l'idéologie péquiste, le but ultime des péquistes c'est de sortir le Québec du Canada et ce n'est pas sur eux qu'on peut compter pour avoir des négociations très productives dans le domaine d'un nouveau fédéralisme. Alors, je le répète, même un vote NON ne mènera pas nécessairement à ce nouveau fédéralisme que tout le monde désire. Il y a sans doute une façon de l'assurer, ce serait que le non soit si massif, que le non soit si fort et retentissant que le gouvernement péquiste comprenne que vraiment les Québécois ne veulent pas sortir du Canada et qu'il vaut mieux même pour le gouvernement péquiste s'atteler à la tâche de renouveler ce fédéralisme plutôt que de le détruire.

(Et c'est là le noeud que nous trouvons dans la chaine émanant de ce genre de question.

Si la réponse à la question du référendum est oui, nous sommes dans une impasse, parce que, je le répète, personne ne veut ou ne peut s'associer dans un pays de type marché commum, avec un Québec qui ne sera pas indépendant en vertu de sa question même.

Et personne ne peut négocier l'indépendance pour le Québec, puisque le premier ministre du Québec n'aura pas un mandat pour négocier s'il n'obtient pas l'association, et puisque, je le répète, nous, en tant que gouvernement, venons de recevoir de la province du Québec un mandat non équivoque de légiférer pour la province de Québec en même temps que pour le reste du pays.

Mais ce qui est important à ce stade-ci de notre existence politique, c'est de mettre fin à l'incertitude dans laquelle le Québec se trouve plongé depuis l'élection du Parti québécois, en novembre 1976.

Et c'est pourquoi, une fois de plus, la seule possibilité d'y parvenir serait un non massif au référendum.

Et je ne prophétise pas l'issue du référendum. Je ne suis ici aujourd'hui que pour analyser ce que devra être et ce que sera l'attitude du gouvernement fédéral.

Mais je pense qu'à ce moment-ci de la vie du Canada, il est important, si nous voulons bâtir des ponts entre toutes les régions du Canada, que nous éliminions ce doute. Et ce doute, je le répète, n'est pas seulement exprimé par les séparatistes au Québec, mais aussi par une minorité, encore faible espérons-le, à travers le pays, qui ferme les portes et brûle les ponts, protégeant son intérêt particulier au détriment de l'intérêt national.

Nous, dans ce Parlement, avons, je le répète, le devoir de nous efforcer d'exprimer aussi justement que possible la volonté nationale de tous les Canadiens.

Il est évident que, de ce côté-ci de la Chambre, nous sommes persuadés que la chose peut être faite. Parce que nous savons que, dans la plupart des sociétés, les problèmes causés par les êtres humains peuvent être résolus par les être humains.

Et nous sommes confiants que nous pourrons trouver les moyens d'assurer que toutes les parties du Canada se considèrent comme représentées non seulement au sein du Parlement du pays, mais au sein du gouvernement du pays, quel que soit ce gouvernement.

Le discours du trône propose que nous travaillons à assurer cette meilleure représentation.

Le chef de l'opposition a tenté, avec les moyens dont il disposait alors qu'il était premier ministre, de représenter le Québec au sein de son gouvernement. Nous avons tenté, avec les moyens à notre disposition, de représenter certaines parties du Canada où nous ne possédons pas de députés. Ces moyens sont insuffisants. Il existe d'autres façons de le faire. Dans le bill C-60, dans un autre parlement, nous avions proposé que ce genre de représentation se fasse au Sénat. Des suggestions ont été faites par la commission Pépin-Robarts, et par divers premiers ministres, que nous envisagions diverses formes de représentation proportionnelle. L'idée a même été discutée après les dernières élections, et nous espérons qu'une commission parlementaire étudiera tous les moyens dont notre système électoral, et même notre système parlementaire, peut être modifié pour faire en sorte que le gouvernement, non seulement parle pour le pays tout entier, mais soit considéré par toutes les régions du pays comme parlant pour elles.

D'autres pays possèdent d'autres systèmes. Peut-être y parviennent-ils mieux, je l'ignore, mais j'espère qu'une telle commission étudiera non seulement la représentation proportionnelle, mais diverses modifications électorales ou parlementaires qui assureront l'expression de la volonté nationale dans les déclarations du gouvernement.

Je n'écarte pas l'idée d'un référendum possible, d'un référendum national: si c'est la seule façon pour le peuple du Canada d'affirmer sa loyauté envers le Canada avant ses loyautés régionales, je pense qu'alors, nous ne devrions pas rejeter cette idée.

Et plus tard, j'espère avoir l'occasion de discuter de cette idée avec les leaders des autres partis, et peut-être avec les autres premiers ministres.

Peut-être pourrons-nous trouver une simple question traitant de la réforme constitutionnelle, sur laquelle il pourrait y avoir suffisamment d'accord pour assurer un vote positif pour le Canada à l'occasion d'un référendum.

Mais ce n'est pas pour aujourd'hui, ni même peut-être pour la session actuelle, bien que j'espère que cela se fera durant le présent Parlement.

Mais en conclusion, je crois qu'il nous faut réaliser à tous nos problèmes économiques, les problèmes qu'il nous faut résoudre dans le domaine des affaires extérieures, les difficultés qui nous font face dans le développement de ce pays, dans l'échange des cultures: ils ne pourront être résolus que dans le contexte d'un Canada fort.

Et le Canada doit être fort non seulement militairement, bien que cela soit important, et non seulement économiquement, bien que cela soit vital, mais aussi dans le coeur de son peuple.

Le Canada doit être fort plus que dans ses institutions, il doit être fort dans la participation de chaque citoyen au bien commun et à la volonté nationale.)

Et c'est seulement si nous avons cette volonté de partager le même destin dans l'ensemble du pays, c'est seulement si nous sommes prêts à bâtir dans la justice et la liberté un Canada qui partage, un Canada de la rencontre des ethnies et généreux, c'est seulement si nous allons réussir cela, madame le président, que nous aurons, nous, au cours de ce Parlement, accompli le devoir qui nous a été confié par nos électeurs.

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA PRESSE, MONTRÉAL, MERCREDI 16 AVRIL 1980

Donatien Corriveau — photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

MALGRÉ LES GAUCHISTES

Un oui «normal» de la CSN

Il aurait été bien étonnant que la première centrale authentiquement et exclusivement québécoise prône le «non» ou même l'abstention. Mais à force de lire et d'entendre des commentaires à l'effet qu'elle est contrôlée par les communistes, bon nombre de gens ont fini par croire qu'elle ferait l'un ou l'autre.

La décision par une majorité écrasante — seulement quatre (4) des quelques 160 délégués ont voté contre le «Oui» — du Conseil confédéral de la CSN de recommander aux membres de voter «Oui» lors du référendum est une réponse éloquente à ceux qui défendaient cette thèse.

Le cas de Michel Bourdon, que le Syndicat des employés de la CSN a refusé d'admettre dans ses rangs parce qu'il s'était présenté pour le PQ dans Maisonneuve, n'est pas étranger à cette perception «anti-Oui» qu'on s'est faite dans certains milieux.

Les nombreux commentateurs qui ont tiré de ce cas isolé d'intolérance politique la conclusion que «les permanents» (qui forment la majorité du Syndicat des employés), les conseillers syndicaux «contrôlent» la CSN, par opposition aux représentants syndicaux élus démocratiquement, avaient aussi conclu, prématurément, que la CSN ne pourrait pas recommander à ses membres d'accorder au gouvernement le mandat qu'il sollicite.

La surprise a aussi été totale chez ceux qui étaient convaincus que les marxistes «de tout poil» comme on dit par dérision, avaient pris le contrôle sinon de la CSN, du moins du Conseil central de Montréal. C'était oublier d'abord que l'équipe identifiée au Parti communiste ouvrier marxiste-léniniste avait été défaite aux élections (il y a bientôt deux ans); mais c'était surtout oublier que le Conseil central de Montréal a été et demeure la première constituante de la CSN à recommander aux membres de voter pour l'indépendance depuis 1970.

Les trois groupes communistes «fédéralistes» (parce qu'ils prônent l'alliance de la classe ouvrière de tout le Canada), soit le Parti communiste Ouvrier (l'ex Ligue communiste marxiste-léniniste du Canada), «En lutte», ainsi que le Parti communiste du Québec (d'allégeance soviétique) prônent l'annulation du vote.

LAVAL LE BORGNE

Les trotskystes, soit le Groupe socialiste des travailleurs et la Ligue ouvrière révolutionnaire, deux groupes communistes qui prônent l'indépendance et le socialisme, recommandent eux l'abstentionnisme.

Mais il ne s'agit pas du tout de l'abstentionnisme que certains défendaient à la CSN; ces deux groupuscules communistes se voient comme les seuls défenseurs de la véritable indépendance du Québec. Ils rejettent donc la souveraineté - association du PQ; d'où leur abstentionnisme.

Faites-le sans leur dire!

L'abstentionnisme qu'a défendu principalement M. Sylvio Gagnon, au nom de la Fédération de la Métallurgie, mines et produits chimiques, était plutôt du genre «Faites-le sans leur dire!»

Influencés grandement par ces importants syndicats de Sorel, cette fédération prônait l'abstentionnisme même si la plupart de ses dirigeants se disaient favorables au «Oui». De tout temps à la CSN, «les gars de Sorel» prônent en politique l'action que l'on pourrait qualifier de «clandestine» ou de «discrète». Ils ne veulent pas que leur centrale prenne position publiquement sur ce genre de question, même s'ils ont été maintes fois par le passé sur la ligne de feu d'actions politiques carrément partisanes.

Bon 'ieu de Sorel!

Comme beaucoup d'autres intervenants lors du débat sur l'opportunité pour la CSN de se prononcer sur cette question, M. Donatien Corriveau, président de la Fédération des affaires sociales (qui regroupe environ 82,000 travailleurs de la santé) a souligné en réponse aux arguments de la Métallurgie que la CSN avait pris des positions politiques partisanes à plusieurs reprises par le passé et qu'il ne voyait pas comment une question aussi fondamentale pour les travailleurs ne ferait pas aussi l'objet d'une prise de position précise.

«Quand Marcel Pépin a proposé d'abattre le régime libéral en 1972, ne venez pas me dire qu'il ne s'agissait pas là d'une position partisane, «Bon 'ieu de Sorel!» a lancé avec beaucoup de finesse M. Corriveau.

Quand on sait en effet que la majorité de la délégation de la Métallurgie provient de Sorel, il y a de quoi sourire, et même rire un peu, ce qu'ont fait les délégués au Conseil.

Prise dans une atmosphère dépourvue d'acrimonie, en une seule journée au lieu des deux qui avaient été prévues, la décision de la CSN s'inscrit dans la logique du congrès spécial sur la question nationale que tenait cette centrale il y a bientôt un an.

Sylvio Gagnon

«La CSN prône l'appropriation des pouvoirs et institutions politiques, économiques et sociales par les couches populaires», a affirmé ce congrès.

Aux critiques qui reprochaient alors à la CSN de manquer de clarté, d'utiliser des termes ambigus, d'avoir peur d'inclure les mots «indépendance» et «socialisme» dans sa résolution sur la question nationale, Norbert Rodrigue avait répondu: «Les couches populaires dont il est question que je sache ne sont pas d'ailleurs qu'au Québec.»

«On a prôné la libération de la moitié des peuples d'Afrique et de l'Amérique du Sud, et on ne pourrait pas se prononcer dans notre propre cas?

«Ça n'aurait tout simplement aucun bon sens», a affirmé un vieux militant CSN, M. Guy Beaudoin, aujourd'hui responsable du service d'éducation de la centrale. Seulement quatre délégués n'ont pas compris son message.

LES «PRÉSIDENTIELLES» FRANÇAISES

Michel Rocard, le plus actif des non-candidats

— IV —

PARIS — Dans une situation politique verrouillée à double tour, avec un personnel politique archiconnu, la seule surprise de 1981 pourrait venir de Michel Rocard. Contre des augures défavorables, lui seul peut menacer ou (si on croit aux miracles) empêcher la réélection de Valery Giscard d'Estaing.

De tous les «non-candidats», Rocard est certainement le plus actif. À la tête d'une véritable organisation parallèle (bureaux, «brain-trust», réseaux de soutien), il tente pour l'instant de court-circuiter une troisième candidature de François Mitterrand à la présidence.

Au dernier congrès du Parti socialiste, Rocard et son allié Pierre Mauroy récoltaient un peu moins de 40 p.c. des voix des militants. Ceux-là qui éliront par voie de référendum leur candidat à l'automne prochain.

À première vue, il a toutes ses chances. Mitterrand a beau être auréolé d'un prestige historique, son image de perdant commence à lui coller un peu trop à la peau. Il était l'homme de l'union avec les communistes: cette stratégie est dans une impasse complète, et pour longtemps. Les quelque 150,000 militants socialistes pouvaient bien, au congrès de Metz, manifester leur fidélité au rénovateur du parti. Aujourd'hui, c'est d'élection qu'il est question. Même dans l'impasse, les socialistes rêvent d'une victoire miraculeuse. Et, dans tous les sondages concernant le candidat, Rocard écrase Mitterrand à plus de deux contre un. Quand il est question de l'élection elle-même, Mitterrand apparait largement battu par son ancien rival de 1974, tandis que Rocard talonne Giscard ou arrive à égalité avec lui.

La cause serait entendue, s'il n'y avait pas cette fragilité du PS. Rocard peut difficilement prendre la responsabilité d'une guerre ouverte contre le «vieux chef». Dans un parti encore jeune, coincé entre les communistes et Giscard, composé de tendances très marquées, une bataille à deux pourrait être fatale, ou se retourner contre Michel Rocard.

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE

(collaboration spéciale)

Une fidélité ambiguë

Sa stratégie consiste à réaffirmer sa fidélité à Mitterrand «je ne me présenterai pas contre lui» — et en même temps à suffisamment miner ses chances et sa crédibilité pour l'empêcher de se présenter. Guerre larvée, guerre des nerfs: les fidèles de Mitterrand essaient de faire trébucher Rocard pour le faire apparaître comme un «hérétique», tandis que lui travaille en sous-main pour s'assurer le contrôle des militants. Jeu d'équilibriste: il lui faut se démarquer de Mitterrand (sur la régionalisation, le Québec par exemple) suffisamment pour préserver son image de novateur, tout en restant à peu près dans la ligne du «projet socialiste», qu'il a contresigné lui aussi il y a deux mois. En somme, de faire miroiter la perspective d'une «troisième option» sans jamais prononcer le mot.

Candidat non déclaré, Rocard a pour l'instant tous les charmes (comme un certain Kennedy): il a 49 ans; il séduit à gauche à cause de son passé de leader du petit Parti socialiste unifié, à droite parce qu'il fait sérieux (un ancien condisciple de Chirac dans les grandes écoles) et parce qu'il dispose de la mythique science économique. Enfin, il ne traine aucun passé de ministre ou de politicien classique.

Une fois candidat, il est forcé de se prononcer: s'il colle de trop près à la ligne Mitterrand, il risque de décevoir l'électorat. S'il se distingue trop, il s'écarte du «projet socialiste», divise le parti et mécontente les militants. Réussira-t-il à naviguer de la sorte pendant un an?

Michel Rocard. Une équation politique inconnue.

Rocard triomphe... dans les sondages

La fascination de Rocard sur l'opinion relève aujourd'hui presque de la magie. On attend un miracle de lui parce que, contrairement à celle de Mitterrand, sa candidature contre Giscard repose sur une équation politique inconnue.

Une fois admis que les communistes, par des consignes discrètes ou officielles, sont décidés à retenir leur électorat au second tour pour faire battre le socialiste, que pourrait donc proposer Rocard? Peut-être un gouvernement socialiste «autonome», qui s'appuierait sur une partie de la majorité actuelle, avec tous les risques d'éclatement pour le PS. Même à ce prix, on voit mal comment il pourrait vaincre Giscard.

L'habileté suprême consisterait pour lui à maintenir l'ambiguïté jusqu'à la fin, en espérant récolter contre le PC la majorité des voix communistes, plus une partie de l'électorat chiraquien hostile à Giscard.

En tant qu'homme nouveau, homme-miracle, le député des Yvelines triomphe dans les sondages. Mais d'ici un an, il devra s'expliquer sur son programme, sur sa stratégie politique: d'abord devant les militants du parti puis, éventuellement, devant l'électorat.

Une stratégie trop «centriste» risque de menacer la cohésion et la crédibilité du PS: les militants hésiteraient sans doute à risquer l'avenir du parti sur une candidature de toutes manières assez hasardeuse. S'il se «gauchit», endosse le «projet socialiste», les nationalisations, etc., Rocard perd à peu près toutes ses chances devant l'électorat.

On peut parier qu'il jouera d'abord la carte de gauche pour arracher l'investiture, même si cela doit lui coûter électoralement. Après tout, même s'il était battu par Giscard, un résultat honorable lui donnerait sans doute le contrôle sur le parti.

Rocard n'a rien à perdre: à moins de faire un résultat désastreux contre Giscard, le seul fait d'être candidat lui conférerait la légitimité qui lui manque encore aujourd'hui.

François Mitterrand, lui, a le problème inverse: entre une candidature qui risque de tourner à l'échec grave et une non-candidature qui laisserait le champ libre à Rocard, il hésite. Après tout, le challenger pourrait bien se casser la figure... Dans cette campagne électorale «pourrie», les adversaires de Giscard pensent moins à gagner qu'à défendre leurs positions. Après tout, n'y a-t-il pas des élections législatives en 1983?

FIN

François Mitterrand. Une image de perdant.

Québec perdrait $248 millions des retombées de l'avion F-18

■ QUÉBEC — Selon le vice-président de McDonnell Douglas du Canada, M. William Baker, $248 millions de retombées du choix du F-18 qui avaient été inscrits par le gouvernement fédéral au profit du Québec devront selon toutes probabilités être adjugées à une autre province, probablement à l'Ontario.

GILLES GAUTHIER
de notre bureau de Québec

Ce qui a fait dire hier au premier ministre Lévesque, qui citait à l'Assemblée nationale une déclaration de M. Baker à un quotidien torontois, qu'on «nous a monté un sapin extraordinaire sur des retombées hypothétiques» et que «les chiffres fédéraux ont été acceptés en rampant par le soi-disant lobby des députés libéraux québécois à Ottawa».

Selon M. Baker, il y a quelque chose de «dingue» («screwy») dans cette affaire des retombées, en particulier à la lumière du fait que les fonctionnaires fédéraux ont «accordé» au Québec, sans doute à Canadair, un contrat de $248 millions pour la fabrication de pièces du fuselage avant, alors que la compagnie de Ville St-Laurent ne s'est pas montrée intéressée à présenter une soumission.

Le serait-elle qu'elle devrait alors présenter un prix inférieur à celui d'une demi-douzaine d'autres entreprises, toutes installées ailleurs.

On peut s'attendre en toute logique, poursuit-on, à ce que le contrat soit adjugé à... McDonnell Douglas de Malton, en Ontario.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce Yves Duhaime a fait remarquer hier que, vu sous l'angle des retombées Québec-Ontario, il s'agit d'un montant de $496 millions (le double) qu'il faut de ce fait selon toute probabilité inscrire au profit de la province voisine.

Reste maintenant à voir l'effet, qui ne sera sans doute pas négligeable, de ce changement sur l'importance relative du Québec et de l'Ontario dans l'industrie aéronautique au Canada, qui est présentement de 47 et 43 pour cent respectivement.

Le gouvernement exige depuis le début que les retombées de ce «contrat du siècle» soient au moins l'équivalent de la place qu'occupe le Québec dans le moment.

M. Duhaime a, sur un autre plan, rappelé les contradictions entre McDonnell Douglas, qui parle de la création de 22,000 emplois directs au Canada, dont 7,000 au Québec, et le ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, Herb Gray, qui se dit certain que 4,000 emplois seront créés, soit 2,000 au Québec et autant dans la province voisine.

Il a par ailleurs fait état d'une lettre qu'il a reçue du ministre fédéral de la Défense Gilles Lamontagne, dans laquelle ce dernier écrit que «ce marché nous laisse prévoir pour le Québec des avantages industriels d'approximativement $100 millions de plus qu'il n'aurait été possible d'obtenir en passant un contrat à General Dynamics» et d'un document, dont la diffusion est limitée, provenant du MIC fédéral et de la Défense et qui «démontre à sa face même, selon lui, que ceux d'en face (les libéraux) qui font confiance, se sont fait avoir».

M. Duhaime a déclaré à LA PRESSE à sa sortie de la Chambre: «Lamontagne a menti».

Il donnera probablement une conférence de presse sur la question à Montréal vendredi.

Peine de 12 ans à un «enfant de la violence»

■ «Enfant de la violence», si l'on peut dire, Rory Shayne, le jeune homme de 29 ans qui avait réussi un vol de banque en hélicoptère, en février 1979, a été condamné à douze années de pénitencier, hier après-midi, par le juge Jean-Guy Boilard, pour ce hold-up, la conspiration qui l'avait précédé et l'enlèvement du pilote de l'appareil qui avait conduit le prévenu à deux centres d'achats différents de l'ouest de la ville pour lui permettre de «choisir» sa banque.

Le procureur de la Couronne, Me Ronald Schacter, avait pour sa part réclamé le pénitencier à vie contre le prévenu qui a déjà purgé dix ans d'une peine de vingt ans qui lui a été imposée, à Vancouver, pour un crime tout aussi audacieux.

Me Schacter avait motivé sa requête en soulignant que Shayne s'était tout simplement moqué de la justice en faussant compagnie à une travailleuse sociale du pétinencier local, qui l'avait accompagné à la Plaza Alexis-Nihon, un vendredi après-midi, dans le but de le réacclimater à la liberté.

Et puis, après quelques jours de liberté, il était retombé exactement dans les mêmes délits qui lui avaient valu vingt ans, dans l'ouest du pays.

Pour l'accusé, son procureur, Me Gary Martin, plaida surtout... l'enfance malheureuse — et malheureuse au possible — de ce dernier.

Né en Allemagne d'une mère allemande et d'un père canadien, il avait été abandonné là par ses parents, dans un orphelinat, pendant qu'eux venaient s'établir au Canada, pour sombrer assez bizarrement, tous les deux, dans la démence.

Pendant ce temps, l'une des personnes qui avaient été commises à sa garde, en Allemagne, aurait tenté de s'en débarrasser en le blessant à la gorge, mais, quelques minutes plus tard, l'aurait ébouillanté à la même partie du corps pour tenter de masquer son premier geste.

C'est un policier de Toronto qui l'aurait ramené ici, alors qu'il avait atteint ses neuf ans, et dès qu'il eut atteint l'âge de seize ans, il avait ses premiers démêlés avec les tribunaux.

Puis, à 19 ans, c'était le crime majeur qui l'a conduit au pénitencier, avec une chasse à l'homme qui avait duré plusieurs heures dans les rues de Vancouver.

Le tribunal, en prononçant sa sentence, soumit qu'il ne voyait pas là un cas qui commandait la peine maximale, mais souligna, en condamnant Shayne à douze ans, qu'un exemple devait être donné contre, justement, cette violence qui se généralise, dans notre société, et notamment par les crimes d'enlèvement et de séquestration qui sont commis pour faciliter les vols à main armée d'importance.

On ne semble, par ailleurs, pas s'entendre sur l'effet de la peine prononcée par le juge Boilard.

Et, selon certaines sources, même s'il a «daté» ces douze nouvelles années de la journée d'hier, l'article 14 de la loi des libérations conditionnelles aurait pour effet de plutôt faire commencer la nouvelle peine imposée à Shayne en... 1970.

Ce qui, on le devine bien, la raccourcirait d'autant, même si cet accusé ne semble pas avoir été considéré, jusqu'à maintenant, comme un candidat «naturel» à la libération conditionnelle.

Le phosphore tue les Grands Lacs

■ OTTAWA (PC) — La Commission internationale des eaux limitrophes a demandé aux gouvernements canadien et américain d'entreprendre le plus tôt possible la prochaine étape majeure dans la lutte à la pollution des Grands Lacs par le phosphore.

Dans un rapport attendu depuis longtemps, l'organisme impartial recommande que les deux gouvernements prennent des mesures pour réduire les quantités de phosphore qui aboutissent dans les lacs à partir des terres cultivées et de quelques centres urbains.

C'est en sensibilisant davantage les agriculteurs à cette question qu'il sera possible de maitriser la situation.

Selon la commission, entre le tiers et la moitié des 40,000 tonnes de phosphore qui polluent les lacs proviennent de sources agricoles par suite d'utilisation trop massive d'engrais, d'une mauvaise gestion des sols et d'un manque de contrôle sur les élevages.

Fertilisant naturel, le phosphore était présent en telle concentration dans les lacs que la flore aquatique a proliféré pour consommer l'oxygène en suspension dans l'eau et littéralement asphyxier la faune.

ARMOIRES MIRABEL LTÉE

UN PRODUIT DE QUALITÉ À LA PORTÉE DE VOTRE BUDGET

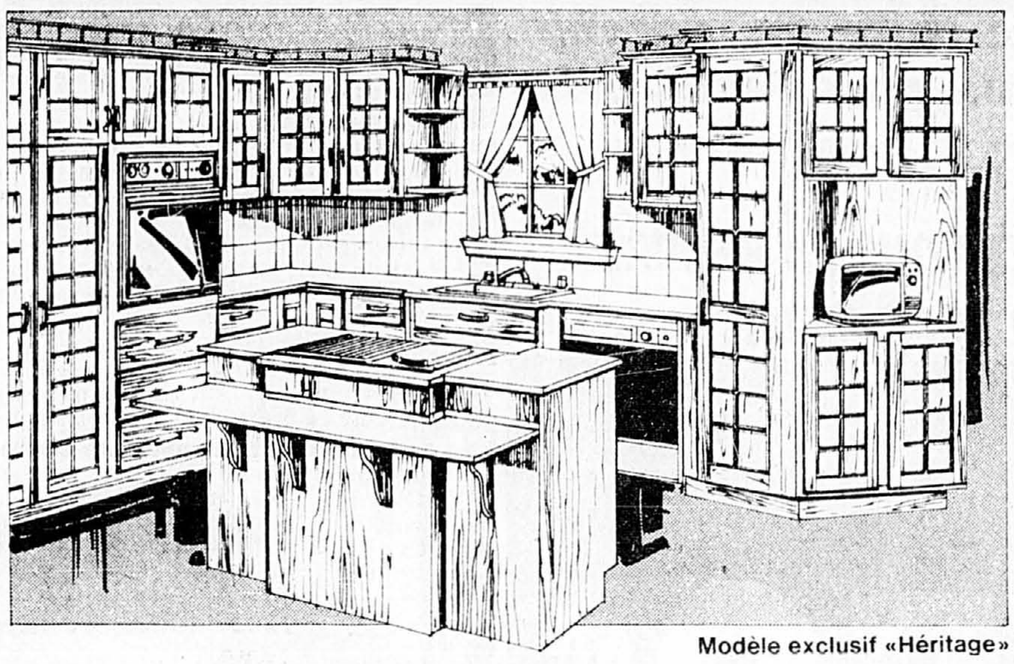

Modèle exclusif «Héritage»

Une visite vous convaincra de la variété de nos produits

Apportez les mesures de votre cuisine et nos conseillers seront fiers de planifier avec vous, sans frais, la cuisine dont vous rêvez.

Profitez de l'expérience d'une maison renommée et bien établie.

La compétence de nos artisans et leur expérience du travail bien fait, vous sont prouvées par la qualité d'exécution de nos armoires, qui sont conçues de matériaux de haute qualité tels que: du chêne solide, les intérieurs d'armoires simili-chêne, des tiroirs à coulisses à billes, des teintures à votre choix et selon vos spécifications.

3 salles de montre:

Montréal:
8261, boul. Saint-Laurent **384-2010**

Rive sud:
3609, boul. Taschereau **656-8660**
(face au centre d'achats Greenfield Park)

Laval:
2015, boul. Industriel **667-4801**
(près boul. Saint-Martin)

Avez-vous comparé nos prix récemment?

Rabais 41% sur prix de 1979!

Couverts plaqué argent «1847 Rogers Bros» de «Heritage Silversmiths»

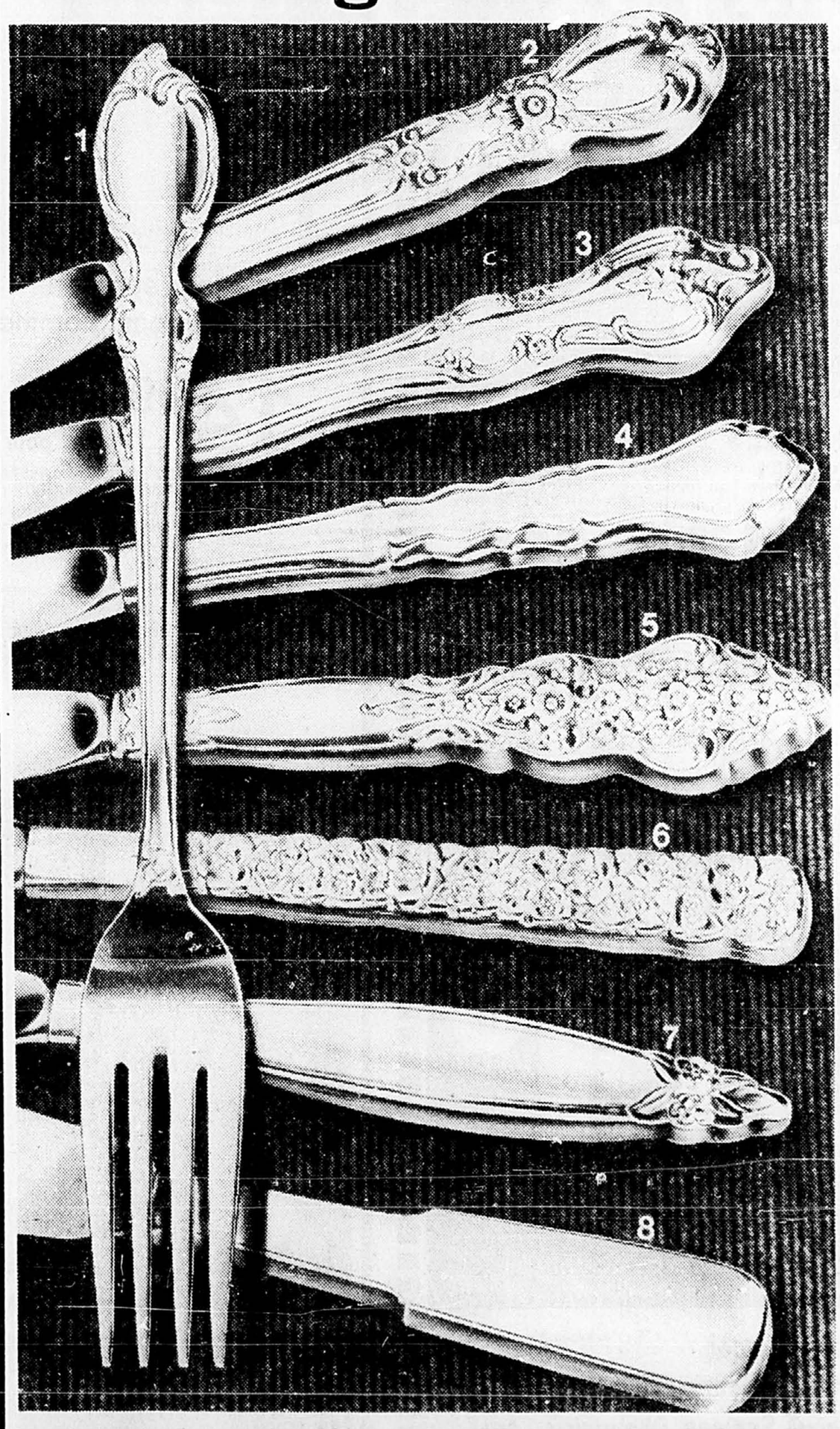

Pensez à Simpsons, votre hôte par excellence, pour bien décorer votre table! Profitez de ce bas prix Spécial Trans-Compagnie Simpsons pour commencer ou compléter votre collection... ou pour offrir en cadeau lors d'une occasion spéciale. Commandez dès aujourd'hui le motif de votre choix!

Prix ord. Simpsons 42.50
couvert 5 pces

$25

8 motifs au choix:
1. «Reflection»
2. «Heritage»
3. «Orleans»
4. «Grande Silhouette»
5. «Renaissance»
6. «Love»
7. «Garland»
8. «1867»

Chaque couvert 5 pces comprend 1 de chaque: fourchette à dîner, fourchette à salade, couteau à dîner manche creux, cuillère soupe/dessert et cuillère à thé.

En vente maintenant jusqu'au 26 avril 1980, sauf s'il y a épuisement du stock.

Rayon 228, au cinquième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

Utilisez votre Carte d'Action pour bien décorer votre table.

Simpsons MD

un autre SPÉCIAL TRANS-COMPAGNIE SIMPSONS

ÉCONOPRIX

Oui. C'est plus avantageux de faire un marché aux plus petits prix possibles.

VENEZ VOUS EN RENDRE COMPTE PAR VOUS-MÊME!

ÉPAULE DE PORC FUMÉ
genre Picnic
59¢ lb

BOLOGNE TAILLEFER
Environ 10 lb
79¢ lb

KIK COLA
750 ml
Bouteille consignée
6 pour **$1.79**

BISCUITS SODA CHRISTIE
Paq. 450 g
89¢

PIZZA SAUCE AUX TOMATES
Da Vinci
340 g **59¢**

PETITS GÂTEAUX
variés, Vachon
Paq. de 6 **$1.19**

CIGARETTES
CARTOUCHE 200
Marques populaires
$7.48 ch.

SUCRE BLANC
granulé
Sac 4 kg **$2.99**

ORANGES NAVEL
Sunkist, de la Californie
Grosseur 113
douz. **$1.38**

RADIS FRAIS
Produits des Etats-Unis
Sac cello 16 oz **48¢**

RAISINS ROUGES
Empereur, du Chili
88¢ lb

POMMES DÉLICIEUSE
jaunes dorées, de la Colombie-Britannique
49¢ lb

ÉCHALOTES FRAÎCHES
de la Californie
2/39¢

POMMES DE TERRE
de l'Île-du-Prince-Édouard
Canada no 1
Sac 10 lb
69¢

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS!
Prix en vigueur jusqu'à la fermeture le samedi 19 avril 1980

Heures d'affaires

lundi	fermé
mardi	10h à 18h
mercredi	10h à 18h
jeudi	10h à 21h
vendredi	10h à 21h
samedi	9h à 21h

- 2545, rue Masson
- 1120, boul. Décarie, Ville Saint-Laurent
- 4691, boul. Samson, Chomedey, Laval
- 9580 ouest, boul. Gouin, Pierrefonds

Michel Gingras quitte la présidence du CSS-LL

L'agressivité flottait dans l'air hier soir à la réunion régulière du Conseil d'administration du Centre de services sociaux Laurentides-Lanaudière (CSS-LL).

MADELEINE BERTHAULT

Au bout d'un peu moins d'une heure de tergiversations et d'attaques contre le président du C.A. Michel Gingras, ce dernier décidait de se retirer et d'annoncer verbalement sa démission comme président du C.A. tout en précisant qu'il en restait membre.

A ce moment, on en était encore à l'étude de l'adoption de l'ordre du jour qui, incidemment, ne fut pas mis aux voix, puisqu'on ne réussissait pas à s'entendre sur son contenu et sur l'ordre des item à étudier.

Après la sortie de M. Gingras, le directeur général a suggéré (et c'est ce qui fut adopté), que l'on ajourne l'assemblée, qu'une nouvelle convocation soit faite dans les 15 jours et qu'on recommande le huis clos hour discuter des déclarations faites par M. Michel Gingras et Mme Monique Leblanc, représentante des usagers au C.A., à la journaliste Claire Dutrisac (LA PRESSE du 8 avril 1980: «Le dossier serait fermé sans les journaux: le cas d'Eric Riopel n'est pas unique»).

Cet article n'a pas eu l'heur de plaire à quelques autres membres du C.A. qui ont dit s'être sentis «impliqués sans consultation» par ces déclarations pourtant faites à titre personnel par M. Gingras et Mme Leblanc.

Il reste peu de temps!
Confiez au
service d'impôt sur le revenu
Simpsons
le soin de préparer votre déclaration d'impôt
Simpsons
Vous pouvez utiliser votre compte Simpsons
En ville: 842-3241, poste 326
Fairview: 697-4870, poste 276
Anjou: 353-3300, poste 246
Laval: 687-1540, poste 266
St-Bruno: 461-2211, poste 277

Pantalons sport en polyester pour hommes

Prix Simpsons

14.99 2 pour $28

Un achat irrésistible... surtout à ce très bas prix Simpsons! Beaux pantalons sport 100% polyester... un tissu robuste et combien pratique puisqu'il se lave à la machine. Deux poches ¼ devant, deux poches au dos, jambes coupe droite. Brun, beige, gris ou marine. Tailles 30 à 42.

Rayon 260B, au sous-sol, centre-ville.
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.
Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.

Classique manteau trench « Aquascutum » pour hommes

Prix Simpsons

$235

Le manteau trench le plus recherché... et pour cause! Son style classique demeure toujours très à la mode. Confection soignée en tissu 55% coton/45% « Fortrel » polyester rebelle à l'eau. Modèle entièrement doublé à devant droit, empiècement au dos, épaulettes. Pattes aux poignets, ceinture. Tan ou marine. Tailles 36 à 44 convenant à la plupart des statures.

Rayon 260, au deuxième, centre-ville seulement.
Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

Ensembles printaniers 2 pces pour garçons

Prix Simpsons

34.99

Il aimera être le point de mire, vêtu de ce beau costume sport 2 pces! Confection 67% polyester/33% coton sans souci. Veste à patte de boutonnage devant, 2 poches plaquées boutonnées, empiècement au dos, fentes latérales et manches à poignets boutonnés. Pantalon avec deux poches ¼ devant, une poche au dos et passants pour ceinture. Marine, brun, tan ou bleu poudre. Tailles 8 à 18.

Rayon 269, au deuxième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.
Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.

HANG TEN

Nous vous invitons à venir assister au
DÉFILÉ DE MODE HANG TEN
qui aura lieu au deuxième étage rayon des jeunes gens en ville seulement

Jeudi et vendredi 17 et 18 avril à 19h
Samedi 19 avril à 13 h 30

Le Québec fait parler de lui au Venezuela

■ QUEBEC — «Québec: una nacion en busca de un pais» (Québec une nation en quête pays), pouvait-on lire récemment dans un quotidien vénézuélien, «El Diario de Caracas».

DONALD CHARETTE
de la Presse canadienne

L'article que coiffait ce titre occupait une pleine page et montrait des photographies de Pierre Trudeau et de René Lévesque ainsi, qu'en arrière-plan, des macarons avec «Il y a du français dans l'air», «Je me souviens», «Oui au référendum»...

Il s'agit là d'une des conséquences de l'ouverture de la délégation du Québec à Caracas, la première à voir le jour en Amérique du Sud.

Le journaliste y traitait longuement de l'évolution politique du Québec, de l'existence d'une nation francophone au nord des Etats-Unis, du référendum, de la souveraineté-association. Fait à noter, on évoquait une lutte anticommuniste souterraine contre le Parti québécois, fait étonnant de dire l'article, parce que le PQ serait plutôt considéré comme de centre-droite selon les critères sud-américains.

Parallèlement, tous les quotidiens de Caracas (El Universal, El Nacional, The Daily Journal) ont suivi d'assez près la mission économique de quatre jours menée par le ministre d'Etat au Développement économique du Québec, M. Bernard Landry.

Avant de prendre pied en Amérique latine, le Québec avait préparé le terrain en menant une opération de relations publiques auprès d'un groupe-cible du Venezuela.

C'est ainsi que quatre journalistes vénézuéliens ont été invités, il y a quelques semaines, à visiter le Québec en compagnie d'hommes d'affaires et de hauts fonctionnaires de ce pays. Cette tournée, d'une durée d'une semaine, avait été organisée par le ministère des Affaires intergouvernementales.

Leur programme comprenait des visites au ministère de l'Industrie et du Commerce, à l'Institut d'hôtellerie, à Radio-Québec etc... à Québec et à Montréal.

De toute évidence, ceux qui ont participé à cette première prise de contact avec le milieu québécois ont été ravis, ce qui explique un peu l'accueil réservé la semaine dernière à la mission québécoise.

Quelque chose de plus

Le Venezuela, riche en pétrole, est courtisé depuis nombre d'années par toutes les entreprises internationales qui jouissent de la bénédiction de leur pays respectif. Les Français (Le Crédit Lyonnais y est établi depuis 20 ans), les Allemands, les Italiens, les Américains y sont particulièrement actifs. Par exemple, la construction du métro de Caracas est réalisée par un groupe français.

Comme le soulignait le délégué du Québec à Caracas, M. Christian LaTortue, le Québec y était encore il y a quelques mois, complètement méconnu, certains demandant s'il s'agissait d'un club social.

Les hommes influents dans ce pays bénéficient donc du traitement «tapis rouge». Comme le disait un des représentants du gouvernement du Québec, une offre pour aller voir sur place le développement de la Baie James en constitue, pour eux, qu'une proposition parmi d'autres.

Pour percer, on insiste sur la similarité entre Venezueliens et Québécois, ces «latins du nord», une formule qui semble donner des résultats. Une foule se pressait la semaine dernière à la réception donnée par le gouvernement québécois et tout le monde arborait le fleurdelysé à la boutonnière.

Selon M. Gillers Ethier, directeur des Communications aux Affaires intergouvernementales, il faut offrir quelque chose de plus à ces Vénézuéliens qui sont «habitués à des gens qui vont là pour vendre. Il faut leur offrir autre chose que des contrats». C'est, dit-il, l'approche culturelle et la coopération à tous les niveaux qui fait la différence».

Une anecdote: les journalistes venus à Québec ont vu le spectacle du groupe Offenbach et ont été fascinés de voir que le rock peut se faire en français en Amérique du Nord.

«Les Vénézuéliens ont des problèmes à assimiler la vie moderne en conservant leur originalité, ils se cherchent et ils aiment pouvoir se comparer avec quelqu'un d'autre en Amérique, quelqu'un d'autre qui n'est pas Américain», d'expliquer M. Ethier.

C'est ainsi qu'on réussit à faire parler du Québec au Venezuela.

3 bons achats
ensembles de draps et tapis pour embellir votre décor

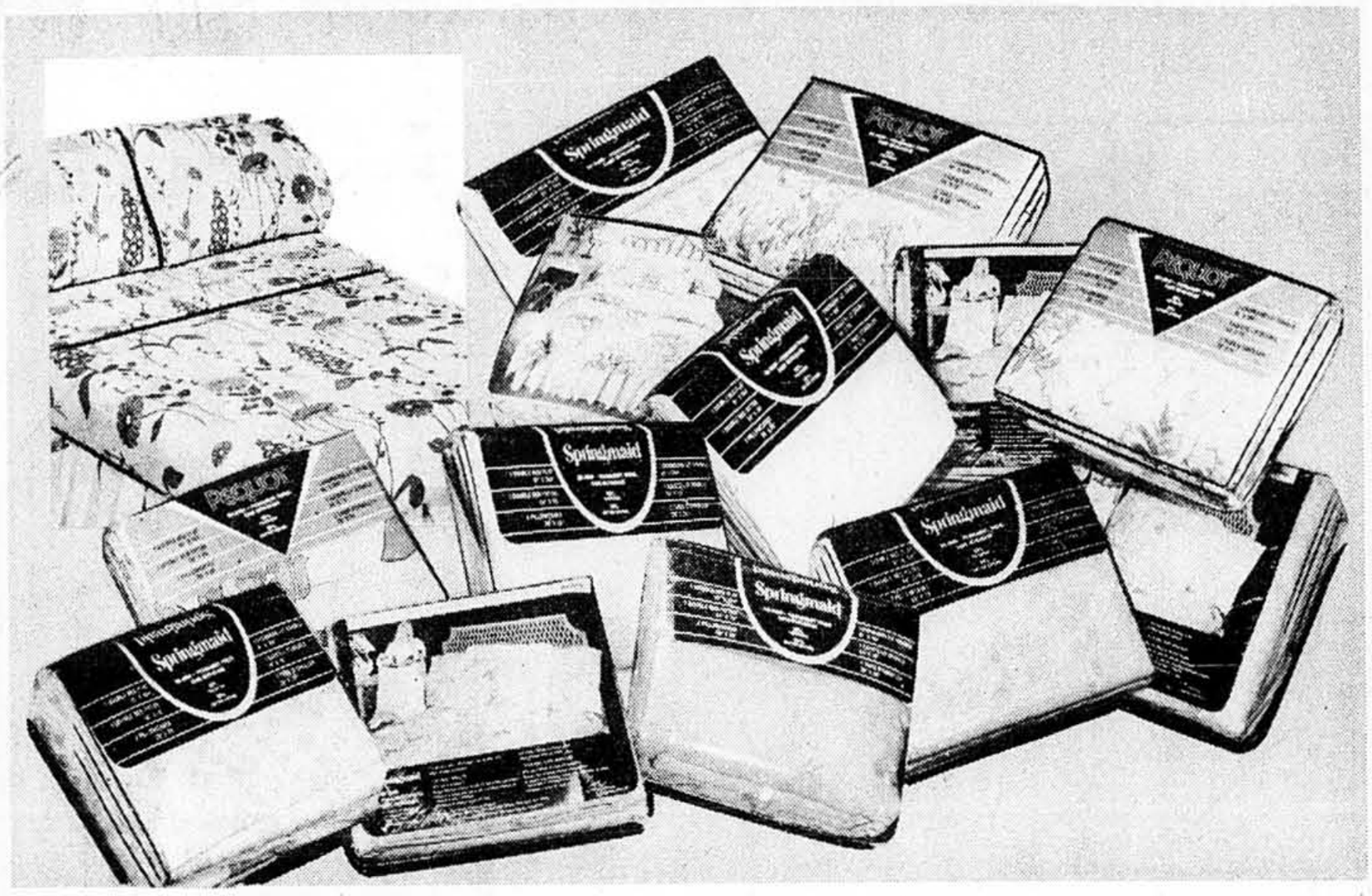

Divers ensembles de draps en luxueuse percale, à bas prix intéressants!

Ens. jumeau	Ens. double	Ens. Queen
1 drap housse, 1 drap plat 1 taie d'oreiller	1 drap housse, 1 drap plat 2 taies d'oreillers	1 drap housse, 1 drap plat 2 taies d'oreillers
23.99 Ens.	31.99 Ens.	41.99 Ens.

Quel confort! Magnifiques ensembles de draps en luxueuse percale (180 fils au po. ca.) 65% polyester/35% coton, n'exigeant aucun repassage. Beau choix de motifs géométriques, gais imprimés et tons unis pour convenir à tout décor. Rendez-vous chez Simpsons dès aujourd'hui, pour profiter d'un meilleur choix! Commandes exécutées sur format seulement.

Rayon 351, au quatrième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

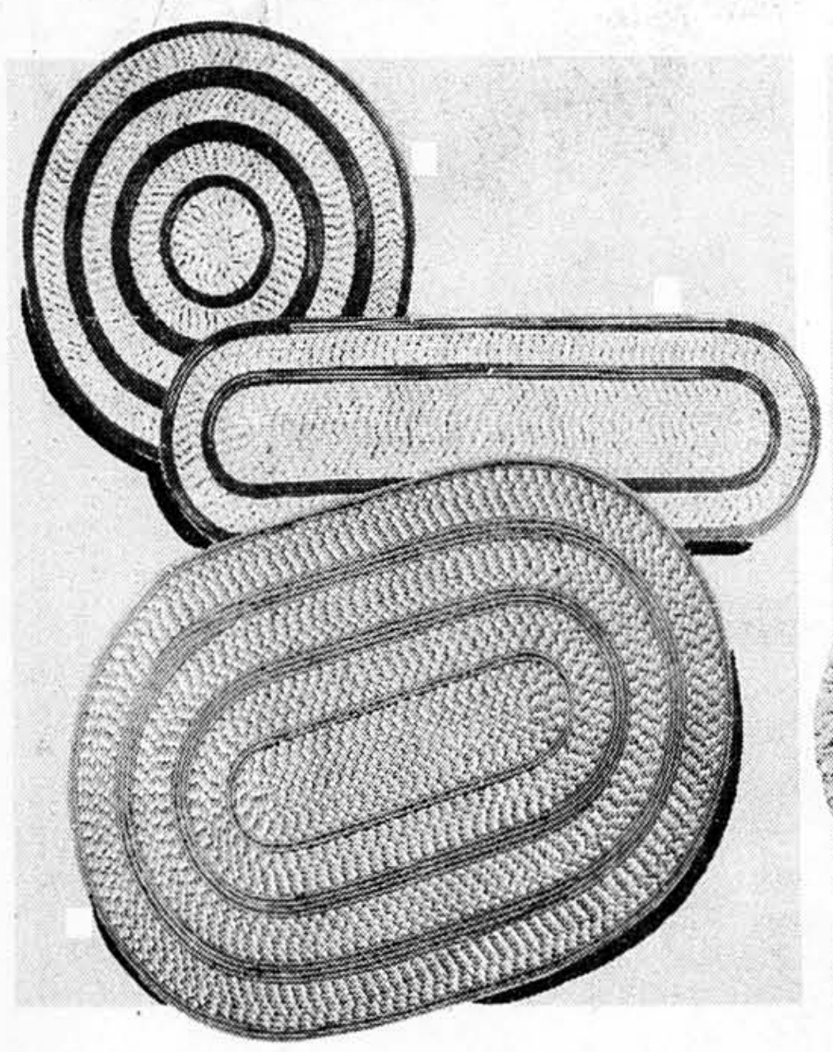

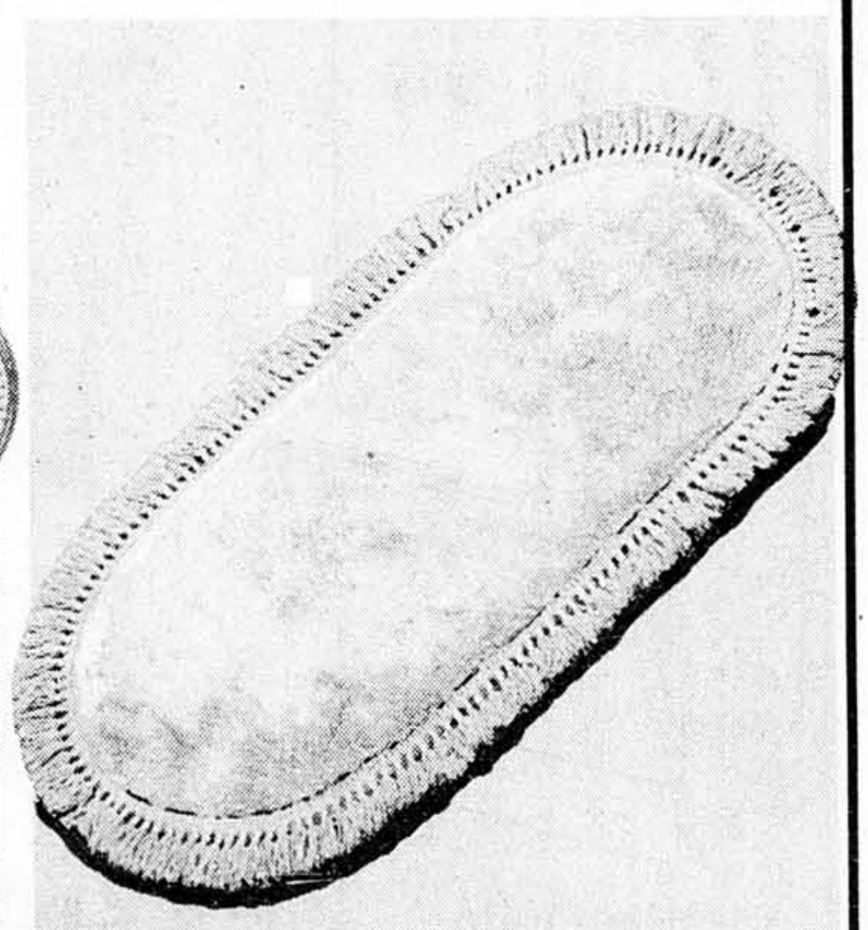

Rabais 15% à 18%

Beaux tapis tressés réversibles, fabriqués au Québec

Attrayants tapis tressés, fabriqués par des artisans québécois, ajoutant un cachet rustique à votre décor. Modèles en fibres mixtes. Réversibles pour durée accrue. Tons multiples: rouille, brun, or, vert.

Dimensions approximatives:	Prix ord. Simpsons	Vente
20" x 34"	7.99	6.49
30" x 54"	22.99	18.99
45" x 69"	38.99	32.99
Rond, 36" de diamètre	18.99	15.99
27" x 72"	26.99	21.99
66" x 103"	89.99	74.99
102" x 138"	179.99	152.99

Rabais 12% à 16%

Tapis ovales «Discothèque» en «Dupont» nylon

Jolis tapis décoratifs frangés tout autour en peluche 100% «Dupont» nylon lavable à la machine; envers caoutchouc agrippant. Rouge brique, miel, blé, brun, champagne, amande ou bleu cobalt.

Dimensions approximatives:	Prix ord. Simpsons	Vente
24" x 36"	12.98	10.98
27" x 48"	17.98	14.98
36" x 54"	24.98	21.98

Rayon 376, au quatrième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

Pensez à Simpsons... pour décorer votre intérieur Simpsons MD

QUELQU'UN EST LÀ POUR VOUS ECOUTER ET VOUS AIDER

LES PETITES ANNONCES 285-7111

CLINIQUE MÉDICALE
DOCTORS' REPLACEMENT SERVICE
Depuis 1972
6555, CÔTE-DES-NEIGES, SUITE 390
Gynécologie, Ophtalmologie, Médecine interne, Pédiatrie, Dermatologie
HEURES D'OUVERTURE:
Lundi à vendredi (les congés inclus).....9h à 21h
Samedi.....10h à 17h
Dimanche.....10h à 14h
MÉDECINE FAMILIALE — SERVICE D'URGENCE DE 24 H
TÉL. 731-1186

TAUX D'INTÉRÊT SPÉCIAL POUR PROJET DE RÉNOVATION

Explication: Quelle que soit la banque dont vous obtenez le prêt hypothécaire, Métropolitain paiera la différence, la première année seulement, pour abaisser le taux d'intérêt à 12%.

12% PREMIÈRE ANNÉE SEULEMENT

Pour les années subséquentes, le taux d'inflation normal couvrira avantageusement le taux d'intérêt.

DÈS MAINTENANT

AVEC L'AIDE DE NOS EXPERTS
METROPOLITAIN

la salle de jeu occupe une place de plus en plus importante dans notre style de vie. Il est donc important de soigner la décoration de cette pièce. Nous saurons vous conseiller dans la planification de cet espace vital.

QUELS SONT VOS BESOINS
■ Grenier ■ Dortoir ■ Salle de jeu ■ Salle de bains ■ Toiture ■ Bureau ■ Cuisine ■ Travaux de menuiserie ■ Rénovations generales

VENEZ VISITER NOTRE SALLE DE MONTRE SITUÉE AU 4058 OUEST RUE JEAN-TALON

Sur le côté ouest de l'édifice Cesco

OU COMPOSEZ **482-0600** POUR UNE ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE

HEURES D'OUVERTURE: Sam. 9h à 4h, Dim. 11h à 5h, Lun., mar., merc., 9h à 5h, Jeu., ven., 9h à 8h.

SERVICE DE RÉNOVATION
METROPOLITAIN

À MONTPÉAL

La clientèle du transport en commun n'a pas augmenté depuis 1956

FLORIAN BERNARD

Malgré les milliards investis dans le transport en commun depuis 1950 dans l'île de Montréal et malgré l'inauguration du métro en 1966, les citoyens utilisent sept fois plus l'automobile de nos jours qu'au moment de l'expansion des transports publics.

D'autre part, malgré l'expansion considérable des réseaux de transport en commun, le nombre des usagers du métro et des autobus de la CTCUM n'a pas augmenté depuis 1956. Plus de 80 p. cent de tous les déplacements urbains sont effectués en automobile. Seulement 15 p. cent des ouvriers utilisent le transport en commun pour se rendre à leur travail.

Telles sont les constatations faites par la firme Secor Inc. pour le compte de la Conférence des maires de la CUM, étude dont LA PRESSE a obtenu une copie.

Il y avait dans l'île de Montréal, en 1950, environ 150,000 automobiles. Les autobus de la CTM transportaient, annuellement, 400 millions de passagers. Or, 30 ans plus tard, la CTCUM transporte toujours environ 400 millions de passagers (un peu moins...) tandis que le nombre des automobiles a grimpé à près de 800,000. L'écart entre le nombre des usagers du transport en commun et les déplacements en automobile s'est élargi considérablement.

Il apparaît, selon l'étude de Secor, que malgré tous les efforts entrepris pour accroître en qualité et en quantité le transport en commun — y compris le métro le plus moderne au monde — les citoyens de l'île de Montréal continuent de se déplacer massivement en automobile, aggravant les problèmes de pollution et de congestion de la circulation. Même le prix de l'essence et sa rareté n'ont eu aucune influence depuis les cinq dernières années sur ce phénomène...

Appelé à commenter le rapport Secor, le président de la CTCUM, M. Lawrence Hanigan a déclaré que, d'une part, les chiffres cités sont exacts, mais que, d'autre part, la situation pourrait changer à court terme. C'est à cause de la politique canadienne de maintenir le prix du pétrole sous le niveau mondial que le nombre de voitures ne cesse d'augmenter au détriment du transport en commun. Cependant, selon M. Hanigan, le jour où les Montréalais devront payer les prix internationaux pour le pétrole — et le jour où ce même pétrole sera rationné — la CTCUM n'aura même pas les équipements suffisants pour répondre à la demande.

Aux Etats-Unis le nombre des usagers du transport en commun augmente de 8 p. cent par année depuis les cinq dernières années. De 40 à 50 millions de nouveaux usagers joignent les rangs des clients du transport en commun chaque année chez nos voisins du sud.

Des villes comme Miami, Boston et Houston qui déploraient la baisse annuelle du nombre des usagers du transport en commun ne peuvent plus suffire à la demande et doivent investir dans des achats d'équipement et des extensions de réseaux. M. Hanigan s'est dit persuadé que la CTCUM connaîtra, elle aussi, un phénomène semblable dans un avenir prochain.

Le coût du transport en commun

A cause de la stabilisation du nombre de ses usagers depuis plus de vingt ans, le déficit annuel de la CTCUM ne cesse de s'aggraver. Par ailleurs, la stabilisation de la population de l'île de Montréal (la population a même diminué depuis trois ans) il devient de plus en plus difficile d'assurer le financement des extensions de réseaux et des achats de nouveaux véhicules. La CTCUM se trouve dans une impasse difficile et cherche, désespérément, à rentabiliser ses opérations par un accroissement du nombre de ses usagers.

C'est cette situation qui a amené, récemment, les responsables de la CTCUM à lancer le système de l'abonnement mensuel. Les premiers résultats sont prometteurs.

Mais pour M. Hannigan — et ses collaborateurs — la véritable solution viendra de l'aggravation de la crise énergétique alors que, à l'instar des Américains, les Montréalais n'auront plus le choix. Ils devront, bon gré mal gré, adopter le transport en commun.

À LA FIN DU MOIS

Inauguration de trois stations de métro

Le président de la Communauté urbaine de Montréal et maire d'Outremont, M. Pierre DesMarais, a précisé, hier soir, que trois nouvelles stations de métro seraient inaugurées «à la fin du mois».

Ce seront celles prolongeant la ligne Henri-Bourassa-Bonaventure vers l'ouest, soit les stations Georges-Vanier, Lucien-L'Allier et Place Saint-Henri.

L'ouverture «permettra le fonctionnement à 100 pour cent de la station de correspondance Lionel-Groulx», soulageant d'autant Berri-DeMontigny. «Notre métro comprendra alors 16 stations sur une distance de plus de 50 km», a précisé M. DesMarais lors d'une conférence aux HEC.

La station Lucien-L'Allier rappelle l'ingénieur, aujourd'hui décédé, qui fut le principal responsable du réseau original du métro, inauguré à l'automne de 1966.

M. DesMarais a aussi rappelé que le Bureau de transport métropolitain, maître d'oeuvre du métro, avait passé l'an dernier des contrats pour plus de $51 millions.

Pour 1980 et les «travaux non touchés par le moratoire imposé par le gouvernement du Québec», a dit le président de la CUM, des sommes de $185 millions serviront au creusage des tunnels dans les secteurs d'Outremont et de Côte-des-Neiges, au gros oeuvre et à la finition des stations en direction de Saint-Laurent.»

D'autres travaux auront lieu dans le secteur Jean-Talon et on installera des «ateliers de grande révision», a-t-il ajouté.

À propos de Saint-Laurent, M. DesMarais a déclaré avoir appris récemment du commissariat industriel de cette banlieue que les investissements dans cette ville avaient repris le même rythme qu'avant novembre 1976.

À BELOEIL
Pont ferroviaire dangereux pour piétons

Les piétons qui s'aventurent sur le pont ferroviaire de Beloeil risquent leurs vies en plus de compromettre la sécurité des équipes de train et des voyageurs. C'est pourquoi les services de police du CN ont lancé hier une offensive d'envergure qui se poursuivra toute la semaine.

Des policiers-éducateurs du CN parcourent la région, visitant particulièrement les écoles pour expliquer aux enfants, documents audio-visuels à l'appui, les dangers auxquels les jeunes s'exposent en prenant les voies ferrées pour des terrains de jeu. D'autres policiers exercent une surveillance accrue sur le pont afin d'intercepter les intrus et de leur expliquer la gravité des dangers encourus et de les informer qu'ils s'exposeront à l'avenir à des poursuites judiciaires.

Location
Vente
Achat
Emploi, etc...

LES PETITES ANNONCES

285-7111

Pensez à Simpsons

pour les électroménagers des années '80... appareils «Beaumark» à haut rendement

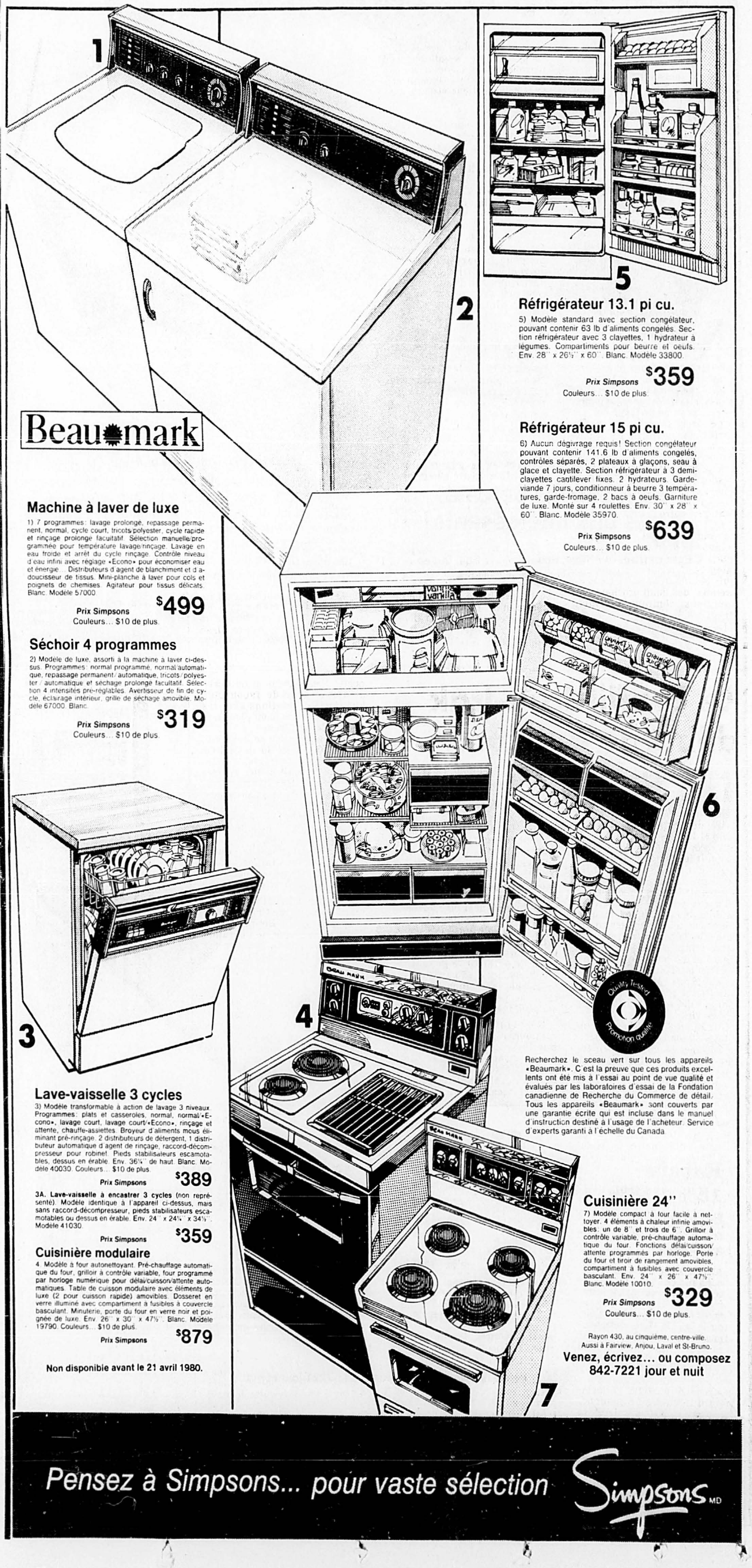

Machine à laver de luxe

1) 7 programmes: lavage prolongé, repassage permanent, normal, cycle court, tricots/polyester, cycle rapide et rinçage prolongé facultatif. Sélection manuelle/programmée pour température lavage/rinçage. Lavage en eau froide et arrêt du cycle rinçage. Contrôle niveau d'eau infini avec réglage «Econo» pour économiser eau et énergie... Distributeurs d'agent de blanchiment et d'adoucisseur de tissus. Mini-planche à laver pour cols et poignets de chemises. Agitateur pour tissus délicats. Blanc. Modèle 57000.

Prix Simpsons $499
Couleurs... $10 de plus.

Séchoir 4 programmes

2) Modèle de luxe, assorti à la machine à laver ci-dessus. Programmes: normal programmé, normal automatique, repassage permanent/automatique, tricots/polyester/automatique et séchage prolongé facultatif. Sélection 4 intensités pré-réglables. Avertisseur de fin de cycle, éclairage intérieur, grille de séchage amovible. Modèle 67000. Blanc.

Prix Simpsons $319
Couleurs... $10 de plus.

Lave-vaisselle 3 cycles

3) Modèle transformable à action de lavage 3 niveaux. Programmes: plats et casseroles, normal, normal/«Econo», lavage court, lavage court/«Econo», rinçage et attente, chauffe-assiettes. Broyeur d'aliments mous éliminant pré-rinçage. 2 distributeurs de détergent, 1 distributeur automatique d'agent de rinçage, raccord-décompresseur pour robinet. Pieds stabilisateurs escamotables, dessus en érable. Env. 36¼" de haut. Blanc. Modèle 40030. Couleurs... $10 de plus.

Prix Simpsons $389

3A. Lave-vaisselle à encastrer 3 cycles (non représenté). Modèle identique à l'appareil ci-dessus, mais sans raccord-décompresseur, pieds stabilisateurs escamotables ou dessus en érable. Env. 24" x 24¼" x 34½". Modèle 41030.

Prix Simpsons $359

Cuisinière modulaire

4. Modèle à four autonettoyant. Pré-chauffage automatique du four, grilloir à contrôle variable, four programmé par horloge numérique pour délai/cuisson/attente automatiques. Table de cuisson modulaire avec éléments de luxe (2 pour cuisson rapide) amovibles. Dosseret en verre illuminé avec compartiment à fusibles à couvercle basculant. Minuterie, porte du four en verre noir et poignée de luxe. Env. 26" x 30" x 47½". Blanc. Modèle 19790. Couleurs... $10 de plus.

Prix Simpsons $879

Non disponible avant le 21 avril 1980.

Réfrigérateur 13.1 pi cu.

5) Modèle standard avec section congélateur, pouvant contenir 63 lb d'aliments congelés. Section réfrigérateur avec 3 clayettes, 1 hydrateur à légumes. Compartiments pour beurre et oeufs. Env. 28" x 26½" x 60". Blanc. Modèle 33800.

Prix Simpsons $359
Couleurs... $10 de plus.

Réfrigérateur 15 pi cu.

6) Aucun dégivrage requis! Section congélateur pouvant contenir 141.6 lb d'aliments congelés, contrôles séparés, 2 plateaux à glaçons, seau à glace et clayette. Section réfrigérateur à 3 demi-clayettes cantilever fixes. 2 hydrateurs. Garde-viande 7 jours, conditionneur à beurre 3 températures, garde-fromage, 2 bacs à oeufs. Garniture de luxe. Monté sur 4 roulettes. Env. 30" x 28" x 60". Blanc. Modèle 35970.

Prix Simpsons $639
Couleurs... $10 de plus.

Cuisinière 24"

7) Modèle compact à four facile à nettoyer. 4 éléments à chaleur infinie amovibles: un de 8" et trois de 6". Grilloir à contrôle variable, pré-chauffage automatique du four. Fonctions délai/cuisson/attente programmés par horloge. Porte du four et tiroir de rangement amovibles, compartiment à fusibles avec couvercle basculant. Env. 24" x 26" x 47½". Blanc. Modèle 10010.

Prix Simpsons $329
Couleurs... $10 de plus.

Recherchez le sceau vert sur tous les appareils «Beaumark». C'est la preuve que ces produits excellents ont été mis à l'essai au point de vue qualité et évalués par les laboratoires d'essai de la Fondation canadienne de Recherche du Commerce de détail. Tous les appareils «Beaumark» sont couverts par une garantie écrite qui est incluse dans le manuel d'instruction destiné à l'usage de l'acheteur. Service d'experts garanti à l'échelle du Canada.

Rayon 430, au cinquième, centre-ville.
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

Pensez à Simpsons... pour vaste sélection Simpsons MD